

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant

M J SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Numéros) LE NUMERO 2 F
1er janvier FRANCE un an : 10 F
ou 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette PARIS-10^e Tél 678.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Janvier Février Mars
Avril Mai Juin-Juillet Août-Septembre Octobre
Novembre Décembre

MUSIQUE
7 lettres
7 notes
et le plus divin des arts

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 282 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — JUIN-JUILLET 1975



Dans la magnifique cathédrale de Laon et devant 2.200 personnes, Roger THIRAUT dirige la « Marche Hongroise de la Damnation de Faust » de Berlioz, avec les 141 musiciens de l'orchestre départemental de l'Aisne.

POUR SON PREMIER CONCERT, L'ORCHESTRE DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE A ÉTÉ ACCLAMÉ PAR 2.200 AUDITEURS

La ville de Laon avait exceptionnellement paré sa cathédrale d'un habit de lumière pour saluer un événement important. Ce soir-là, en effet, la « Merveille de l'Occident » accueillait l'orchestre départemental de l'Aisne : 141 instrumentistes et son fondateur, président-chef d'orchestre Roger Thirault, directeur du conservatoire de Laon, lesquels avaient choisi le plus beau fleuron de l'architecture gothique de Picardie pour y donner leur premier concert, un concert qu'ils avaient dédié aux Conseillers généraux de l'Aisne.

Cet événement, très attendu dans un département où les disciples d'Euterpe sont particulièrement nombreux, fut salué par plus de 2.200 personnes qui, très attentives, mesurèrent admirativement le chemin parcouru par cet ensemble.

Né il y a quelque mois seulement, il a acquis, sous la direction d'hommes compétents, l'âme et l'homogénéité d'une formation expérimentée, laquelle a été forgée à l'école de M. Roger Thirault par ailleurs, secrétaire général de la Confédération Musicale de France.

Il partagea la direction de l'orchestre avec ses collègues Emile Lesieur et Jean Ravez, respectivement chefs d'orchestre à Hirson et Château-Thierry — vice-président — ainsi qu'avec Roland Dupré et J.-Claude Collet, chefs à Saint-Quentin et à Soissons.

Ils ont obtenu ce résultat au cours de sept répétitions à Etouvelles et à Laon en exploitant au mieux l'esprit de discipline — car il en faut dans une entreprise de ce genre — et le talent des musiciens choisis parmi les meilleurs des Sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

Pour rien au monde ils n'auraient voulu manquer cette « première » qui réunit un parterre de personnalités comme rarement une manifestation artistique n'en réunit.

Les personnalités
Parmi les centaines de personnalités officielles relevons les noms de MM Pierre Brunon, préfet de l'Aisne et Monginot, sous-préfet ; Pelletier, sénateur, président du Conseil général ; Guy Sabatier, maire de Laon ; Robert Aumont, Maurice Bru-

gnon et Arlette Crépin, députés ; 22 conseillers généraux et, en particulier, le docteur Lessein, président de la commission de l'Instruction publique ; le colonel George, délégué militaire départemental ; le colonel Spyns, commandant le 402^e R.I.M.A. ; Mlle Robida, inspectrice d'Académie ; la plupart des directeurs des communes de l'arrondissement de Laon ; le président Edouard Alliot, de la Fédération de l'Aisne et plusieurs présidents, directeurs, administrateurs de Fédérations voisines ; le compositeur Serge Lancen, avec lequel Roger Thirault prépare un poème commémorique qui marquera de la façon la plus éclatante la fin de l'année Gothique en Picardie le 12 octobre prochain.

En ouvrant ce concert, l'orchestre départemental, sous la direction de Roger Thirault, interpréta l'Hymne de la Confédération Musicale de France de Roger Boutry. Dès les premières mesures, il réussit à capter l'attention du public qui se prit avec ravissement au jeu des cuivres et des cordes, parfaitement contrôlés.

M. André AMELLER est promu commandeur du Mérite

Nous lisons avec grand plaisir dans le Journal Officiel du 3 juin la promotion de M. André AMELLER, Trésorier Général de la Confédération Musicale de France et Directeur du Conservatoire de Dijon au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite. Cette haute distinction récompense les qualités d'administrateur et de Compositeur de M. AMELLER. Elle honore la C.M.F. qui se félicite de le compter parmi ses dirigeants les plus actifs, les plus dévoués et les plus compétents.

Nos chaleureuses félicitations à notre Trésorier Général.

(voir page 3)



71^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Compte rendu de la séance du 7 mars 1975 (suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

(Voir en page 3)

Puis, tour à tour MM. Jean-Claude Collet, Roland Dupré, Emile Lesieur et Jean Ravez, dirigèrent des œuvres de Bizet, Elgar, Debussy, Miller et Devogel. Après un court entracte, Roger Thirault conduisit la « Marche Hongroise de la Damnation de Faust » d'Hector Berlioz, puis, les six mouvements de la grande fresque de Serge Lancen : festival à Kerkrade.

Auditeur attentif entre tous, Serge Lancen écouta, soulevé d'abord puis très vite confiant. Puis, il sourit et accompagna de mouvements de la tête la dernière partie de son œuvre, puis se leva pour applaudir longuement l'orchestre qui venait de

réussir avec mention son premier examen.

L'orchestre termina ce concert en interprétant d'une manière magistrale « La Marseillaise » harmonisée par Gossec, et le public, debout, ovationna longuement l'ensemble.

Quelle récompense pour son promoteur et ses collaborateurs ! Au cours du second entracte, M. Roger Thirault secrétaire général de la Confédération Musicale de France, remit successivement une haute distinction à MM. Pierre Brunon, préfet de l'Aisne, Jacques Pelletier, sénateur-président du Conseil général et Edouard Alliot, président des Sociétés Musicales de l'Aisne

M. THIRAUT et M. le Préfet de l'Aisne



LA CHRONIQUE DE TOUCY



Grâce à la générosité de la Maison BUFFET-CRAMPON, les bassistes et les contrebassistes trouveront, à Toucy, un lot d'excellents instruments.

LE BILLET DU DIRECTEUR

La bibliothèque de Toucy vient de s'enrichir d'un document précieux : le mémoire de M. Le Rolland de Muscologie que Marcel Chapuis a présenté en 1974 à la Sorbonne sous le titre : « Les Sociétés Musicales d'Amateurs en 1973 — Les Orchestres d'Harmonies dans le Pas-de-Calais », et dont le journal de la C.M.F. a publié d'importants extraits dans ses numéros de février et mars 1975.

Document précieux d'abord, parce qu'il témoigne de l'intérêt que porte aujourd'hui l'Université au phénomène artistique de la Musique populaire. L'ambition de l'auteur était d'appliquer à cette étude les méthodes modernes d'investigation afin de cerner les dimensions historiques, structurelles et fonctionnelles des organismes de Musique populaire et de mesurer son « intégration aux réalités de la vie moderne ».

Sans doute son étude statistique est-elle limitée à un échantillonage pris dans le Pas-de-Calais, mais cette restriction, imposée par la prudence méthodologique, lui permet cependant, à chaque page, de dépasser les limites de son département et de tirer des conclusions valables pour toute la France. Ses considérations sur la mission culturelle et sociologique des Sociétés Musicales d'Amateurs, « véhicule (s) d'une philosophie sociale » ne pourront qu'être vérifiées et affinées par des travaux antérieurs.

Car ce travail a valeur d'exemple, et devrait être le point de départ d'études similaires dans chacune de nos Fédérations. J'ai invité Marcel Chapuis, qui se présente lui-même comme formé par une société populaire, à venir parler aux stagiaires du C.N.P.M.A.E. Il fait actuellement son service militaire, et je ne sais si nous aurons le plaisir de l'accueillir cet été. Quoiqu'il en soit, j'ai bien l'intention de suggérer à tous ceux qui en sont capables, de continuer son investigation. Nous pourrions ainsi constituer un dossier sérieux sur les problèmes posés par le développement, ou la survie de la musique populaire, dossier étayé sur des bases scientifiques et qui nous serait précieux pour nos dialogues avec les autorités et l'opinion publique souvent encensés, comme le souligne Marcel Chapuis, à mépriser la Musique populaire ou à la tenir pour quantité négligeable.

René TONNON

AU JOUR LE JOUR...

10 AVRIL. — A l'issue de la réunion du nouveau Conseil d'administration de la C.M.F., le directeur du C.N.P.M.A.E. est im-

montage astucieux fait défiler vite à faire un rapide compte rendu du déroulement du stage de Pâques. Dans l'après-midi, le Comité de gestion de Toucy approuve les projets de stages d'été.

17 AVRIL. — Convoqué par M. Borvo, chef du bureau de la formation à la direction de la jeunesse, j'ai un long entretien avec ce haut fonctionnaire à qui j'expose pour quelles raisons il nous semble actuellement impossible de former les animateurs musicaux par la filière du C.A.P.A.S.E. (Certificat d'Aptitude à la Promotion Socio-Educative). Ce diplôme risquant d'être sensiblement modifié en devenant le D.A. P.A.S.E., nous réexaminerons la situation quand cet examen sera défini.

Reçu ensuite avec M. Texier, par M. Le Rolland, à la direction des Affaires Culturelles, nous mettons au point l'arrêté relatif au Certificat d'Aptitude à la direction et à l'animation des Sociétés musicales. Le projet de la C.M.F. est à peine modifié.

19 AVRIL. — La 3ème chaîne de la télévision, dans ses émissions régionales du vendredi soir, reprises sur la 2ème chaîne le samedi à 13 h 30, diffuse sur une vingtaine de départements, le reportage qu'a réalisé Serge Kaufmann pendant le stage de Pâques.

Sous le titre : *Le Conservatoire des Orpheons*, il situe d'entrée le C.N.P.M.A.E. dans son milieu géographique, et c'est l'occasion de présenter le bourg de Toucy, sa fanfare, quelques-uns de ses musiciens.

Puis on entre au centre dont, d'interviews en reportages, on va définir la vocation et découvrir les activités. Tour à tour René Tonnou, Albert Ehrmann, Désiré Dondeyne, André Ameller préciseront leurs objectifs et seront filmés pendant un de leurs cours. On passe successivement de l'orgue du directeur à la façade de l'établissement, à la leçon de solfège, au cours d'instrumentation, à la séance de chant choral, à la grande salle de concert pour l'épreuve de direction. C'est fort judicieusement mené, varié, à la fois sérieux et plaisant quand on découvre deux stagiaires improvisant un duo trompette-tuba dans leur chambre, ou Jacques dévorant des doubles croches en déambulant dans l'escalier.

L'émission se poursuit par un court reportage sur l'harmonie de Villefranche-sur-Saône. Sous la direction d'un chef à la fois sobre et dynamique, cette formation exécute un répertoire d'une haute musicalité, et nous ne pouvons souhaiter meilleure illustration de la valeur de nos Sociétés.

Sous le générique final, un

une demi-douzaine de stagiaires donnant, l'un après l'autre, le départ de la 5ème Symphonie de Beethoven. Quel symbole magnifique que cette répétition du thème du Destin pour le départ de Toucy !

21 AVRIL. — A l'occasion de l'inauguration officielle du C.E.S. Pierre-Larousse, de Toucy, le banquet officiel (170 couverts), se tient dans la salle de concert du C.N.P.M.A.E. (qui fut autrefois l'école Pierre-Larousse). M. le Secrétaire d'Etat aux Universités, qui préside, me demande de présenter le centre aux invités, c'est-à-dire aux Préfets, parlementaires, directeurs départementaux de l'Yonne, ainsi qu'à d'éminentes personnalités parisiennes.

28 AVRIL. — Mme Chante et M. Condamin, collaborateurs immédiats de M. Landowski, M. Houillon, inspecteur départemental de l'Education Nationale de la circonscription de Toucy, viennent préparer un stage de recyclage des Conseillers pédagogiques d'éducation qui se déroulera au centre, fin mai.

Le soir, les Madrigalistes de Prague, entre deux concerts, viennent dîner chez nous. Ils sont fort intéressés par nos installations.

13 MAI. — C'est la réception officielle de la première tranche des travaux. Le bureau de la C.M.F. et le Comité de gestion du C.N.P.M.A.E. sont représentés par MM. Semler-Collely, Ameller, Ehrmann, Chabrier, Mameron et Texier.

Avec les responsables des entreprises, on relève soigneusement les imperfections dans l'exécution. Rien de catastrophique, d'ailleurs et les malfaçons seront réparées dans quinze jours.

Tous le monde s'accorde à reconnaître le Centre fonctionnel et élégant. Depuis l'arrivée de Chantal (la cuisinière) et de Christian (ouvrier d'entretien), nous nous sentons moins isolés dans cette grande maison. Et, en attendant de se mettre au service des stagiaires, Christian fait d'ultimes aménagements, tandis que Chantal troque son tablier contre le stylo de la secrétaire.

On vous attend ; on est fin prêt...

NOTE. — La bibliothèque de Toucy est à constituer. L'adresse un appel aux Fédérations et aux Sociétés pour qu'elles nous fassent le service de leurs bulletins ou qu'elles m'envoient tous matériels, livres, conducteurs, partitions, dont elles n'ont plus l'usage. Merci à ceux qui m'ont en-

NOS STAGES D'ÉTÉ

75 SAX. — Stages de SAXOPHONE. Recommandé aux élèves travaillant avec des professeurs non spécialistes de l'instrument. Niveau élémentaire et moyen. 1er au 10 juillet 1975. Responsable Claude Decugis, 1er Prix du Conservatoire de Paris. Inscription : avant le 15 juin 1975. Participation : 250 F.

75 PHA. — STAGE DE PERFECTIONNEMENT en formation d'Harmonie (instruments à vent et percussion). Solfège, théorie, technique de l'instrument, petits et grands ensembles. 1er au 12 juillet 1975. Responsables : Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie Peugeot et ses camarades de l'ancienne commission des Jeunes. Inscription : avant le 1er juin 1975. Participation : 300 F.

75 BF. — Stage de formation de CHEFS de BATTERIES-FANFARES. Ouvert à tout musicien voulant diriger une batterie-fanfare. Possibilité de préparation à un diplôme confédéral. 3 au 12 juillet 1975. Responsable : André Trémine, conseiller technique de la C.M.F. Inscription avant le 1er juin 1975. Participation : 250 F.

75 OPL. — Stage d'ORCHESTRE à PLECTRES (mandolines, mandoles, mandolincelles, guitares, contrebasses cordes). Perfectionnement de la technique individuelle, musique d'ensemble. Niveau : moyen et supérieur. 15 au 27 juillet 1975. Responsables : René Marteau, conseiller technique de la C.M.F. René Poitou, professeur de guitare classique. Inscription : avant le 15 juin 1975. Participation : 300 francs.

75 FBI. — Initiation musicale par les FLUTES à BEC. Méthode visio-active permettant l'assimilation des alphabets musicaux par la pratique instrumentale scientifiquement contrôlée. Niveau : débutants. 20 au 30 juillet 1975. Responsable : Luc Amion, professeur pédagogie musicale collective. Inscription : avant le 1er juillet 1975. Participation : 250 F.

75 HFA. — STAGE FRANCO-ALLEMAND DE PERFECTIONNEMENT en formation d'harmonie (vents et percussion). Préparation de deux concerts avec un programme français, puis un programme allemand. Travail en petites formations mixtes. 1er au 12 août 1975. Responsables : Albert Ehrmann, président de la C.I.S.F.M. et un dirigeant d'une Fédération allemande. Inscription : avant le 5 juillet 1975. Participation : 300 F.

75 PUY. — STAGE DE REALISATION : FESTIVAL de la PUISAYE (en formation d'harmonie). Préparation de 3 programmes différents - pour 3 concerts à Toucy et aux environs. 12 au 20 août 1975. Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix et Roger Chabrier, président de la Fédération de l'Yonne. Inscription : avant le 14 juillet 1975. Participation : 225 F.

75 PME. — Stage sur la pédagogie de l'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE à l'ECOLE. Recommandé aux instituteurs et aux moniteurs enseignant la musique dans les écoles primaires. Ce stage aura des activités communes avec le suivant. 21 au 31 août 1975. Responsable : André Robert, directeur artistique de la Fédération du Sud-Est. Inscription avant le 15 juillet 1975. Participation : 250 F.

75 CCH. — Stage de CHANT CHORAL et de formation de Chefs de Chœur. Solfège, culture vocale, analyse, répertoire, direction chorale (facultative). 21 au 31 août 1975. Responsable : Philippe Collard, conseiller technique et pédagogique du Ministère. Joseph Muller, conseiller technique des Chorales d'Alsace. Inscription : avant le 15 juillet 1975. Participation : 250 F.

75 CAB. — Stage préparatoire au Certificat d'Aptitude. 2 au 10 septembre 1975. Réserve en priorité aux participants du stage de Pâques. Quelques places restent disponibles. Ecrire à M. Directeur avant le 1er août 1975. Participation : 300 F.

75 FL. — Stage de Flûte, stage de Clarinette, 2 au 10-9-75. Réserve à 6 flûtistes et 6 clarinettes, niveau moyen 2 et supérieur. Professeurs : Albert Ehrmann, Désiré Dondeyne. Inscriptions avant le 1er août 1975. Participation : 300 F.

Les musiciens du soir

Samedi 10 mai 1975, 14 h., TV 1 : La Fanfare : Union Musicale de Saint-Marcel-sur-Saône.

L'émission de Georges Kaufmann est désormais programmée le samedi à 14 h. Heure d'écoute médiocre avec les départs en week-end... Il ne faisait pas beau le 10 mai, et j'espère que les télespectateurs ont été nombreux, car la fanfare de l'Union Musicale de Saint-Marcel a brillamment témoigné de la vitalité et de la qualité de la Musique populaire.

Témoignage éloquent quant au répertoire avec deux bonnes transcriptions : la Marche-Prélude de l'Acte III de Lohengrin et les Scènes de Bal du Roi s'amuse, puis deux œuvres originales : la Fanfare de la Péri et le Scherzo de la suite classique de Meinherth Bockel. Témoignage plus éloquent encore quant aux possibilités expressives de l'orchestre de fanfare, car la formation de Louis Prosi est une authentique fanfare formée de toute la famille des saxhorns, saxophones, cuivres clairs, sarrusophones, avec en particulier une vingtaine de bugles dont le moelleux et l'agilité sont exemplaires.

La musicalité du chef est indéniable. Il dirige par cœur, avec une admirable précision, une sobriété qui élimine tout effet théâtral, une efficacité surprenante : la main droite est ferme et la gauche n'intervient qu'à bon escient, pour dessiner un phrasé ou solliciter une nuance.

Il obtient beaucoup de ses musiciens : la justesse d'abord, mais aussi des nuances délicates et une richesse de registration que beaucoup d'orchestres d'harmonie peuvent lui envier, enfin cette chose indéfinissable qu'on appelle le bon goût ou le style et qui permet d'aborder la Marche de Lohengrin sans grandiloquence et les danses du Roi s'amuse sans mièvrerie.

Il semble que, devant un tel sujet, Serge Kaufmann se soit senti particulièrement inspiré. Autour du concert, gentiment présenté par l'habituelle speakerine de la Fanfare, il a, en quelques séquences variées, évoqué avec bonheur le milieu familial et professionnel des musiciens de Saint-Marcel. De courtes interviews nous ont fait découvrir les maraichers dans leurs champs, la zone industrielle qui les menace, leurs familles et, en ponctuation plusieurs fois répétée, la figure émerveillée d'un jeune auditeur. Puis nous sommes revenus à la musique pour entendre un tuba nous jouer le grand air du Châlet en plein-air, un sarrusophone nous présenter son instrument, ce grand méconnu ; on a aussi évoqué le problème économique du prix et du prêt des instruments et celui de la formation des jeunes.

Ainsi dans une succession de séquences fort bien dosée, le montage illustre autant visuellement qu'auditivement la vie de la musique populaire. C'est un document sociologique de réelle valeur.

Qu'après tant d'émissions des Musiciens du Soir, nous n'issions encore découvrir des ensembles de la qualité de Saint-Marcel est littéralement étonnant. Il y a là, de quoi conforter et stimuler les animateurs des Sociétés Musicales d'Amateurs.

René TONNON

1er Concours international de composition Marcel Josse

Organisé par l'Association des saxophonistes de France (A.S. S.A.F.R.A.).

1) Le 1er concours international de composition Marcel Josse est ouvert aux compositeurs de tous les pays, qui sont élèves des classes d'écriture des Conservatoires ;

2) Les concurrents devront envoyer leurs œuvres au Secrétariat du concours, à M. R. Audefroy, Conservatoire national de région, 26, rue Hoche, 35000 Rennes (France), avant le 31 octobre 1975 ;

3) Les œuvres devront être envoyées au nom de l'auteur (qui devra indiquer date et lieu de naissance, nationalité et adresse). Il sera exigé un certificat de scolarité 1974-1975, daté et signé de l'établissement, pour valider son droit d'inscription au concours ;

4) Ce concours est réservé à des œuvres originales et inédites pour saxophone avec accompagnement de piano. La partie de soliste pourra être écrite au choix, pour saxophone soprano, alto, ténor ou baryton, et d'une durée d'exécution de 10 à 18 minutes ;

5) L'exécution de la 1ère œuvre primée sera assurée au cours du Congrès Mondial du Saxophone à Londres en 1976 ;

6) Les compositions seront renvoyées aux intéressés sur leur demande et à leurs frais. Cette demande devra parvenir au Secrétariat avant le 1er février 1976. Le Secrétariat du concours ne pourra d'aucune façon être considéré comme responsable de la conservation des partitions dont la restitution n'aura pas été demandée dans le terme établi ;

7) Le jury sera placé sous la présidence de M. Tony Aubin, membre de l'Institut ;

8) Les travaux du jury se dérouleront à huis clos avant le 15 décembre 1975. Toutes les partitions seront examinées et jugées en réunion collective à Paris ;

9) Seuls les lauréats seront avisés des décisions du jury, au plus tard le 31 décembre 1975 ;

10) Le jugement du jury sera sans appel ;

11) Aux travaux du jury assisteront deux membres de l'A.S. S.A.F.R.A., ainsi que le Secrétaire du concours.

CONCOURS

MUSIQUE DE LA 2ème REGION AERIENNE

Le recrutement de quatre sous-officiers musiciens à statut spécial, aura lieu par voie de concours le 17 juin 1975 pour les emplois suivants :

— Flûte, hautbois, cor d'harmonie, saxhorn contrebasse (exécution du morceau imposé sur le saxhorn-basse).

Les demandes de renseignements et les candidatures doivent être adressées à : M. le chef de la musique de la 2ème Région aérienne, Caserne de Rose, 93350 Le Bourget-Dugny.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ces concours.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

Jeu. 23 mai, 20 h. 30, square Montsouris (musique).

Jeu. 26 juin, 20 h. 30, Sq. Sarah-Bernard (batterie-fanfane).

Mardi 9 septembre, 20 h. 30, Sq. Sarah-Bernard (musique).

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

DUREY

Parler de Louis DUREY c'est d'abord évoquer le « Groupe des Six » pour la première fois dans cette chronique.

Pour la première fois également cinq musiciens et un poète se réunissent, au début de notre siècle pour réagir contre l'influence de Debussy, Fauré, Ravel et se donnaient pour but de lutter contre les raffinements et l'élégance de ces maîtres.

Je ne puis mieux définir le but de cette association que de citer Norbert Dufourcq :

« Guerre aux sonorités estompées, aux ambiances poétiques diffusées, aux mirages de l'harmonie ; il s'agissait de déboulonner Verlaque, de substituer la couleur à la nuance. Mais surtout il fallait faire du nouveau à tout prix. Stravinsky et Schönberg étaient promus classiques, on immolait Beethoven et Bach, on se voulait « Barbare » comme Ch. Philippe. Fort heureusement ces six musiciens, encore qu'indépendants, avaient tous de la valeur et, si Milhaud et Honegger illustraient assez bien la doctrine du Groupe, Durey, Auric, Poulenc et Germaine Tailleferre suivaient des voies divergentes... »

C'est en 1917 que se trouvent rassemblés Arthur Honegger, Eric Satie, Georges Auric et Louis Durey dans un concert patronné par Blaise Cendrars et Eric Satie. De ce dernier, le ballet *Parade* venait d'attirer l'attention d'un certain nombre de musiciens réagissant contre l'esthétique « nébuleuse et invertébrée » de Pelléas et Mélisande. (Laissons-leur rétrospectivement la responsabilité de cette appréciation !).

Ces « Nouveaux Jeunes », ainsi qu'ils se nommaient, à l'origine, devaient se joindre au poète Jean Cocteau puis à deux autres musiciens : Germaine Tailleferre et Darius Milhaud. On connaissait déjà ce dernier grâce à deux fragments de son *Oresteie* qu'il venait d'écrire puis *Agamemnon* et *Les Choéphores*. Milhaud séjournait alors au Brésil.

En 1918, le « promoteur » de cette Association, Jean Cocteau, rédige un manifeste portant le titre « Le Coq et l'Arlequin ». Le coq symbolisant les qualités françaises, l'arlequin figurant les influences étrangères telles que celles de Schönberg, Cocteau écrit dans ce manifeste :

« Attention ! Soyez bien sur vos gardes car seule la musique parmi tous les arts vous tourne autour. Il faut que le musicien quérisse la musique de ses enlacements, de ses ruses, de ses tours de cartes, qu'il l'oblige le plus possible à rester en face de l'auditeur ».

Debussy vient de mourir (1918). On n'attend pas longtemps pour s'attaquer à son chef-d'œuvre lyrique ! Mais certaines œuvres sont assez fortes pour se défendre... Bien entendu c'est aussi la condamnation de *Tristan*.

Jean Cocteau insiste en ces termes : « Ce qui balaise la musique impressionniste, c'est par exemple une certaine danse que j'ai vue au Casino de Paris » ou encore « ... on peut espérer bientôt un orchestre sans la caresse des cordes : un riche orphéon de bois, de cuivres et de batterie ».

Pour concrétiser ce manifeste il manquait un titre. C'est le critique Henri Collet de « Comedia » qui le fournit dans un article publié en 1920 sur les tendances nouvelles « Les Cinq Russes, Les

Six Français et M. Eric Satie ». Jean Cocteau n'avait pas songé qu'il avait été assez imprécis dans son manifeste. En effet, le public crut qu'il défendait le music-hall et le jazz.

Les six musiciens en publient alors un second dans lequel chacun exprime des points de vue différents en apparence mais qui rallient leurs suffrages dans la phrase de Georges Auric : « Il suffit que, réveillés à temps, nous découvriions toute l'importance du danger couru ».

Mais peu à peu cette association, si bien partie en guerre au début, devait se désagréger car ses membres ne savaient plus exactement dans quelle voie ils allaient s'engager. La personnalité de chacun s'exprimera selon son gré et une amitié solide restera intacte entre les Six, c'est-à-dire : Arthur Honegger, Darius Milhaud, Louis Durey, Germaine Tailleferre, Georges Auric, Francis Poulenc.

Louis DUREY se détacha du Groupe des Six en 1923. Il ne subit que passagèrement l'influence d'Eric Satie et d'Igor Stravinsky que Jean Cocteau proposait en modèles.

Né à Paris le 27 mai 1888, il travailla avec Léon Saint-Requier. Adhérent de la Fédération Populaire en 1936, il participa à la création de l'Association Française des Musiciens Progressistes en 1945. Ce groupement préconise l'application en France des directives populistes de l'esthétique officielle soviétique. Une grande partie de son activité a été consacrée à ce mouvement.

Il serait facile de dire, comme tant d'autres, que sa production de compositeur est essentiellement vocale et ce ne serait pas trahir son talent. Il est indéniable que, parmi ses œuvres les plus caractéristiques on trouve le *Poème de la Prison*, un cycle de dix mélodies sur des textes de Guillaume Apollinaire, la cantate *Printemps au fond de la mer*, sur un poème de Jean Cocteau dans laquelle on sent l'influence d'Eric Satie. D'autres partitions vocales ne manquent pas de relief telles que les *Épigrammes de Théocrite*, *Trois Poèmes de Pétrone*, *Inscriptions sur un oranger*, sur un texte de E. Parny, *Le Bestiaire* (Apollinaire) pour chant et orchestre, *Chansons Basques* (Cocteau). S'ajoutent à cette liste, des chants populaires en très grand nombre, des cantates parmi lesquelles *Paix aux hommes par millions* sur un texte de Maïkowski, *Cantate à Ben Ali*.

Cela ne doit pas nous faire oublier le domaine instrumental auquel il a consacré aussi le meilleur de lui-même. Pour le piano, dont il joue remarquablement, nous trouvons *Trois Sonatines*. La seconde en Mi mineur est de forme classique elle offre la particularité de montrer un premier mouvement « Animé » construit sur un seul thème et un « Andante » comportant deux variations fort bien écrites formant le dernier mouvement. Des *Dix Inventions* pour piano, il tira une transcription à deux voix pour instruments divers. Pour le clavier notons aussi un *Nocturne et Carillon de neige* (4 mains). Une *Sonatine* pour flûte et piano mérite d'être connue.

Si *Deux trios à cordes* sont restés inédits, il n'en est pas de même pour les *Trois Quatuors à cordes*. Louis Durey avait étudié le système sériel que l'on ressentira à l'audition du premier quatuor tandis que l'on admirera la riche polyphonie du troisième. La *Fantaisie concertante* est écrite pour un violon et un violoncelle.

Pour le théâtre *L'Occasion*, comédie lyrique d'après Prosper Mérimée est restée inédite. Une musique de scène pour *L'Intruse*, drame de Maeterlinck montre une expression plus lyrique que les autres œuvres.

Nous n'avons guère d'occasions de rencontrer dans les programmes actuels ces compositions qui mériteraient une large diffusion par l'intérêt qu'elles suscitent.

Quand j'aurai encore cité des œuvres instrumentales plus récentes telles que *Octrophonies* (1965), *Sinfonietta* (1966), *Divertissement pour Trio d'anches* (1966) et *Auto-portraits* (1967) pour le piano, il ne nous reste qu'à souhaiter à cet artiste modeste et trop effacé de le voir en meilleure place dans cette époque où l'engouement de la recherche à tout prix peut attirer la curiosité sans pour cela effacer totalement la contribution apportée par des musiciens de grand talent. N'oublions pas la part qui leur revient et ayons à cœur de ne pas les rayer définitivement d'un monde dont l'évolution doit incontestablement une grande part à ce qui se précède de loin ou de près.

Pierre PAURON.
(A suivre).

FLUTE A BEC

Nouveautés :

- Bardez et Valibouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC. Etude des cinq types de flûtes à bec. Doigté chiffré en deux couleurs. Illustrations bicolores. 6 cahiers. Cahier III, classe de 5ème 19,70
- Bernolin. ECOLE DE FLUTE A BEC : 15 ETUDES TECHNIQUES pour flûtes à bec alto 26,40
- Klapil. SIX CHANSONS POPULAIRES TCHEQUES pour 2 flûtes à bec soprano et accompagnement de piano ad lib 19,70
- VINGT CHANSONS POPULAIRES SLAVES pour 2 flûtes à bec et guitare 12,50
- Paubon. LE GRADUS DE LA FLUTE A BEC. Etude progressive sur textes musicaux des cinq types de flûtes. Cahier C : instruments en fa (alto, soprano, basse) 1ère partie 26,20
- PRELUDE ET DANSE pour flûte à bec (ou flûte traversière) et percussion 13,30
- Pendleton. CINQ POEMES pour voix, flûte à bec et percussion, poèmes de M. Carème. La partition 26,20
- Schmidt-Wunstorf. PETITS AIRS DES PAYS D'EUROPE. 34 pièces pour flûtes à bec ou autres instruments mélodiques, ou voix et instruments à percussion (instrumentation Orff). 3 cahiers, chaque 16,00
- Veilhan. LA FLUTE A BEC. Enseignement complet en trois parties. Vol. II 16,00
- Wuytack. MELANCHOLIC, MEMPHIS, MEMO, pour quatuor de flûtes à bec 6,00

Alphonse LEDUC

175, rue St-Honoré - 75012 PARIS
Tél. 260.62.47 et 48.61

CHACQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

CONSORTIUM MUSICAL
Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. 824-89-24 - 246-52-22

NOUVEAUTES

- André AMELLER : ARIOSO pour Contrebasse et Piano
- André AMELLER : CAPRICCIO pour Saxophone alto Mi bémol seul
- René CAPDEVILLE : JOYEUSE SOIS, MON AME pour Orgue
- René CAPDEVILLE : JOYEUSE SOIS, MON AME pour Orgue ou Orgue et Chant
- René CAPDEVILLE : FANFARES pour Orgue
- André CAURETTE : LE HAUTOBOISTE. Méthode pratique et progressive de Hautbois
- E. de CORIOLIS : INTRADA ET FANDANGUILLO pour Trompette et Piano
- J.-M. DEPELSENAIRE : CONCERTINO POUR 3 BASSONS avec acc. de Piano
- J.-M. DEPELSENAIRE : CONCERTINO POUR 3 HAUTOBOIS avec acc. de Piano
- Michel FICHE : CONCORDE 001 pour Trompette et Piano
- Georges FRIBOULET : POUR PASSER LE TEMPS (5 Pièces faciles pour Piano)
- M.-L. GUILLAUME : POUR ALEXIS (5 petites pièces pour débutants) Piano
- Michel MERIOT : Traité rythmique (du cours préparatoire au cours supérieur)
- René MIGNON : PETIT CONCOURS pour Clarinette et Piano
- Richard PHILLIPS : ENTRE JEUNES AMIS (10 Pièces pour Violoniste et Pianiste débutants)
- Jeanne RIAVEC : ESQUISSES pour Guitare seule
- André RIBAUT : PRES DU RUISSEAU (Mélodie pour Piano)
- André RIBAUT : ELDELWEISS pour Piano
- Manuel RIVEYRO : Transcription pour accordéon de concert de la MARCHE TURQUE de MOZART
- Jean SICHLER : ALLONS A LONDON (6 pièces pour Piano)
- Jean SICHLER : LES CARILLONS (5 Pièces pour Piano)
- Robert TRUILLARD : MINUETTO pour 4 Clarinettes en Si b avec conducteur
- Robert TRUILLARD : ROMANCE pour Clarinette Si b et Piano
- Robert TRUILLARD : SICILIENNE pour 4 Clarinettes en Si b avec conducteur
- Michel VERGNAULT : BALLADE ET RONDE pour Harpe
- Michel VERGNAULT : ENTRE FLUTES pour 4 Flûtes traversières ou flûtes à bec
- A. VIGUIE-BOYER : LES PETITES DANSEUSES CAMBODGIENNES pour Piano
- P. WORSCHER : Interprétation pour Guitare seule de la GAVOTTE EN RONDEAU de BACH
- R. WORSCHER : Interprétation pour Guitare de VARIATIONS SUR UN THEME de MOZART (La Flûte enchantée) Fernando SOR

Paul Beuscher

23 à 29 boulevard Beaumarchais
PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre)
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée méthodes etc..

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Compte-rendu des séances des 7 et 8 mars 1975 (suite)

M. CIMETIERE. — Il faut que les sociétés présentant des candidats passent par le président fédéral. Il sera averti par votre circulaire. Il n'est donc pas nécessaire de remplir les journaux régionaux, qui d'ailleurs disparaissent. Au lieu de 50.000 envois, il y en a 46 à faire. Nous sommes avertis des gens candidats aux stages. Ce n'est pas la peine d'adresser une circulaire aux gens que cela n'intéresse pas, que cela ne peut pas encore intéresser. Ce qui n'empêchera pas, à la première réunion fédérale, de mettre tout le monde au courant de ce qui se fait au centre.

M. TONNON. — Soyons réalistes. Nous avons plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Je prétends que tous peuvent être intéressés par les stages. Nous avons 12.000 abonnés au journal. Il y a là une distorsion qui me gêne un peu.

M. CIMETIERE. — Les journaux se diffusent entre sociétés, on se les repasse.

M. TONNON. — Vous êtes optimiste.

M. THIRAUULT. — Je crois que la proposition faite peut vous convenir. Je rappelle que mon ami Tonnou me disait hier soir qu'aucune candidature ne sera acceptée à Toucy si elle n'est pas présentée par un président.

M. TONNON. — J'ai joué le jeu.

M. THIRAUULT. — Ce qui a été demandé me paraît rationnel. Il faudrait que les présidents reçoivent des circulaires émanant du Comité de Gestion.

Il me paraît normal d'informer les présidents directement, le journal n'est pas lu par tous.

M. CIRAN. — J'appuie la proposition de notre ami Cimetière, il faut le faire passer dans la presse régionale. De plus en plus il y a dans les journaux des chroniques musicales, vous avez dû le constater dans vos régions. Ils seront très heureux d'avoir ces communiqués. Mais attention, il faut les faire paraître afin qu'ils puissent passer facilement sous le couvert de la fédération locale, qui a une action sur le journal à qui elle a l'habitude d'envoyer des articles. Ce que je demande, c'est que les circulaires soient toutes prêtes, qu'il n'y ait qu'à ajouter le titre de la fédération intéressée et les éditions dans lesquelles ça doit paraître. C'est une très bonne idée.

M. ROLANDO. — Sur le plan financier, comment les choses vont-elles se passer à Toucy ?

M. TONNON. — J'ai ici un projet de budget prévisionnel, que j'avais préparé pour la réunion du comité de gestion du 27 janvier, dans lequel j'ai bien fait le distinguo entre les investissements et le fonctionnement.

Les investissements semblent, d'après les renseignements qu'on m'a donnés rue Lafayette, tels qu'on puisse y faire face avec une subvention, j'en parlais tout à l'heure.

Quant au fonctionnement, mes prévisions pour cette année sont de 292 F. Or rien qu'en participation, prises en charge par Jeunesse et Sports, 6 F par journée de stagiaire, subvention de la SACEM, subvention des Affaires Culturelles, du Comité National de la Musique Populaire, et participations des stagiaires, mais à des prix qui varieront dans la mesure où nous aurons d'autres aides, Toucy n'est pas fait pour faire de la réclame, on devrait assurer le fonctionnement. Pour l'instant, vous l'avez remarqué, la participation des stagiaires est de 30 F par jour. Cela comprend le fonctionnement de la maison et l'enseignement. Mais dans la mesure où des subventions viendront, nous aurons peut-être la bonne surprise de pouvoir dire que nous nous en sortons à moins.

Il est bien entendu que la notion d'amortissements ne m'a pas échappé. Vous m'avez donné un capital de 71 millions de francs, il faut que je l'amortisse. Je ne suis pas comptable, mais j'ai vérifié la comptabilité d'associations de la loi de 1901.

M. ROLANDO. — Pour le prochain stage, vous demandez une participation aux stagiaires de ?

M. TONNON. — 400 F.

M. ROLANDO. — Sur quoi l'avez-vous basée ?

M. TONNON. — C'est un stage plus cher que les autres parce qu'il y aura beaucoup de matériel, en harmonie, en direction, en analyse, il faut des partitions. Et on ne peut pas analyser la Pavane pour une Infante Défunte sur une partition de piano. Il y a 20 stagiaires, il faut acheter 10 partitions de poche. Mais c'est un matériel qu'on va retrouver dans l'avenir. Le jour où on voudra, pour le certificat d'aptitude, désigner des œuvres à analyser, comme par hasard on va retrouver les œuvres qui ont été analysées en stage. C'est de bonne guerre.

M. ROLANDO. — Les 400 F ne sont pas justiciables d'amortissement par Jeunesse et Sports ?

M. TONNON. — Je ne me suis basé que sur ce dont j'étais sûr, à savoir la subvention de 6 F par jour. C'est tout.

M. DAUCHY. — Je suis très heureux d'avoir entendu ce que vous avez dit, mais je voudrais une précision sur les disciplines. Vous avez parlé de chant choral. Cela me fait infiniment plaisir. Je vous pose une petite question : la discipline orchestre symphonique ?

Orchestre symphonique, chorale, harmonie, analyse d'œuvres, venez me voir ce soir, j'ai de très bonnes nouvelles pour vous, un tas de matériel.

M. TONNON. — Merci. (appl.) Il n'y a pas de programme pré-établi pour Toucy. Il y a d'abord des besoins exprimés par vous, ou des offres de collaboration faites par vous. C'est ainsi que Toucy sera notre affaire à tous. Il y a des stages d'orchestre à plectres, L'accordéon, on n'a pas pu le faire parce que notre ami Etienne Lorin est en mauvais état de santé. Je me suis adressé en priorité aux conseillers techniques de la Confédération. Il reste la possibilité de faire 2 stages aux vacances prochaines, 2 stages de 30.

M. ROBERT. — Le diplôme dont parlait M. Tonnou est d'une importance capitale. Il va être admis officiellement. Nos chefs de musique et moniteurs seront admis à entrer dans les écoles primaires.

Cela m'amène à parler du stage de Boulouris dont je suis responsable. Il y avait la mer, il faut le dire. A Toucy, ce sera sérieux. C'est ce qui intéresse nos jeunes surtout.

Le problème dramatique et angoissant, c'est que nous avons des gosses qui ont la musique dans la peau, et qui se dirigent vers un autre métier parce que la musique ne nourrit pas. Si M. Tonnou réussit à faire admettre ce diplôme officiel, nous aurons des enfants qui feront de la musique un métier, et nous aurons de la place pour eux dans les départements. L'ain est un des plus petits départements, en France, et nous pouvons occuper 75 moniteurs.

Nous avons des enfants mordus, nous ne pouvions rien leur promettre parce que nous n'avions rien à leur donner. Toucy va peut-être nous permettre de réaliser notre rêve.

Notre rôle n'est pas de faire aller au Conservatoire tous nos enfants. Mais nous avons besoin de beaucoup de moniteurs, de chefs de musique pour remplacer ceux qui vont disparaître.

J'ajoute, M. Tonnou ne le sait peut-être pas, que nous avons un représentant du ministère chargé de toutes les activités artistiques du département. Cette personne est bienveillante ou pas.

Nous avons fait l'année dernière un stage merveilleux, et nous avons montré aux conseillers généraux, aux députés et maires ce qu'on appelle la fin de stage, la démonstration du travail fait. L'engagement a été tel que le président du conseil général a dit : « Je ferai voter 5 millions pour le stage de l'année prochaine ».

Nous étions sauvés.

Nous avions 5 moniteurs qui auraient pu enseigner dans les écoles. Ils ont été proposés et admis, mais il y avait la question

financière, parce que, le conseil général ayant voté une somme de 14 millions, cette somme a été détournée de son but, pour faire dans les écoles un quatuor ou un quintette de musique d'ensemble. Les deux sont très utiles. Mais pourquoi empêcher les moniteurs d'entrer ? Avec le diplôme officiel, nous ne verrons plus cela.

De plus, nos stagiaires de Boulouris, les premiers remontent peut-être à 15 ans, ont écrit tous en fin de stage pour demander un certificat démontrant qu'ils avaient travaillé en stage. On a refusé de le donner en disant qu'ils n'étaient pas du niveau. Mais par la suite, ils ont demandé des attestations, comme quoi ils avaient été présents au stage. On a été obligé de les faire. Ils se sont présentés dans les mairies avec cette attestation. Les maires ont cru qu'ils étaient au niveau. Ne vaut-il pas mieux, à la fin du stage, faire un examen sérieux et mettre la valeur de l'élève, pour qu'ils puissent se présenter avec ce que nous avons signé ? Ce sera une garantie.

Voilà ce que je voulais vous dire. N'hésitez pas si vous avez des enfants valables, accrochés à la musique, pas ceux qui désirent gagner de l'argent, à les envoyer à Toucy.

Encore une remarque. On a dit que les stagiaires devaient être présentés par les présidents fédéraux. Je demande aux présidents fédéraux de s'assurer que l'appréciation donnée a été bien faite, qu'elle est bien méritée. Nous avons reçu des gens avec une lère mention qui n'avaient jamais fait de dictées, jamais chanté. Votre responsabilité est grande ? Prenez-la en considération.

M. LE PRESIDENT. — Merci. Je vous propose de faire une pause de 10 minutes.

La séance est suspendue à 17 h.

La séance est reprise à 17 h. 30.

M. EHRMANN. — Comme suite à l'exposé de M. Tonnou, je tiens à vous faire connaître que M. Julien, président de la Fédération de la Nièvre, vient de nous faire savoir que la société de La Charité-sur-Loire donnera un concert prochainement au bénéfice de Toucy. (Appl.) Nous remercions bien entendu aussi bien M. Julien que la société.

Nous passons maintenant au règlement confédéral des concours.

7. — REGLEMENT DES CONCOURS DE MUSIQUE

M. PIN. — Mes chers collègues, je dois d'abord vous donner quelques explications pour vous dire à la suite de quelles circonstances c'est moi qui me trouve chargé par le conseil d'administration de vous présenter le projet de règlement confédéral des concours.

Lors du congrès de Narbonne, en juin 1974, le président Semler-Collery vous avait exposé que, dans le but de préparer une mise à jour du règlement des concours, il avait pris diverses mesures. Il avait provoqué une réunion de spécialistes des chorales, qui groupait autour de M. Moerlen, président des chorales d'Alsace, M. le directeur de la chorale de Tourcoing, et M. Malfait, membre du comité de la Fédération de l'Ile-de-France, président de l'Union départementale des Yvelines, directeur de plusieurs chorales et du conservatoire Cecilia de Poissy.

Il avait consulté pour l'accordéon et les plectres les deux conseillers techniques de la CMF, MM. Etienne Lorin et Marteau.

Il m'avait demandé à moi-même de revoir les dispositions générales et de rédiger un avant-projet.

Enfin, en ce qui concerne les batteries-fanfars, une réunion s'était tenue à Angoulême, qui groupait autour de M. Trémine, conseiller technique de la C.M.F., M. Mazen, de la Fédération de la Charente, et M. Félicien Pellé. J'ai moi-même eu l'occasion de commenter brièvement devant le congrès de Narbonne l'avant-projet que j'avais préparé ; pendant que M. Moerlen communiquait les modifications qu'il estimait souhaitables en ce qui concerne les chorales, M. Babin, en l'absence de MM. Mazen et Trémine, exprimait les grandes lignes

de l'avant-projet établi à Angoulême par les spécialistes des batteries-fanfars, et M. Texier donnait lecture des rapports de MM. Etienne Lorin et Marteau.

En conclusion, il avait été convenu qu'à partir de ces divers avant-projets plus ou moins fragmentaires on établirait un projet unique, qui serait envoyé à toutes les fédérations pour qu'elles puissent l'examiner et faire part de leurs remarques et observations.

C'est ce qui a été fait. Je pense qu'elles l'ont toutes reçu. 8 d'entre elles ont fait connaître leurs observations, cependant que la fédération de la Charente et celle de l'Ile-de-France envoyaient un projet complet.

C'est alors que, compte tenu du fait que j'étais sur place, le président Semler-Collery m'a remis tout le dossier, en me demandant d'établir à partir de cet ensemble un projet définitif.

J'ai fait ce travail de mon mieux.

Je dois d'abord vous dire que sur un grand nombre de points les 2 projets de la Charente et de l'Ile-de-France étaient communs, il n'y avait guère que la forme de rédaction qui changeait, et j'ai essayé d'en tirer un texte unique.

Je rends hommage au travail fait par la fédération de la Charente pour tout ce qu'il a apporté d'ordre et de clarté dans un domaine assez confus, celui des batteries-fanfars. J'ai voulu aller plus loin que lui dans cet ordre et cette clarté, et M. Trémine m'a démontré que je m'étais trompé. Je l'admets bien volontiers. Je suis prêt à revoir avec lui sur ce point les problèmes qui se posent.

Pour ce qui est des observations des autres fédérations, la plus grande partie en a été retenue, avec parfois certaines nuances.

Le projet est un règlement général, qui ne prétend pas s'imposer dans des détails d'ordre pratique, qui doivent rester à l'initiative des comités d'organisation, et seront donc fixés par le règlement particulier de chaque concours rédigé par ces comités.

Ce règlement se subdivise en 6 chapitres :

Chap. I. — Dispositions générales. Définition des catégories dans lesquelles sont réparties les sociétés. Le nombre en a été augmenté, si l'on peut dire, car le nombre de ces catégories n'était pas fixé dans la rédaction actuelle du règlement.

Il a paru bon, malgré la complication apparente, mais qui simplifie beaucoup la rédaction des chapitres suivants, de subdiviser en 5 catégories les diverses formations de batteries.

D'autre part il a paru bon d'ajouter 2 catégories nouvelles, les ensembles de musique de chambre, et ce que nous avons appelé les groupes instrumentaux divers.

Le chapitre II définit le classement des sociétés dans les divers degrés, et précise les conditions auxquelles doivent satisfaire les sociétés et supérieure pour conserver le classement.

Le chapitre III donne la composition des sociétés des diverses catégories, et c'est dans ce chapitre III qu'il y aura beaucoup à faire, à la suite de la conversation que je viens d'avoir avec M. Trémine. Il y aura à remettre un peu d'ordre dans l'ordre qui a déjà été remis, et M. Trémine m'a démontré — je le crois volontiers, il est spécialiste et moi pas, qu'en voulant aller plus loin que lui dans la remise en ordre, j'ai fait quelques erreurs.

Le chapitre IV définit les épreuves, la notation, le barème d'attribution des prix, ainsi que les conditions de jury.

En ce qui concerne les batteries et les batteries-fanfars, il n'est plus demandé qu'un seul morceau au choix, plus de tirage au choix.

Le chapitre V traite des épreuves facultatives : concours d'honneur, épreuves de solistes, épreuves spéciales à l'initiative des comités d'organisation de chaque concours.

Le chapitre VI traite de l'organisation. Il se borne à des règles très générales, mais lais-

sant la plus grande initiative aux comités d'organisation.

Voilà donc dans ses grandes lignes comment se présente ce projet de règlement confédéral des concours que le conseil d'administration m'a demandé de rapporter aujourd'hui devant vous, et qui est soumis à vos observations. Je suis prêt à entendre, comme je suis prêt à répondre à toutes les questions que vous voudriez bien poser.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Pin, Ehrmann, Trémine, Malfait, Chalumeau et Bertrand, un certain nombre d'articles sont adoptés et MM. Pin et Trémine sont désignés pour préparer un texte qui sera de nouveau soumis aux fédérations avant le prochain congrès.

La séance est levée à 18 h. 30.

8 MARS 1975

La séance est ouverte à 9 h 15 sous la présidence du Cdt Semler-Collery.

ELECTIONS

M. LE PRESIDENT. Il s'agit d'élire 5 membres, le tiers du conseil d'administration, et la liste comporte 12 noms. Pour la commission de conciliation et d'arbitrage il y a 4 candidats pour 3 sièges. Pour la commission de vérification des comptes, 3 pour 3 postes.

M. ANNE. Mes chers collègues, une petite explication avant le vote. Votez avec vu que je ne suis pas candidat. Mon grand âge et mes démoliions m'ont incité à laisser la place à des jeunes. Je suis ici pour pour vous faire mes adieux et revoir des amis.

En ce qui concerne la Normandie, dans les bulletins de vote il y a 2 erreurs. Mon successeur à la présidence de la fédération a dû donner sa démission, c'est mon ami Angot qui a fait l'intérim, et il a transmis de fausses nouvelles à la Confédération au point de vue candidatures. Pour le conseil d'administration il faut maintenir M. Decugis. M. Perret est à biffer. M. Petit est pour la commission de conciliation. Je tiens à le préciser avant le vote.

M. THIRAUULT. Pour une plus grande clarté, nous allons présenter les candidats. Il paraît rationnel de faire l'appel, dans l'ordre des fédérations :

M. Paul COURTILLON, des Bouches-du-Rhône.

M. Adrien CANAVESIO, membre sortant, présenté par la fédération dauphinoise.

M. Louis LEVRANGI, présenté par la fédération dauphinoise.

Un congressiste : Il y en a 2 présentés par la fédération dauphinoise ?

M. EHRMANN. Ce n'est pas interdit par le règlement.

M. THIRAUULT. Nous en avons parlé au bureau, le règlement ne s'y oppose pas.

Le congressiste : La logique voudrait peut-être qu'il en soit autrement.

M. THIRAUULT. Nous en avons jugé de la même manière, et nous allons faire ce qu'il faut pour que l'année prochaine cela ne se reproduise pas. C'est-à-dire ce que nous voudrions, c'est une modification des statuts, ou plutôt une modification du règlement intérieur. Mais nous sommes obligés aujourd'hui, vous l'admettez, de suivre les statuts existants.

M. THIRAUULT. M. François VERDIER, présenté par la fédération de Haute-Garonne.

M. Raymond LAFOND, présenté par la fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

M. Claude DECUGIS, présenté par la fédération de Normandie.

M. Robert DHUMEAU, présenté par la fédération de l'Ouest.

M. Paul PIN, présenté par la fédération de l'Ile-de-France.

M. André CHALUMEAU, présenté par la fédération de Seine-et-Marne.

M. Gabriel ROLANDO, présenté par la fédération du Sud-Est, vice-président.

M. LABBE. Est-il normal qu'une même personne soit candidate au conseil d'administration et à la commission de conciliation ? S'il est élu dans les 2, la double élection est-elle admise ? Les statuts le prévoient-ils ? M. Decugis est dans les deux.

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Séance du 8 mars 1975 (suite)

M. EHRMANN : Non, M. Anne vient de dire qu'il ne se présente qu'au conseil.

M. DECUGIS : C'est M. Petit qui est candidat à la commission de conciliation. Il faut écouter ce qu'on vous dit.

M. ANNE : Je m'excuse de faire un da capo. Je précise que M. Perret n'est pas candidat. M. Decugis, directeur de la musique municipale du Havre.

M. THIRAULT : Pas de titres, nous avons décidé au bureau de donner simplement les noms. Si on donne des titres, ce sera une incitation à voter plutôt pour l'un que pour l'autre. Je m'y refuse, et le bureau s'y refuse.

Un congressiste : Est-ce qu'il ne serait pas logique de connaître les membres restants et les fédérations auxquelles ils appartiennent, les membres non renouvelables, de façon à établir judicieusement la représentation de toutes les fédérations.

M. THIRAULT : Pourquoi pas ? Ce n'est pas un secret, cela paraît dans le journal régulièrement. Le président d'honneur est M. EHRMANN, je ne vous le présente pas.

Le président est le commandant Semler-Collery.

Les vice-présidents sont :

M. ROLANDO, sortant de la fédération multiple du Sud-Est.

M. ANNE, qui ne se représente pas.

M. CIRAN, du Sud-Ouest, région de Bordeaux.

M. OMER DUFOUR.

Le secrétaire général M. Roger THIRAULT, de l'Aisne.

Le trésorier, M. AMELLER, de la Côte-d'Or.

Le trésorier adjoint, M. RELIN, de la Fédération du Centre.

Les membres sont :

M. VILLATTE, Orléans-Berry.

M. FROIDEFOND, Indre-et-Loire.

M. DELTOUR, Gers.

M. FIEVET, Seine-et-Marne, il ne se représente pas.

M. CANAVESIO, Bouches-du-Rhône.

M. CHAROLAIS, Ile-de-France, ne se représente pas.

M. CANAVESIO : Les candidats peuvent dire un mot ?

M. THIRAULT : Le conseil d'administration ne le souhaite pas. Je ne sais pas si cela est démocratique.

M. ROSE : Le Nord avait un vœu à défendre sur le mode d'élection. Il m'a été précisé que, et c'est vrai, les statuts et le règlement intérieur ne l'interdisaient pas. Il m'a même été dit que si quelqu'un voulait présenter une candidature de dernière minute, ce n'était pas interdit. Il ne faut surtout pas le faire. Mais nous sommes d'abord intervenus contre ce mode d'élection.

M. ROSE : Je ne vous le cache pas, le Nord votera aujourd'hui pour la dernière fois si ces

modifications ne sont pas apportées à ce règlement. La représentativité des fédérations de France doit être plus équitable. Je comprends ce qui a été dit tout à l'heure.

Notre président honoraire, M. Briançon, avait l'an dernier présenté un vœu. Ce vœu avait été examiné avec extrêmement de bienveillance le vendredi, et vous me pardonnez ma franchise brutale, il a été admirablement enterré le samedi. Il faudrait bien qu'on change un peu ces méthodes.

Il y a maintenant en France, que vous le voulez ou non, des régions, qui doivent être représentées au bureau. Les gens élus à la base représenteraient automatiquement leur région au bureau de la C.M.F. Et ce que nous faisons, nous allons encore une fois perdre deux heures, serait supprimé, pour le grand bien de la Confédération.

M. THIRAULT : Pour ma part je considère que le problème n'est pas aussi simple. Je crois que ce n'est pas le moment de faire une polémique. Toutes les régions ne sont pas encore organisées. Je suis moi-même conseiller régional culturel, je crois savoir ce qui va et ce qui ne va pas. Dans certaines régions que je connais bien, il serait actuellement impossible de faire des élections à la base parce que les fédérations n'ont aucun rapport et ne veulent pas en avoir. Tout s'arrangerait avec le temps. Je crois qu'il ne faut pas aller trop vite, bien que vous ayez raison pour la répartition.

M. RELIN : Avant tout il faudrait que les fédérations soient organisées par région. Je cite le cas de ma région. Il y a 4 départements. Je suis à cheval sur 3 régions, l'Auvergne, la Bourgogne, et le Limousin. Alors comment être représenté ? Il faut d'abord savoir si on doit organiser les fédérations à l'image des régions qui seront certainement changées d'ailleurs, la régionalisation n'est pas définitive, croyez-moi, il y a beaucoup trop de régions. Je crois qu'il faut rester comme on est, en attendant que la régionalisation soit définitive, et calquer après nos fédérations sur les régions.

M. CIMETIERE : Ce n'est pas impossible, on l'a fait.

M. THIRAULT : Vous êtes favorisés par le département. Je crois que tous les avis sont bons, mais en faire la synthèse est difficile. M. Rose dit : « Nous ne voterons plus ». Faites confiance au conseil d'administration. Si un jour vous en faites partie, vous verrez alors qu'il essaie de bien faire, mais que ce n'est pas facile.

M. ROSE : Nous avons la chance d'avoir à nos côtés M. Gaveriaux, qui a voyagé cette nuit pour être présent ce matin. Il est membre de la commission de la

musique à l'école. M. Gaveriaux a reçu sa convocation mardi soir. Il est enseignant. Il s'est précipité quand même. Il avait fait un rapport, et ce rapport n'a pas été entre les mains du conseil d'administration.

M. THIRAULT : Nous avons appelé M. Levraing, 2^e candidat de la Fédération Dauphinoise. Il n'était pas là parce qu'il avait une panne de voiture. Il est arrivé. Je vous le présente.

M. CANAVESIO : M. le Secrétaire Général, m'autorisez-vous... des voix : « Propagande... Propagande... ».

M. CANAVESIO : Pas du tout. M. THIRAULT : Je suis secrétaire général, je n'ai pas à vous autoriser.

M. CANAVESIO : Je voudrais, à propos de M. Gaveriaux, faire une mise au point. Au conseil d'administration il a été dit que M. Gaveriaux, qui au départ semblait être un pur sang, un jeune plein de vigueur, n'avait pas donné signe de vie, et n'avait absolument rien fait. Je dois dire, pour servir la vérité, M. Thiraült a dit : « Pardon, je me porte en faux contre cette affirmation, attendu que je suis parfaitement au courant que M. Gaveriaux, non seulement assiste aux réunions, mais encore, sur le problème particulier de la musique à l'école, a fait un rapport ».

Moi je vous demande de l'entendre. C'est passionnant.

M. THIRAULT : D'accord, mais pas maintenant, nous sommes aux élections.

M. CANAVESIO : Il va partir.

M. THIRAULT : Je m'excuse, mais d'un commun accord le président et M. Ehrmann m'ont confié l'organisation des élections. Je voudrais que cela se passe dans les meilleures conditions. D'accord pour entendre M. Gaveriaux, la question ne se pose pas, mais pour l'instant nous sommes aux élections. Je vous demande de voter, il ne faut pas que le vote soit escamoté. Cette année l'on n'a escamoté une part de responsabilité, je voudrais qu'elle soit assumée. (appl.)

M. ETMANN : M. Gaveriaux doit partir à 11 heures. Le bureau décide de procéder aux élections. Après on commencera l'étude des vœux par la question de la musique à l'école.

M. EHRMANN : Nous allons désigner des scrutateurs. Il faut 2 bureaux.

M. THIRAULT : Y a-t-il des réclamations en ce qui concerne les bulletins ? Pas de réclamations. Le scrutin est ouvert.

VOTE

2. — Examen des vœux

Les vœux seront insérés à la fin du compte rendu de l'assemblée générale.

La Musique à l'école
M. GAVERIAUX : Les fédérations qui ont présenté les vœux 1, 2 et 3 voudront bien m'excuser si je prends la parole avant elles. Mais j'ai été prévenu tardivement mardi dernier, et je n'ai pas pu me libérer davantage, il faut que je reparte à 11 heures.

Vous vous souvenez sans doute qu'en 1972, au cours du congrès qui se tenait dans cette même salle, nous avions dans un rapport présenté le problème de la musique à l'école, qui n'est pas un problème nouveau, hélas, et à la suite de ce rapport le bureau ainsi que l'assemblée avaient décidé de créer une commission de la musique à l'école.

Au programme de cette commission il y avait la relance de la musique à l'école, relance qu'on confiait en priorité aux enseignants eux-mêmes, étant entendu que si le besoin s'en faisait sentir on solliciterait la participation des cadres musicaux locaux. Il est peut-être intéressant, après 2 ans 1/2, de faire un rapide bilan de l'action de cette commission de la musique à l'école. Il va vite à faire.

Pour résumer un peu, 3 interventions : Une intervention auprès de M. Fontanet, alors ministre de l'Education Nationale, qui a recueilli bien sûr la plus extrême bienveillance, mais n'a été suivie d'aucun effet. Une intervention auprès du conseiller technique de M. Fontanet, qui a été, elle aussi, accueillie avec beaucoup de bienveillance, et n'a été non plus suivie d'aucun effet. Enfin une leur d'espoir, la nomination de Jacques Chalilley au poste d'inspecteur général de l'enseignement de la musique à l'école élémentaire. Plusieurs contacts avec M. Chalilley avaient pu faire briller une leur d'espoir. En effet, au cours des interventions faites auprès de lui, nous avons appris qu'une circulaire consacrée à l'ensemble des disciplines d'éveil, c'est-à-dire histoire, géographie, sciences naturelles, dessin, mais aussi musique, avait été rédigée.

Elle était, dirons-nous, soumise aux corrections administratives d'usage. Je suis dans l'enseignement, et à ma connaissance, un peu plus d'un an après l'annonce de cette circulaire, elle n'est toujours pas parue.

Evidemment, ce n'est pas le fait de M. Chalilley, je m'empresse de vous le dire, il a fait son travail.

Deuxième aspect de nos entretiens avec M. Chalilley : Il m'avait invité c'était en janvier dernier. Je crois, à assister aux travaux d'une commission ministérielle consacrée au problème de la musique à l'école. Cette commission ministérielle comportait, si mes souvenirs sont bons, un inspecteur d'académie en mission au ministère, une inspectrice départementale des écoles maternelles, un professeur d'éducation musicale fonctionnant en école normale, qui avait aussi, si mes souvenirs sont bons, des responsabilités syndicales, et un conseiller pédagogique en éducation musicale. Et puis le représentant de la C.M.F.

Je crois tout de même intéressant de vous raconter cet entretien. D'abord il n'est pas difficile à raconter. Je n'ai rien dit, parce qu'on ne m'a rien demandé. Je me suis présenté parce que c'est l'usage et la politesse. Mais apparemment ce n'était pas absolument utile.

Cela dit, la commission a discuté sur des beaux textes destinés à relancer la musique à l'école. Lors de la discussion j'ai bien essayé de placer un mot : j'ai compris que je perdais mon temps, quand elle a été terminée, on a pris mon nom et mon adresse, en disant : « Nous allons vous envoyer un texte définitif pour approbation. » Pardonnez-moi de ne pas vous l'apporter ; je ne l'ai jamais reçu.

Il est clair, dans ces conditions, que l'action de la commission de la musique à l'école, si l'on veut la résumer d'un mot, elle se solde par un constat d'échec. Un constat d'échec qui, à mon sens, s'explique de deux manières, nullement contradictoires :

1) Le Ministère de l'Education Nationale, tel qu'il existe à l'heure actuelle, a bien d'autres sujets de préoccupation que la musique à l'école.

2) Je crois aussi que le corps enseignant n'est nullement prêt, sinon nullement disposé, à faire l'effort que nous lui demandons, parce qu'il n'en a pas les moyens. C'est vrai, et pour d'autres raisons sur lesquelles il n'est pas utile de revenir.

Si l'action de la commission se solde par un échec, c'est parce que nous avons enfoncé le mauvais cheval de bataille.

Alors aujourd'hui je pourrais me contenter de constater cet échec s'il n'y avait pas un élément nouveau essentiel, c'est la réforme que l'on appelle réforme Haby, qui n'est en vérité pour le moment qu'un projet de réforme, qui devrait venir en discussion au parlement au cours de la session de printemps.

J'ai à votre intention un peu épluché cette réforme ; j'ai bien entendu cherché ce qui concernait l'éducation musicale. Qu'y ai-je trouvé ?

Je ne veux pas lire les textes, cela prendrait trop de temps, et il y a trop de déclarations de principes dans le chapitre consacré aux objectifs assignés à l'enseignement nouvelle formule. Il

est bien certain que dans ces déclarations de principe, l'éducation musicale, l'éducation rythmique, la danse, vocabulaire extrêmement varié, sont prises en compte.

Une fois sorti de ces considérations générales, je suis allé voir ce que contenait le programme de formation pour ce qui est de l'éducation musicale. La permettez-moi tout de même de citer les textes, ceux relatifs à l'école élémentaire, et aux 2 premières années des futurs collèges, c'est-à-dire actuellement les classes de 6^e et 5^eme.

Il s'agit d'un numéro spécial des Cahiers Français, édité par la Documentation française « Pour une modernisation du système éducatif. » Je vous en recommande la lecture.

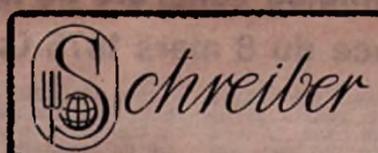
Pour l'école élémentaire : « Enfin l'éducation artistique sous toutes ses formes trouvera une place notable au sein des activités d'éveil. L'audition d'une musique accessible, l'observation des fleurs, des animaux, des paysages éduquent le goût, donneront le sens des équilibres. Le rythme et l'équilibre, le sens du rythme seront recherchés dans la danse et les gestes sportifs. Une partie importante de la formation des maîtres devra être consacrée à ces pédagogies essentielles.

Passons maintenant, si vous voulez bien, à ce qui concerne les collèges, 1^{re} et 2^eme années.

« L'éducation artistique devra à ce stade revêtir autant que possible un aspect global. Il s'agit d'abord de former le goût et la sensibilité qui auront l'occasion de s'exercer dans un grand nombre d'actes de la vie courante. Il s'agit aussi d'ouvrir la possibilité de créer harmonieusement, en utilisant des sons, des rythmes, des matériaux divers. Le dessin sera notamment considéré comme un moyen normal d'expression.

Peut-être ai-je mal lu. Je ne le crois pas. Je ne dirai pas que l'éducation musicale est sacrifiée dans le nouveau projet, on en parle. Vous avez entendu, il est question d'écouter des disques, de découvrir des harmonies, des sons, des rythmes. Je vous dirai qu'en ce qui me concerne, je préfère cent fois un ministre qui reconnaissant implicitement que l'école, dans l'état actuel des choses, est incapable de dispenser un enseignement musical, accepte le fait, et adapte en conséquence le contenu de la formation à cette réalité, je préfère, dis-je, cent fois cette attitude qui me paraît courageuse à celle qui consiste à nous faire de belles promesses, et Dieu sait si nous en avons eu, qui n'ont jamais été suivies d'effet.

Je voudrais que vous mesuriez l'importance de ce qui vient d'être dit, car jusqu'à présent nous tablions sur une relance de l'éducation musicale à l'école élémentaire dans le cadre normal des horaires avec les enseignants. Il faut bien qu'aujourd'hui vous ayez dans la tête que tout cela est terminé. A la lumière des informations que j'ai à ce jour et que vous pouvez consulter aussi bien que moi, il ne me semble pas que l'on soit décidé à maintenir au programme des études, comme on disait jadis, l'éducation musicale telle que nous la concevions, c'est-à-dire un certain nombre de notions à acquiescer, solfège, chant, musique, etc...



SONATA
poirier et cèdre de Floride.
en série, à des prix de série,
la qualité et le fini
des instruments anciens.

DOIGTÉ BAROQUE
SOPRANO
ALTO
TÉNOR

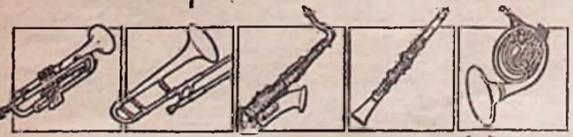
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez




ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26



classique - moderne





MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
LEON SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi - 75-PARIS XI^e - Tél. : 623.07.74

71^e assemblée générale de la C.M.F.

Séance du 8 mars 1975 (suite)

Alors que faire ? On range le document et on s'en va, la larme à l'œil, bien triste. La musique à l'école, on n'en parle plus. Je ne crois pas qu'il faille réagir ainsi.

J'ai envoyé un rapport au bureau, faisant état d'une autre information, qui me paraît extrêmement importante. Cette information est officielle de l'Éducation Nationale. Il s'agit du Courrier de l'Éducation. On le reçoit dans toutes les écoles et c'est par cette publication que nous avons eu les premiers échos de la réforme. Que dit-elle ?

« L'organisation de la semaine scolaire, selon le principe du tiers temps pédagogique, doit permettre un décloisonnement des disciplines, et une éducation globale, prenant en compte toutes les dimensions de l'être humain. L'éducation des facultés esthétiques aura une place notable au sein des activités d'éveil groupées l'après-midi avec des activités d'éducation physique et sportive. Les élèves apprécieront la beauté des couleurs, des formes et des mouvements.

Si je n'avais en que ce second document, j'aurais maintenu ma critique, à savoir que, curieusement, on fait silence sur les sons. Mais enfin vous savez, la prouesse intellectuelle, c'est aussi un art que de temps en temps il faut savoir manier. Je me suis dit en fin de compte que si on n'avait qu'on les considérait à la fois pas mentionné les sons, c'est comme des couleurs, des formes et des mouvements.

« Le samedi comportera une plus grande souplesse d'utilisation que jour-là des activités sportives. Les enfants pourront pratiquer ou culturelles extra-scolaires.

Voilà ce qui me paraît la porte de sortie qui nous permettra de ne pas sombrer dans la désespérance.

Si en effet le samedi matin peut être consacré à des activités culturelles, je ne vois pas pourquoi l'éducation musicale, au sens où nous l'entendons, n'entrerait pas dans le cadre de ces activités culturelles.

Il y a là donc incontestablement un espoir, un nouvel espoir. Seulement voilà, comment allons-nous exploiter cet espoir ?

Permettez-moi d'abandonner l'implantation d'un plan très précis pour revenir à la philosophie de l'action exprimée dans le rapport envoyé au bureau de la C.M.F. où je rappelle que la Confédération Musicale de France, c'est du moins ce que dit le journal, représente 600.000 sociétaires.

Je voudrais bien que quelqu'un me dise quel est le syndicat professionnel qui est capable de faire état d'un nombre aussi élevé d'adhérents. Je pense donc que la Confédération Musicale de France a, numériquement au moins, la force d'un syndicat, ou si le terme syndicat vous gêne, d'un groupe de pression susceptible de faire bouger les gens et les choses. Mais encore faut-il que nous le voulions et que nous le fassions.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au bureau que des démarches soient entreprises pour que nous ayons des contacts au ministère. Cela me paraît important dans la mesure où le ministre lui-même a énoncé que tout cela n'était qu'un projet soumis à négociation et qu'il procéderait à la concertation la plus large. Je ne vois pas pourquoi la C.M.F., qui, je pense, son mot à dire en matière de musique à l'école, n'entrerait pas dans le cadre de ce jeu de concertation.

Seulement j'ai ajouté ceci, et M. Adam voudra bien m'excuser, cela ne constitue nullement une critique de son action. Je disais tout à l'heure que nous avions rencontré M. Fontanet, alors ministre de l'Éducation Nationale, mais nous l'avons rencontré à la faveur de l'intervention de M. Adam. Il faut savoir que si M. Fontanet était un politicien, M. Haby, lui, est un technicien de l'éducation. Je vous rappelle que c'est un ancien recteur. Par conséquent, il ne faut pas que nous devions à l'intervention de tel ou tel notre entrée au ministère. Je répète encore une fois, la Confédération est forte de 600.000 membres. En tant que possédant une force d'un syndicat ou d'un groupe de pression, elle a le droit d'entrer dans les instances de l'éducation nationale la tête haute et non par la petite porte actuellement, et même pas à

Cela étant dit, ce que je souhaite personnellement, c'est que la Confédération se fasse connaître du ministère; mais que va-t-on proposer au ministre? Les propos que je vais tenir pourront paraître curieux et discutables. Je tiens à dire que ce n'est pas un plan définitif, mais quelques idées, soumises à votre réflexion, qui mériteraient d'être débattues, sinon au sein de ce congrès, au moins au sein de la commission de la musique à l'école. Je pense qu'il faut la réunir. Il y a, je crois, un an et demi qu'elle ne l'a pas été.

Qu'est-ce que je propose? Il faut bien distinguer 2 choses: l'école fera entendre des disques, découvrir des rythmes, des harmonies, danser éventuellement — elle le fait déjà dans certaines écoles privilégiées.

Mais pour ce qui est de l'éducation musicale proprement dite langage quotidien, il semble que rien ne soit prévu. Alors je propose ceci: il faut renoncer à notre ambition de pouvoir apprendre le langage musical à tous les enfants. Si nous nous en tenons à cela, nous continuerons comme par le passé à cultiver des chimères qui ne déboucheront sur rien. Puisque le samedi matin va être mis, semble-t-il, à la disposition des enseignants, des enfants et des parents, je propose qu'au moins au niveau des cours moyens 1^{er} et 2^{ème} année — les 2 dernières années de la formation élémentaire — on propose aux élèves, à leurs parents d'abord, une option musicale.

A qui va-t-on confier l'enseignement de cette option musicale? Aux enseignants eux-mêmes chaque fois que ce sera possible. Et il y en a; il y en a même qui mériteraient d'être dénichés, qui talentent leurs compétences musicales, j'en connais.

Ces enseignants risquent fort de ne point suffire à dispenser cet enseignement de l'option musicale aux enfants du CM 1 et du CM 2 le samedi matin. Se pose donc à nouveau le problème de l'utilisation des cadres musicaux locaux.

Ce n'est pas une vue de l'esprit, c'est une réalité. Cela se fait. Des directeurs d'harmonie de village, dès aujourd'hui, je pourrais en citer de nombreux exemples, dispensent l'enseignement musical dans les écoles élémentaires.

Que faisons-nous au niveau de la C.M.F. pour la formation des cadres musicaux locaux, pour leur donner un minimum de formation pédagogique? Toucy, j'attendais la réponse. Mais quel rapport entre les possibilités de Toucy, le niveau de formation qu'il va dispenser, et donc exiger au départ, et les immenses besoins de nos 36.000 communes rurales? Est-ce que vous ne croyez pas que vous donnez à Toucy une mission qu'il ne pourra pas accomplir pour tout le monde? Cela me paraît évident.

Croyez-vous par ailleurs que le musicien qui va enseigner les rudiments du langage musical — qu'il faudrait d'ailleurs un peu démystifier — à des élèves de 9 ou 10 ans a besoin nécessairement d'une formation musicale extrêmement poussée? Ne croyez-vous pas que nous sommes nous-mêmes, musiciens, victimes de cet état d'esprit bien français de diplomate, de cet académisme français qui prétend qu'on ne peut rien faire si on n'est pas bardé de diplômes? Je connais des gens bardés de diplômes qui ne savent rien faire non plus.

Mme CHALUMEAU. — Les musiciens ruraux, on les place.

M. GAVERIAUX. — Je ne suis pas détenteur d'un projet, je lance quelques idées. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de passer à la réalisation, mais à vous. Je crois qu'il faut en effet venir à solliciter de manière plus étroite la collaboration des cadres musicaux locaux, dans le cadre d'un enseignement musical optionnel pour les enfants des CM 1 et CM 2, mais à deux conditions.

La 1^{ère}, c'est qu'on détermine le contenu de cette formation musicale qu'on doit enseigner pendant ces 2 années. Définir — il y a des instituteurs dans la salle — ce que nous appelons une progression, c'est-à-dire un contenu de formation, mais aussi quelle progression suivre.

Mais il ne suffira pas de définir au niveau confédéral un contenu de formation et une progression. Il faudra peut-être aider aussi ces gens pleins de bonne volonté à présenter une leçon.

Là je ne vais pas être gentil, je m'en excuse, mais vous devez y être un peu habitués.

Paraît chaque mois un journal de la C.M.F. J'en suis un abonné et lecteur assidu. Puis-je me permettre de dire, sans risquer de choquer trop les esprits, que parfois certains articles me paraissent un peu rasoir? Puis-je me permettre d'affirmer aussi que ce journal, tel qu'il est conçu, n'est absolument pas destiné au public des 600.000 sociétaires, mais qu'il est, par la nature de bien des articles, exclusivement réservé à une minorité de musiciens ayant un niveau extrêmement élevé?

Serait-ce une vue de l'esprit provocatrice et exagérée que de concevoir un journal de la C.M.F. qui fût aussi un journal de pédagogie musicale? N'y a-t-il pas à la C.M.F. suffisamment de gens particulièrement qualifiés pour rédiger ces fiches de préparation et les publier dans le journal, ce qui au demeurant permettrait au journal, je crois, de combler son déficit, car il y gagnerait en lecteurs? (Appl.)

Encore une fois ce n'est pas un plan complet très élaboré. Je n'ai rien préparé de très académique; on aime bien ce qui est académique, c'est plus commode pour l'esprit, mais il faut dire que le cœur y perd un petit peu, peut-être.

J'ai lancé quelques idées. Je ne sollicite pas un vote destiné à entériner ce projet. Je souhaite simplement qu'on prenne bien conscience de deux choses. La première, c'est qu'il faut absolument changer de cheval de bataille. Vouloir relancer l'enseignement musical à l'école dans le cadre de la réforme Haby, c'est perdre son temps, c'est faire fausse route. Que faire dans le cadre du samedi matin? J'ai proposé une idée. Elle peut être retenue, discutée, rejetée. Il vous appartient d'en décider.

Mais pour terminer — un beau discours ne se termine jamais sans belle citation — je voudrais rappeler quelque chose d'important. Il y a quelques jours je lisais «L'embellie», de Chabrol, consacrée au Front Populaire de 1936. Dans un passage, un jeune violoncelliste raconte à une ouvrière d'usine qu'une symphonie, un concerto, cela lui appartient à elle aussi, cela fait partie d'une culture qui n'est pas réservée à une minorité de privilégiés de la fortune, cela appartient à tout le monde. Et la jeune ouvrière de rêver: «Un jour peut-être, dans mon usine, il y aura une belle salle, un orchestre...» Puis elle se ressaisit: «Ouais, tout cela c'est du vent.» Eh bien, je crois qu'il serait peut-être temps de faire que tout cela cesse d'être du vent.

(Applaudissements)

M. THIRAULT. — Je crois qu'il faut remercier M. Gaveriaux de son brillant exposé. La parole sera à M. Ehrmann, elle sera ensuite à M. Ameller. J'our ma part, j'ai de grosses inquiétudes sur les activités du samedi, car je connais déjà des établissements qui les ont supprimés.

M. GAVERIAUX. — Sur ce point permettez-moi de répondre. Nous avons déjà discuté dans cette enceinte du problème du samedi. Laissez dire au modeste provincial que je suis que les gens de la campagne ne sont pas nécessairement disposés que pour toute la France on aménage la semaine scolaire uniquement pour faire plaisir à quelques centaines de milliers de gens qui ont l'habitude de pactir en week-end.

M. THIRAULT. — Bravo, mais je vous assure que cela est sérieux. Je crois devoir, sans outrepasser mes pouvoirs, faire remarquer que nous avons, après ce problème très important de la musique à l'école, tous les autres vœux à discuter. Faisons tout ce qu'il faut, mais n'allongeons pas les débats.

M. EHRMANN. — Je remercie également M. Gaveriaux. Je voudrais connaître les dates de toutes les justifications qu'il a données. Les dates des décrets.

M. GAVERIAUX. — Il ne s'agit pas de décrets. Le ministre de l'Éducation nationale vient de rédiger un projet, il le vulgarise pour tout le monde en preme connaissance. Mes références sont les suivantes:

Courrier de l'éducation (il paraît depuis janvier de cette année: No 2, du 10 février 75, intitulé «Spécial réforme», page 3 en bas, colonne de gauche, sur le samedi matin.

Quelques jours après, la réforme Haby nous est parvenue sous forme de brochure. Il s'agit d'un numéro spécial des Cahiers Français, de février 1975, édité par la Documentation Française. Il s'intitule: «Pour une modernisation du système éducatif». Re-

né Haby, ministre de l'Éducation. Il est en vente dans les kiosques à journaux au prix de 6 F.

est en vente dans les kiosques à journaux au prix de 6 F.

M. EHRMANN. — Merci pour ces précisions. Vous devez savoir que maintenant c'est M. Landowski qui est chargé de l'enseignement pour les maternelles et les écoles primaires. Nous avons parlé avec des amis de la commission hier; nous pensions nous réunir et faire une démarche auprès de M. Landowski. Vous savez qu'il a fait pour la musique des choses extraordinaires; il a obtenu des crédits fantastiques en comparaison de ce qui se faisait avant. Je ne veux pas dire qu'avant on ne faisait rien, mais il a su mobiliser les Finances. Je suis persuadé que dans son nouvel emploi d'inspecteur général de la musique au ministère de l'Éducation Nationale, il va aussi faire quelque chose. Et à mon point de vue il faut aller le voir.

M. THIRAULT. — Vous avez peut-être entendu le ministre exposer sa réforme à la télévision, et remarqué que pour la 1^{ère} fois un ministre de l'Éducation nationale parlait de la musique. Il a souligné qu'il serait très ouvert à toutes les suggestions qui lui seraient faites dans ce domaine. M. Landowski est capable d'avoir un impact suffisant pour faire entendre sa voix. C'est un nouvel espoir. Nous espérons en son dynamisme.

M. AMELLER. — Ce que vous dites est très intéressant et vous avez fait un travail sérieux. Cependant je voudrais ouvrir une parenthèse au sujet de Toucy. Avant c'était le néant. Toucy est une réalisation utile. Mais je voudrais attirer votre attention sur une chose. Je fais partie en tant que délégué à une section française de la Société des Éducateurs Musicaux, qui groupe peu de gens par rapport à la C.M.F., 300 éducateurs. La Société a fait des séminaires de pédagogie en France. Mais nous nous heurtons à des difficultés que vous connaissez bien. Il est très difficile de faire des séminaires dans des conditions autres que celles des vacances, d'abord pour une question d'hospitalité, de cantine, de logement. Je passe mes vacances à faire des stages bénévolement et avec plaisir aussi, mais c'est une difficulté.

Il y a aussi une chose qui s'avère difficile, c'est de savoir à quel endroit cela peut intéresser les gens.

3^{ème} difficulté: chaque fois cela coûte dix mille francs au moins. Nous souhaitons continuer notre mission, mais il faudrait que nous puissions être aidés. Si nous faisons une démarche à l'Éducation nationale, il serait intéressant, au travers des contacts avec les Affaires culturelles, d'essayer que les séminaires soient faits par des pédagogues musiciens éminents, il y en a à l'étranger aussi, plus à l'étranger qu'en France, séminaires intéressants plus particulièrement les membres de l'Éducation nationale.

Le département du Gers l'a fait une fois, et un éminent professeur a trouvé en une heure ce qu'on pouvait faire sur des enfants ni préparés ni musiciens.

Je vais lancer une petite pierre dans votre jardin. Vous dites que la pédagogie, cela s'apprend. C'est la méthodologie qu'on apprend. Le pédagogue est né. Autant de personnalités, autant de pédagogies différentes. L'erreur est de vouloir imposer une pédagogie qui vous a réussi à d'autres. Profonde erreur. Je crois qu'il faut envisager d'avoir des contacts humains avec les pédagogues qui ont réussi quelque chose, mais en laissant toute l'initiative sur la manière de faire à celui qui aime les enfants. Première condition pour la pédagogie: aimer les enfants. Sinon il faut rester chez soi.

M. GAVERIAUX. — Il y a confusion de termes. J'entends par pédagogie, d'une part l'attitude vis à vis de l'enfant. Le comportement varie d'un individu à l'autre. Mais quelles que soient vos relations avec l'enfant, il y a tout de même un certain nombre d'erreurs à éviter dans la présentation du contenu de la formation. Quand il s'agit de présenter une note pointée ou une mesure à 2 temps, il serait souhaitable de définir pédagogiquement ou méthodologiquement, si vous voulez, comment il convient de le faire. Nos cadres musiciens locaux sont pleins de bonne volonté, mais ne savent pas nécessairement le faire.

Dans cette assemblée, quelqu'un aurait le droit de faire valoir son expérience, mon ami, M. Robert, qui depuis je ne sais combien de dizaines d'années s'est préoccupé de ce problème, a formé des moniteurs. Il est au premier chef qualifié pour collaborer à la définition du contenu de formation, et à la rédaction

de ce que j'ai appelé tout bêtement et prosaïquement les fiches de préparation à l'usage de nos cadres musicaux locaux.

M. ROBERT. — Je n'aurai pas le talent de mon prédécesseur. Mais il a parlé de l'option au CM 1 et CM 2. Il sait très bien que dans les collèges, CEG ou CES, il y avait des matières à option, et ce que cela a donné. Dans certains cas on a été obligé d'arrêter le cours parce qu'il n'y avait plus d'élèves.

Et ce n'est pas au CM 1 ou 2 qu'on commence à apprendre le français, c'est à l'école maternelle. A 9 ou 10 ans, c'est trop tard.

A Lyon, moi j'ai 70 professeurs qui le samedi matin de 8 h. 30 à midi, enseignent dans les écoles. Il en faudrait 120. Pourquoi? Parce que notre enseignement plaît aux maîtres. C'est que notre pédagogie n'est pas mauvaise.

On parle de méthode. Moi j'en ai une, mais je l'ai volée à tout le monde, et surtout aux instituteurs. Quand vous entrez dans une classe, vous devez faire la pédagogie du maître; dans une autre classe, la pédagogie de l'autre maître. C'est au regard de ce qui se fait dans la classe, de ce qui est écrit au tableau que je fais ma leçon, je ne sais pas à l'avance ce que je ferai. M. Ameller l'a dit, il faut être doué. Mais celui qui fait 1.000 classes de la même manière, avec les mêmes procédés, doit s'ennuyer drôlement, et ennuyer les enfants en même temps.

Discutons cela en commission. Ne parlons pas du samedi matin qui va être supprimé, mais gardons les autres jours.

Il faut avoir assez d'autorité auprès des maîtres et des instituteurs, et pour cela leur dire: «Laissez-moi faire la classe pendant un mois. Si mon enseignement est valable, vous me gardez. Sinon mettez-moi à la porte.»

M. VILLATTE. — La Fédération Orléanaise-Berry est l'auteur d'un des 2 vœux qui ont provoqué ce débat. Son but est atteint. J'interiens surtout sur la méthode de travail de la C.M.F. et des différents organismes. Avant je pouvais dire, dans le même sens que M. Robert, que le Loiret aussi a fait une expérience et obtenu des résultats très importants, grâce bien entendu à la généralité des collectivités locales; et du conseil général. L'enseignement musical part de la maternelle, et les résultats sont satisfaisants. Ceci pour dire à M. Gaveriaux qu'on peut en obtenir par différentes méthodes.

Je fais partie de la commission de la musique à l'école; en effet, elle n'a pas été réunie depuis longtemps. C'est d'ailleurs la raison de notre vœu. Au cours de cette commission nous avons convenu, du fait de la personnalité de M. Gaveriaux, de lui faire confiance en tant que pilote. Or nous avons appris ce matin, et moi avant-hier, qu'il avait envoyé un rapport à la C.M.F., qui aurait dû avant le congrès, être soumis à la commission de façon qu'on puisse au congrès faire un travail constructif. Pour l'avenir il faut changer nos méthodes.

La personnalité de M. Landowski est considérable. Il a toujours marqué sa bienveillance pour nous. Il est bien évident qu'il faut le voir avant toute chose, avant de réunir la commission. Il est trop ami de la C.M.F. pour ne pas comprendre nos difficultés quant au jour d'audience; il faut très vite ment que M. Gaveriaux y parvienne, même si l'audience est retardée de 8 jours.

Pour Toucy, MM. Ameller, Tonnon et moi-même sommes allés voir, pour le budget de fonctionnement, le nouveau directeur de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives au secrétariat Jeunesse et Sports M. de Vulpillères, à qui nous avons exposé l'ensemble de nos problèmes. Il nous a dit que le secrétaire Jeunesse et Sports qu'était notre tuteur, n'était pas compétent pour ces matières. Mais il nous a demandé de lui adresser le 17 mars prochain un dossier de 2 pages, de façon qu'il puisse soumettre à la signature de son ministre une lettre au ministre de l'Éducation, disant que le tuteur de la C.M.F. était complètement d'accord avec nous et lui demandant de prendre en considération nos démarches.

Ce n'est qu'un élément qui vient s'ajouter aux autres, mais je tenais à en informer le congrès.

Un mot encore qui concerne la représentation de la C.M.F. Nous nous sommes aperçus, nous admettons, que la fonctionnaire qui va entrer au ministère, n'a jamais travaillé très clairement, c'est pas sa faute, on ne lui a pas expliqué notre représentativité vis à vis d'autres

71^e Assemblée générale

(suite)

organismes, tous méritoires, mais beaucoup moins importants que le nôtre en ce qui concerne la musique populaire.

C'est à nous de faire comprendre que l'organisme le plus représentatif, c'est la C.M.F. Et pourquoi la C.M.F. ne prendrait-elle pas l'initiative de réunir ces différents organismes qui s'occupent de l'éducation musicale populaire, de façon à être le pilote ? C'est là notre rôle, je crois.

M. EHRMANN : La Confédération a toujours fait des démarches...

M. VILLATTE : Les Centres Musicaux Ruraux à Bourges donnent des cours de musique dans les écoles primaires, c'est une bonne chose. Mais il faut que ces initiatives soient coordonnées, et s'il y a un organisme qui doit être coordinateur, c'est le plus important, la C.M.F. Sinon quelqu'un d'autre le fera et ce ne sera pas forcément ce que nous désirons.

M. THIRAUT : Je crois que la question de la musique à l'école est épuisée. Il reste à remercier les instigateurs de ces vœux, et les différents auteurs, en particulier ceux qui ont été extrêmement convaincants. Je suis persuadé que vous êtes d'accord, dans l'esprit, avec ce qui a été dit, même si les moyens que vous proposez sont quelquefois différents, puisque nous cherchons tous à atteindre le même but. Je remercie M. Gaveriaux pour son objectivité. Il sera toujours difficile de faire admettre dans certaines régions que les responsables de sociétés musicales puissent faire des cours dans les écoles, alors que dans d'autres régions cela va de soi. Il est difficile d'uniformiser. Essayons de faire une synthèse. Je crois que ce qui a été proposé par M. Gaveriaux, M. Villatte et M. Ameller est très constructif.

Maintenant, si la commission n'a pas été réunie, c'est parce que les différentes déceptions successives faisaient qu'il n'y avait pas de fait nouveau. Je crois qu'avec le rapport Haby une réunion serait constructive. Il y a quelque chose à relancer.

M. VILLATTE : Après l'audience de M. Landowski.

M. THIRAUT : Bien entendu.

M. VILLATTE : Et disons nettement, cela se rattache aux débats d'hier, qu'on ne réunit pas telle ou telle commission parce que cela coûte cher. Il faut absolument que la C.M.F. ait les moyens de vivre, que lorsqu'il est nécessaire de réunir le bureau ou une commission on puisse le faire. Nous ne sommes pas intervenus dans le débat sur la cotisation. Mais il faudrait que toutes les fédérations comprennent qu'on ne peut pas vivre si on n'a pas les moyens de le faire. On aurait certainement réuni la commission de la musique à l'école si cela ne coûtait pas 300.000 F.

M. THIRAUT : De frais de déplacement. Cela étant dit, il est incontestable que le problème de la musique à l'école est vital.

M. WEGL : M. Haby a été directeur à Clermont-Ferrand pendant des années, nos rapports ont toujours été excellents avec cet homme très ouvert aux choses musicales. Ce qu'il faut, c'est obtenir un contact direct avec lui, parce que les intermédiaires sont souvent néfastes. Et d'autre part, à l'heure actuelle, c'est le corps enseignant qui fait opposition à tous les projets de réforme proposés. D'un côté les enseignants, de l'autre le ministère des finances qui fait barrage sur les crédits demandés pour donner des éducateurs qualifiés comme ceux que nous avions proposés.

Je crois qu'il faut demander une entrevue directe à M. Haby, et lui proposer quelque chose de concret après étude de différents rapports et réunion d'une commission technique, qui mettra quelque chose noir sur blanc pour qu'une décision puisse intervenir.

M. THIRAUT : Merci. Le débat est clos.

VŒU DE L'ORLEANAIS-BERRY SUR TOUCY

M. VILLATTE : Nous formulons des inquiétudes sur le niveau de l'enseignement à Toucy, les dates auxquelles nous serions mis au courant des programmes. Hier M. Tonnon a répondu à la plupart des questions posées par ce vœu. Il n'y a pas lieu de s'étendre.

Je voudrais seulement que toutes les fédérations soient bien conscientes que ce n'est pas parce que Toucy est créé que le problème est réglé. Tout au contraire l'aventure commence. Nous nous sommes aperçus au ministère Jeunesse et Sports que les espoirs fondés en ce qui concerne la subvention n'étaient pas satisfaits, qu'on n'avait jamais eu l'intention de donner une subven-

tion de cet ordre. Il ne faut donc pas envisager d'équipements nouveaux tant qu'on aura pas réglé la gestion.

Par ailleurs, quelque chose de circonstanciel, notre maison n'existait pas au 1^{er} janvier. De ce fait elle n'a pu être inscrite sur la liste des organismes touchant l'indemnité journalière de 6 F comme tout stage de ce genre. M. de Vulpillières a dit qu'il essaierait de donner quelque chose, pour assurer les 3 ou 4 premiers stages jusqu'en juillet, et après il faudra attendre la commission qui, en fin d'année, nous donnera sûrement quelque chose.

En attendant, on a voulu que le budget de Toucy soit autonome, mais ce n'est qu'un chapitre de la C.M.F., il va falloir faire des sacrifices importants.

Je crois qu'il faudrait que chacun soit bien conscient que le problème n'est qu'un début. Toucy doit réussir. Il a à sa tête un directeur de premier plan ; qui devra être épaulé par non seulement le comité de gestion, mais par le président et le conseil d'administration, qui devra être épaulé par tous les services administratifs de la C.M.F., moyennant quoi je suis certain que nous sommes bien partis.

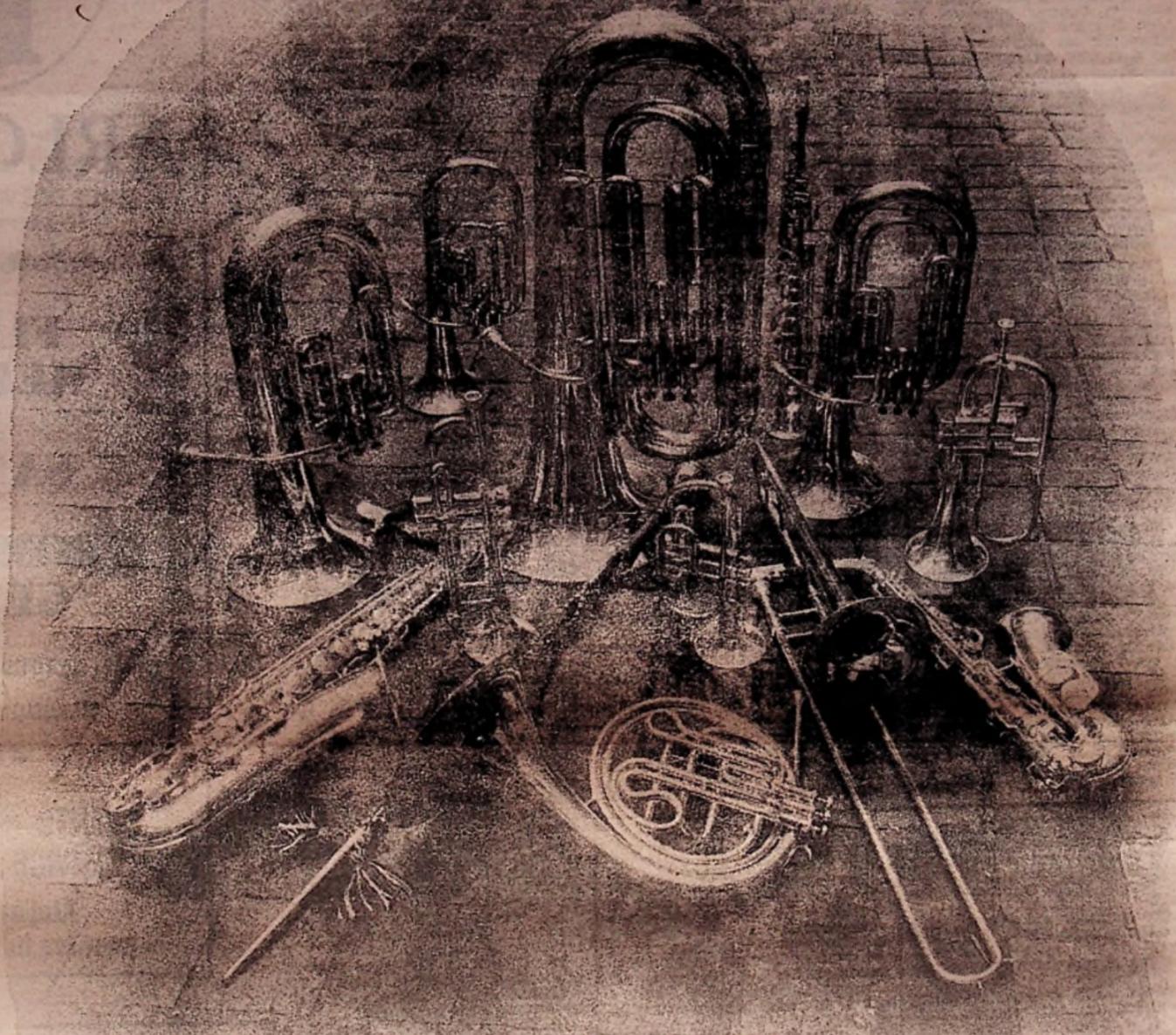
C'est tout ce que j'avais à dire. Nous considérons que notre vœu a reçu satisfaction après l'exposé de M. Tonnon.

VŒU DE L'AINES SUR TOUCY
M. THIRAUT : Le vœu de la

Weltklang.

Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 737.80.75

Exportateur : **Demusa** BERLIN RDA

fédération de l'Aisne, par erreur, n'a pas été ajouté aux autres. Je m'excuse de cette omission dont je ne suis pas responsable. Je vais me permettre de le lire : (lecture)

Les réponses données hier apportent à la fédération de l'Aisne tous les apaisements. Je tenais néanmoins à dire que nous avions peur, au départ, que le grand projet du certificat pour l'obtention d'un diplôme ne masque un peu les besoins réels et immédiats des cadres dans nos petites sociétés.

M. MALFAIT : Qui fait partie du comité de gestion ?

M. THIRAUT : MM. Villatte, Ameller, Ehrmann, Semler-Colleiry, Relin, Froidefond, Clran, Thiraut et Mameron, de la société musicale de Toucy. Il y a 4 ou 5 musiciens purement amateurs. La répartition a été faite de façon que toutes les branches de la C.M.F. soient représentées.

M. MALFAIT : Je pense que ce comité de gestion aurait pu être plus large et que les fédérations auraient pu y participer dans un sens plus concret. On y revêt presque tous les gens du bureau, qui ont déjà de lourdes tâches. Il aurait peut-être été plus raisonnable, à part le président et les vice-présidents, pour constituer ce comité de gestion demandé à Narbonne, de consulter les fédérations.

M. THIRAUT : M. Ehrmann dit qu'il a demandé des noms à

Narbonne.

M. MALFAIT : Pardon.

M. EHRMANN : Il a été fait au conseil d'administration d'octobre.

M. VILLATTE : Il n'y avait pas de musiciens amateurs. Sur ma proposition, il y en a maintenant 2. Mais je pense l'idée de

M. Malfait excellente. Il faudrait qu'il y ait, dans un comité de gestion qui ne devrait pas être trop nombreux, car à 25 on ne fait rien, des gens qui ne sont pas forcément des membres du conseil d'administration.

M. THIRAUT : Bien sûr.

STAGE FRANCO-ALLEMAND
(EN ALLEMAGNE)

Le stage franco-allemand aura lieu à Kürnbach, du 20 au 27 juillet 1975.

23 places sont réservées aux stagiaires français.

Les Fédérations ayant des candidats pour ce stage sont priées de prévenir la C.M.F. le plus tôt possible.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Suite de la page 7)

T.V.A.

M. MALFAIT : Je constate qu'à Narbonne on avait décidé à l'unanimité d'envoyer une lettre à tous nos députés à propos de la T.V.A. Comme le disait un camarade du Nord, la C.M.F. représente quand même quelque chose. Quand M. Ehrmann va trouver le ministre, c'est M. Ehrmann représentant de la C.M.F., mais la C.M.F. ce n'est rien du tout. J'ai lu « Harmonie », il y a un article qui se termine par : « Si vous voulez vous perfectionner dans le chant choral, vous avez A Cœur Joie, vous avez les Centres Musicaux Ruraux. Il y a à Toucy une maison tenue par les Affaires Culturelles ». Il n'est pas question de la C.M.F.

Ce n'est pas vous que j'attaque, Monsieur Ehrmann. C'est cela, l'erreur : chaque fois qu'on dit quelque chose, on le prend pour une attaque personnelle. Vous savez l'estime que j'ai pour vous, je vous connais depuis l'âge de 10 ans. Je serais vraiment dégoutant si je me permettais de vous attaquer. Ce que je dis, c'est simplement pour que vive la C.M.F.

Dans l'Echo de la Mode, il y a un article paru dernièrement. La rédactrice était en vacances dans un petit village, qui a donné un concert. Elle écrit : « C'est merveilleux. Il y a encore des sociétés comme cela, le chef de musique m'a dit qu'il en existe dans toute la France ».

Je vais plus loin. J'ai rencontré dernièrement M. Grégoire, délégué de la musique. Lui non plus ne savait pas ce qu'était la C.M.F. Sur les 6ème et 7ème plans vous avez les Centres Musicaux Ruraux, A Cœur Joie et pas la C.M.F.

M. CIMETIERE : M. Mazeaud à Bourges a dit « C.M.F. », qu'est-ce que cela veut dire ?

M. MALFAIT : Pour revenir à la T.V.A., on n'a rien fait.

M. THIRAULT : Je vous demande pardon. On devait agir individuellement et notre fédération l'a fait. Je tiens le dossier à votre disposition.

M. MALFAIT : Quelques-uns l'ont fait. Mais c'était toute la France qui devait le faire. La lettre devait paraître dans le journal de juillet. J'avais même proposé à M. Texier de taper toutes les lettres et d'en envoyer le nombre voulu par fédération.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour servir dans le personnel des sous-officiers Musiciens de l'Armée de l'Air aura lieu à Dijon courant juillet 1975.

Ce concours est réservé aux musiciens âgés de 17 à 33 ans ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national.

Instruments demandés : flûte, hautbois, cor d'harmonie, basse si b., tambour, clairon. Taille minimum : 1,65 m. Clôture des inscriptions : 5 juillet 1975.

Epreuves du concours :
1. — Morceau imposé : sera communiqué au candidat dès la réception de sa candidature.
2. — Lecture à vue sur l'instrument.

3. — Questions de théorie musicale (a).
4. — Leçon de solfège en clé de sol (2ème ligne) et de fa (4ème ligne) (b).

Les candidats devront adresser leur demande directement à : Monsieur le Chef de la Musique Régionale de la F.A.T.A.C 1^{re} R.A., Base Aérienne 102, 21032-Dijon Cédex.

Les militaires devront faire en plus une demande par la voie hiérarchique.

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

- (a) n'est pas éliminatoire pour les tambours et clairons.
(b) Cette épreuve est remplacée par l'exécution des sonneries réglementaires pour les tambours et clairons.

Il y a 30 ou 40 députés qui sont intervenus. Les compagnies d'autocars qui ont fait la même demande payaient 17, elles ne paient plus que 7.

M. THIRAULT : Peut-être certaines des moyens de pression.

M. MALFAIT : Et nous ?

M. CIRAN : Ce n'est pas faux. Il y a 600.000 musiciens, élèves et exécutants, au moins.

M. THIRAULT : Je demande au secrétaire administratif de nous dire combien de sociétés paient leur cotisation.

M. TEXIER : 5.500.

M. VILLATTE : Même si le chiffre est un peu gonflé, il n'en est pas moins important. Aucun organisme n'en peut citer un semblable. Il faut être honnête, mais nous dépassons largement tous les autres, il faut le reconnaître.

M. THIRAULT : J'ai toujours préconisé une publicité à la radio et à la télévision depuis 15 ans. On ne la fait pas. Il n'est pas question de revenir sur le passé, mais pour l'avenir, croyez-vous qu'il n'y a pas des gens capables de faire une émission de télévision ? Une émission régionale peut être intéressante, une émission nationale serait mieux. Nous pouvons aller à la télévision régionale facilement ; pour la nationale c'est extrêmement difficile.

M. Tonnon vous a appris que la télévision, avec notre ami Serge Kauffmann, venait à Toucy.

M. DECUGIS : Vous parlez de Serge Kauffmann. Vous avez lu, dans le journal de la C.M.F., l'article sur les musiciens du soir. Prenez une loupe.

M. THIRAULT : Il serait bon que le journal de la C.M.F. retrace l'histoire de cette émission et il faudrait que, lorsque nos sociétés passent sur l'antenne elles signalent qu'elles sont affiliées à la C.M.F.

UN CONGRESSISTE : Ce serait facile à obtenir.

M. THIRAULT : Je le demanderai.

Mme CHALUMEAU : La Confédération ne pourrait-elle user de son influence pour obtenir une autre heure que le dimanche à 6 heures, où il n'y a personne ?

M. THIRAULT : C'est l'émission la plus suivie.

M. EHRMANN : Nous sommes allés dans toutes les villes de France pour l'émission « Bonjour, Monsieur le Maire ». Et officielle-

POUR UNE POLITIQUE DE LA MUSIQUE

Un manifeste signé par près de deux cents compositeurs et musiciens français et réclamant une série de mesures destinées à promouvoir une politique de la musique en France, vient d'être rendu public, à l'initiative de M. Georges Auric, président du Syndicat national des Auteurs et Compositeurs.

Les signataires réclament notamment :

— La création, à l'échelon interministériel, d'un Haut-Conseil de la Musique.

— Le maintien et le développement du nombre des orchestres, ainsi que l'emploi de chefs d'orchestre français.

— L'adoption de mesures garantissant, sur les antennes de la radio et de la télévision, une place minimum aux programmes exécutés directement et au répertoire national.

— L'établissement d'un régime prévoyant, pour tous les Français, un programme d'éducation musicale dès les premiers niveaux de l'enseignement général et d'initiation musicale dès l'école maternelle.

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE 1975

ŒUVRES RETENUES

FLUTE	Préparatoire 1ère année	Tic-tac	Pierre-Max Dubois
FLUTE	Préparatoire 2ème année	Music Flute	Pélic Antonini
CLARINETTE	Préparatoire 1ère année	Complainte	Pierre-Max Dubois
CLARINETTE	Elémentaire 1ère année	Rêverie et Scherzando	Willy Van Dersseher
SAXOPHONE alto	Préparatoire 1ère année	Aurore	René Mignon
SAXOPHONE alto	Préparatoire 2ème année	Complainte de Amor	Marcel Boucard
TROMPETTE	Préparatoire 1ère année	Martiniquaise	Pierre-Max Dubois
TROMPETTE	Préparatoire 2ème année	Marche des Pages	Maurice Failliot
TROMPETTE	Elémentaire 1ère année	1er Solo	André Relin

ment nous sommes connus du Ministère. Nous sommes dans le livre officiel des Affaires Culturelles.

M. MALFAIT : Je ne dis pas le contraire. Je pourrais même vous citer des erreurs.

M. EHRMANN : Hier nous avions une réunion au Conseil National de la Musique Populaire au Ministère. Nous avons parlé de la T.V.A. Le Ministère lui-même s'en est occupé depuis de longues années... J'ai même signalé que nous avions 45.875 élèves présentés aux examens fédéraux. J'ai pris le tiers puisqu'il y a 3 sections, je n'ai pas voulu exagérer les chiffres, soit 15.000. J'ai pris le prix minimum d'un instrument, 1.000 F en montrant le catalogue. 15.000 élèves au cours préparatoire ou élémentaire (c'est là en général qu'ils achètent un instrument), cela donne une T.V.A. de 3 millions de F.F. à supposer qu'il n'y ait que des instruments à 1.000 F. Ils ont été très sensibles à cet argument.

M. MALFAIT : Si vous dites cela à un chef de bureau...

M. EHRMANN : Non, au Conseil National.

M. MALFAIT : Vous avez raison, je m'excuse d'être intervenu. Mais le Nord a dit qu'il votait pour la dernière fois, moi j'interviens pour la dernière fois.

M. THIRAULT : Je pense que votre première remarque était pertinente, il faut faire de la publicité pour la C.M.F., ailleurs qu'au Ministère ou au Conseil National de la musique populaire.

M. MALFAIT : Si nous avions eu ce chiffre pour la T.V.A. plus tôt, si nos députés avaient eu un chiffre pareil, ils auraient certainement fait quelque chose.

M. THIRAULT : Vous avez raison.

M. EHRMANN : Tout à fait. Mais nous allons mettre dans le journal le compte rendu de cette réunion, tout le monde pourra s'en servir.

M. MALFAIT : Quel journal ?

M. EHRMANN : De la Confédération.

M. MALFAIT : Je n'ai jamais vu un journaliste aux assemblées de la C.M.F. Ce que je dis là, d'autres le pensent.

M. CIRAN : M. Malfait semble contrarié. Il a raison. On avait pensé à Narbonne qu'on enverrait un prototype de lettre pour les parlementaires au sujet de la T.V.A. On aurait dû le faire. Dont acte. Il faut reprendre la question.

M. MALFAIT : Avec le chiffre donné par M. Ehrmann.

M. THIRAULT : C'est un argument économique, et cela compte.

M. EHRMANN : Les ministres ne connaissent pas le prix des instruments. Ils ont été ébahis d'apprendre qu'un saxophone valait 600.000 F.

M. CHALUMEAU : Cela fait un chiffre d'affaires, et cela fait travailler du monde.

M. CIRAN : Reprenez votre proposition d'envoi de lettre.

M. MALFAIT : J'ai dit que je ne prenais plus la parole.

M. CIRAN : Je demande qu'on fasse une lettre collective.

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. VILLATTE : Notre 1er vœu remonte à 18 mois, il a été adopté à Narbonne. Comme il a une incidence sur les statuts, il faudrait qu'il soit porté dans le délai suffisant à l'ordre du jour du prochain congrès pour qu'il devienne une position statutaire. Je dis tout de suite qu'il a été provoqué par un cas particulier qui n'existe plus, qui prend fin avec le présent congrès : (lecture)

C'est ce qui se fait dans toutes les assemblées sérieuses. On ne peut pas le mettre dans le règlement intérieur.

M. CIMETIERE : Cela fait 18 mois qu'il est présenté, ce vœu. Cela devrait être valable maintenant.

M. AMELLER : Il n'est pas possible de se réunir 5 minutes en assemblée extraordinaire ?

M. EHRMANN : Non.
M. THIRAULT : Contre ? — Abstentions ? Adopté à l'unanimité.

(à suivre)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT



ARLOD S.A.

8, PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS
Téléphone 260.00.40

FLUTES HERNALS ET SANKYO * TROMPETTES GETZEN

ET TOUS INSTRUMENTS A VENT "CLASSIQUE ET VARIETES"

VENTE * RÉPARATION SERVICE APRÈS VENTE

Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres

Editions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche, 75008 PARIS - Tél. 924.01.46

PUBLICATIONS RECENTES

- D. CIMAROSA : CONCERTO pour hautbois avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement Philippe ROUGERON.
G. LAYENS : ENTRACTE pour ensemble de clarinettes Si b et orchestre d'harmonie ou fanfare.
P. LIESENFELT : BOURGOGNE ET CHAROLAIS, pour harmonie ou fanfare.
R. MIGNON : DOUCE LORRAINE, rhapsodie pour harmonie ou fanfare.
J. SEMLER-COLLERY : IMPRESSION MATINALE, pour musique d'harmonie.
MARINA, petite marche de concert, pour orchestre d'harmonie.

VIENT DE PARAITRE

- A. AMELLER : CRESCENDO, opus 215, pour harmonie. Commande d'Etat par le Ministère des Affaires Culturelles.
J. SEMLER-COLLERY : DIVERTISSEMENT BURLESQUE, pour harmonie. Commande d'Etat par le Ministère des Affaires Culturelles.
VIVALDI : CONCERTO pour deux trompettes avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement ROUGERON.

Les sociétés musicales d'amateurs en 1973

(suite des articles parus dans les numéros de février, mars et mai)
par Marcel CHAPUIS

CHAPITRE V

LES ORCHESTRES D'HARMONIE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le Pas-de-Calais est, après le Nord, le département le plus riche en orchestres d'harmonie. Ses 113 orchestres sont très inégalement répartis entre les huit délégations puisque deux d'entre elles (*Lens* et *Béthune*) concentrent plus de la moitié de l'effectif.

- Délégations de Lens, 40 harmonies.
- Délégation de Béthune 34 harmonies.
- Délégation de Montreuil, 9 harmonies.
- Délégation de Boulogne, 8 harmonies.
- Délégation de Saint-Omer, 8 harmonies.
- Délégation d'Arras, 6 harmonies.
- Délégation de Saint-Pol-sur-Ternoise, 4 harmonies.
- Délégation de Calais, 4 harmonies.

Cette répartition coïncide avec les deux visages de l'économie du Pas-de-Calais. Disséminées dans les régions agricoles (délégations d'Arras, de Saint-Pol, Saint-Omer, Montreuil) et maritimes (*Calais, Boulogne*), les sociétés sont très nombreuses dans les centres industriels du bassin minier (*Lens* et *Béthune*). Si les harmonies sont l'apanage des centres industriels, les fanfares prospèrent dans les régions rurales, qui totalisent 53 fanfares (dont 22 pour la seule délégation d'Arras contre 26 pour les délégations de *Lens* et de *Béthune*).

Nous ne rappellerons pas l'origine de la supériorité des régions minières, sinon pour remarquer combien le milieu industriel est propice à l'écllosion de groupements ouvriers à but récréatif, culturel ou revendicatif, et le nom porté par certaines sociétés musicales est significatif de l'état d'esprit qui a présidé à leur création : harmonie municipale « Les Travailleurs » (Labeuvrière), harmonie « Ouvrière » (Harnes), « L'Union fait la force » (Courrières)... Le nom de la société peut aussi désigner plus simplement la corporation des membres qui la composent : Harmonie des Cheminots (Arras, Méricourt), Harmonie des Mines (Bruay-en-Artois, Oignies), ou être inspiré par la fantaisie : « Le Club des Petits Heureux » (Courrières), « Le Réveil Musical » (Hesdin)... Mais le plus souvent les Harmonies sont municipales.

Nous nous proposons ici d'évaluer les possibilités de ces ensembles en nous basant d'abord sur leur potentiel (effectif, potentiel instrumental et moyens financiers) puis sur leur fonctionnement, c'est-à-dire la manière dont ce potentiel est exploité (direction, choix du répertoire et exécutions).

(I). POTENTIEL

A. — Effectif

La structure des orchestres d'harmonie se caractérise par une diversité extrême qui apparaît en premier lieu dans l'effectif des sociétés. En effet, si la moyenne générale se situe entre 43 et 45 membres, il faut préciser que 57,5 % des sociétés sont beaucoup plus modestes avec une moyenne de 30 exécutants.

L'effectif atteint en revanche 61 musiciens pour les autres harmonies dont la plus importante est celle de Neux-les-Mines avec 125 exécutants.

Si l'on examine à présent la composition de cet effectif sur le plan sociologique, on constate que les jeunes de moins de vingt ans en représentent la moitié ou presque (44 %), et les plus nombreux ont entre quinze et vingt ans (27 %). Ils sont encore, pour la plupart, élèves musiciens et ils ressentent leur intégration dans la société comme une promotion dont ils sont très fiers. En majorité écoliers, lycéens ou étudiants, ils ont le loisir de travailler l'instrument avec plus d'assiduité que leurs aînés et l'efficacité de leur participation ne cesse de croître jusqu'à l'âge de vingt ans.

Eloignés par les obligations militaires, ils délaissent la société, ce qui modifie très sensiblement l'aspect de l'effectif, puisque les musiciens dont l'âge se situe entre vingt et cinquante ans n'en représentent qu'un peu plus du

tiers (37 %). Les activités professionnelles et la vie familiale imposent des contraintes qu'il est parfois difficile de concilier (particulièrement entre trente et quarante ans) avec celles de la société. On constate en revanche que les défections se font plus rares quand ce cap est dépassé, c'est-à-dire après quarante ans. On peut supposer que l'individu a organisé et structuré son existence ; il est alors disponible et peut-être trouve-t-il dans les loisirs de groupe un enrichissement culturel et humain.

Enfin 19 % des musiciens sont âgés de plus de cinquante ans. Parmi eux, 91 % totalisent au moins quarante années de présence au service de la société (on peut en juger par les médailles d'or et les Etoiles Fédérales), et ils constituent toujours — écrit Louis Briancçon dans le *Musicien Fédéré* de juillet 1973 — « l'ossature solide et active de nos sociétés au service desquelles ils mettent leur expérience et où l'exemple de leurs vertus fait école ».

D'autre part, la répartition des musiciens par secteurs socio-professionnels laisse apparaître clairement que les formations d'amateurs se situent dans le monde du travail :

Ouvriers, 26,5 % dont 6,5 % de mineurs ; employés, 14 % ; commerçants et artisans, 10,5 % ; fonctionnaires, 11 % dont 5 % d'enseignants ; agriculteurs, 5 % ; professions libérales 2 %.

Ces catégories socio-professionnelles correspondent approximativement aux classes d'âge comprises entre vingt et cinquante ans et ne concernent par conséquent que les adultes. Il nous a semblé devoir exclure les adolescents (élèves et lycéens) dont la situation sociale n'est en rien comparable à celle des adultes actifs et qui sont normalement beaucoup plus disponibles. Dès lors on imagine aisément qui sont ces musiciens amateurs et le contexte sociologique (vie familiale et professionnelle) dans lequel s'inscrit le bel effort artistique qu'ils accomplissent au niveau des répétitions et des concerts. Cet aspect artistique et social a retenu l'attention de nombreux auteurs. Dès 1895, E. Mas s'exprimait ainsi : « Et quand ce groupement est formé par de solides travailleurs, parfois occupés aux labeurs les plus pénibles, on éprouve quelque admiration pour ces ouvriers épris d'idéal, qui vont apprendre la musique après leur rude journée ».

Des considérations du même ordre nous incitent à faire figurer dans cette répartition l'importante population des retraités (31 %) dont nous avons souligné l'active participation.

B. — Potentiel instrumental

Si les sociétés diffèrent par le nombre des exécutants, elles se singularisent davantage encore dans l'aggrégation des moyens sonores qui divergent avec plus ou moins d'écart d'une harmonie à l'autre.

Globalement, le potentiel instrumental des ensembles d'amateurs se répartit de la manière suivante :

Flûtes, 5,52 % ; Hautbois, 2,44 % ; Bassons, 0,51 % ; Clarinettes, 29,11 % ; Saxophones sopranos, 1,15 % ; Saxophones altos, 9,57 % ; Saxophones ténors, 5,01 % ; Saxophones barytons, 3,02 % ; Saxophones basses, 0,51 % ; Cornets, 2,18 % ; Trompettes, 11,56 % ; Trombones à coulisse, 5,33 % ; Trombones à pistons, 0,64 % ; Cors, 1,79 % ; Bugles, 5,52 % ; Saxhorns altos, 1,34 % ; Saxhorns barytons, 3,79 % ; Saxhorns basses, 5,26 % ; Saxhorns contrebasses mib et sib, 1,41 % ; contrebasses à cordes, 0,51 % ; Instruments à percussion, 3,02 %.

La nature de ce fonds instrumental est surtout conditionnée par les jeunes musiciens. Leurs goûts les portent naturellement vers les instruments en vogue qui leur permettent de faire partie des orchestres de danse ou de variétés. Cette préférence engendre une pléthore de clarinettes, de trompettes et de saxophones. Le hautbois et le basson, instruments aussi coûteux que difficiles, ne se rencontrent que rarement et le cornet à pistons a perdu au profit de la trompette la faveur dont il a longtemps bénéficié. Hautbois et bassonistes sont formés dans les Conservatoires et les écoles nationales de musique car les sociétés, à de rares excep-

tions près, ne sont pas en mesure d'enseigner ces instruments. C'est également le cas pour les contrebasses à cordes. Le cornet à pistons a fait l'objet d'une abondante littérature (polkas, mazurkas...) dans laquelle ses qualités de soliste virtuose ont été exploitées. Ce répertoire lui a valu une grande popularité.

Les saxhorns sont victimes quant à eux d'une désaffection inquiétante de la part des jeunes. Si le bugle en séduit encore quelques-uns, c'est le plus souvent à titre temporaire et son apprentissage prépare généralement l'acquisition d'une trompette. C'est sans doute la raison pour laquelle les titulaires se recrutent presque exclusivement parmi les musiciens qui atteignent un âge où les questions de mode n'ont aucune importance en ce domaine. Quoi qu'il en soit, la disparition progressive des saxhorns ne manque pas d'alarmer les directeurs de sociétés, car si « certains timbres en raison de leur matité (le bugle, l'alto, le baryton) font masse sans apporter de nette personnalité » (Robert Chrissin in *Etude sur l'Orchestre d'harmonie*) voir « Le Conservatoire », 24 mai 1953, les saxhorns basses et contrebasses sont aussi indispensables que les violoncelles et les contrebasses de l'orchestre symphonique dont ils jouent le même rôle. On ne peut songer à leur substituer les clarinettes basses et contrebasses, ni les saxophones basses qui sont rarement employés (0,7 % et 0,51 %) en raison de leur prix très élevé. « Il faut les faire revivre, leur redonner la place et la renommée qu'ils n'auraient jamais dû perdre ». (Lashermes op. cité).

La diversité des instruments pratiqués par les musiciens amateurs se répercute sur la composition des orchestres d'harmonie. Toutefois, chacun d'eux offre un noyau commun d'éléments essentiels, et en regard de l'effectif moyen (43 à 45 membres), leur répartition statistique est la suivante :

Petite harmonie, 3 ou 4 instrumentistes (8,47 %).

Groupe des clarinettes, 12 ou 13 instrumentistes (29,11 %).

Groupe des saxophones, 8 instrumentistes (19,26 %).

Groupe des cuivres clairs, 9 ou 10 instrumentistes (21,50 %).

Groupe des saxhorns, 7 instrumentistes (17,32 %).

Instruments à percussion, 1 ou 2 instrumentistes (3,02 %).

Il ne s'agit bien sûr que d'une indication, car la constitution des harmonies s'accomplit à la mesure des contingences de lieu et au gré des aptitudes, processus qui confère à chacune d'elles un aspect singulier. Les variations les plus sensibles affectent surtout les instruments de la petite harmonie et le pupitre des instruments à percussion dont certaines sociétés sont parfois totalement dépourvues. Il existe aussi des harmonies où l'indigence des clarinettes est à déplorer. De tels groupements, qui s'apparentent en fait à des fanfares sont victimes des difficultés de recrutement. Dans l'attente de jours meilleurs, ils restent néanmoins fidèles à leur appellation. Hormis ces cas extrêmes et relativement rares, le fonds instrumental propre à chaque harmonie permet d'équilibrer les pupitres de manière à peu près satisfaisante, même si le résultat n'est pas conforme aux modèles prônés dans les Traités.

C. — Moyens financiers

Quelle qu'en soit la composition, les harmonies ne peuvent fonctionner sans moyens financiers. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que 64,39 % des musiciens jouent sur des instruments appartenant à la société ou, de plus, en prêtent aux jeunes élèves. Cet investissement important (la musique populaire occupe une place importante dans l'économie, en 1964, A. Ehrmann évaluait la valeur des équipements matériels à 364.671.000 N.F. pour l'ensemble des sociétés fédérées) est assorti de dépenses courantes : réparation des instruments, règlement de la cotisation fédérale, achat d'accessoires divers (maillots, uniformes...) et de partitions, entretien de la salle de répétition, frais de déplacement, etc... Pour faire face à ces dépenses, la société dispose de quatre sources de financement.

(à suivre)

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ La Batterie Fanfare Municipale de TROYES (Aube), recherche : un Chef tambour pouvant assurer la formation des élèves 2 fois par semaine et tenir une place à la percussion de l'Harmonie Municipale. Il devra, en outre, participer aux différents services de la Batterie Fanfare et pourrait éventuellement assurer la partie de caisse claire à l'Orchestre du Théâtre. En contrepartie, il est offert un emploi à statut municipal, suivant aptitude et désirs exprimés, plus rétribution mensuelle de chef-tambour. Correspondance à M. le Directeur de la Batterie-Fanfare Municipale - Hôtel de Ville - 10000 TROYES.

■ Ville de BRIARE-le-CANAL (Loiret), 5.600 h. - propose direction Harmonie et cours d'Éducation Musicale. Poste libre le 1-7-1975. Ecr. M. le Maire de la Commune.

■ Ville d'UGINE (Savoie) recherche pour Harmonie, directeur adjoint, assurant moniteur école primaire, professeur école musique, harmonie. Place réservée candidat assurant partie basse solo. Logement assuré, statut municipal. Adresser C.V. et prétentions à M. GERFAUX J.L., 31, av. A.-Pringollet, 73400 UGINE.

■ Ecole de Musique NANTUA - 01130, recherche pianiste diplômé de conservatoire, ayant connaissance méthodes actives (MARTE-NOT) pour enseignement piano (16 h) et éducation musicale (4 h). Statut municipal. Adresser C.V.

■ MONTMORENCY (95) « Le Réveil », recherche pour la mi-septembre trompettiste dynamique ayant quelques connaissances en tambour pour direction batterie-fanf. et major. composée d'enfants. Mise au courant assurée. Ecr. avec C.V. et conditions à M. EBELMANN A., 17, rue de la Résistance, 95200 SARCELLES.

■ Musique de VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure), 7.000 h., recherche chef. Possibilité logement et emploi (par exemple police municipale). S'adr. M.J.C. GREGOIRE, B.P. 43, 27130 VERNEUIL.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit F.P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. » Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F. envoi franco. Remise 10 % aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ Réalisation de disques, bandes cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place : par spécialistes (de studio vient à vous). M. MOUREAUX NERY, 92, rue de la Pompe - 75116-PARIS - Tél. 553.47.15.

■ Vends fonds MUSIQUE-INSTRUMENTS avec appartement grande ville à l'Est de Paris cause retraite, bon chiffre d'affaires. Prix intéressant. Facilités. Ecr. au journal sous No 231 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Professeur d'écriture et de solfège spécialisé dans un Conservatoire National, titulaire de six premiers prix, cherche direction d'École de Musique. Etudierait toutes propositions. Ecr. journal sous No 225.

■ Jeune couple pianiste et tromboniste cherche place de Professeurs dans Conservatoire ou école de musique. Ecr. journal sous No 226.

■ 1er Prix contrebasse, certificat solfège Conservatoire National, Prix Excellence Piano - Orgue Contrebasse. — 2ème Prix Solfège Conservatoire Municipal agréé. Agrée Education Musicale. Ex-élève Schola Cantorum (Piano - Lauréat L. Bellan). Direction Chorale, Notions Harmonie. Recherche URGENCE création ou emploi Ecole de Musique temps complet, rentrée scolaire septembre de Professeur dans la Seine, Calvados, Maine-et-Loire, ou Loir-et-Cher. Ecr. au journal sous No 227.

■ Directeur d'École de Musique, désireux de se mettre en semi-retraite, accepterait poste de professeur de cuivres en général, cor et trombone en particulier. S'adr. au journal sous No 228.

■ Cher Musique, Agent Comm. recherche direction harmonie, Ecole de Musique à temps complet. Ecr. journal sous No 229.

■ Discothécaire expérimenté — 27 ans, licence psychologie — niveau duel musicologie, bon trompettiste et bugle, épouse enseignante, licence musicologie, cherche en province (raisons familiales) discothèque municipale ou d'entreprise à créer. Ecr. au journal sous No 230.

■ 29 ans, Professeur de Trompette, Solfège, Directeur Harmonie, cherche place, étudierait toutes propositions. Ecr. journal sous No 231.

■ Chef de Musique, compositeur, 31 ans, 1er Prix de Conservatoire, enseignant toutes les disciplines, cherche direction harmonie et école de musique pour octobre 1975. Ecr. journal s/No 232.

■ Directeur Ecole Municipale de Musique, Directeur Harmonie 1ère division, cherche poste similaire dans ville de moyenne ou grande importance. Préférence pour orchestre symphonique. Ecr. journal s/No 233.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. 206-09-61.

■ A vendre trombone-basse HOLTON 2 barillets. Excellent état. (Prix neuf : 6.125 F). A vendre 3.500 F. Ecr. au journal sous No 232

■ Vends flûte à plateaux YAMAHA, état neuf. Ecr. Claude CLERC, 4, rue des Bons-Enfants, 11100 NARBONNE.

CONCOURS

■ VILLE DE NIORT (Deux-Sèvres). Recrutement d'un directeur de l'Ecole Municipale de Musique. La Mairie de NIORT organise un concours sur titres pour le recrutement d'un DIRECTEUR de l'Ecole Municipale de Musique. Les candidats devront être âgés de 30 ans au moins et 45 ans au plus, au 1er janvier 1975. Les dossiers de candidatures comprenant : une demande manuscrite, un curriculum vitae détaillé, des copies des diplômes et références, une photographie d'identité, devront parvenir au Secrétariat Général de la Mairie, au plus tard le 15 JUIN 1975.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique Régionale des FFA en garnison à RASTATT-BADEN (42ème RT) recherche un tambour major confirmé. Ecr. au Chef de Musique Capitaine PANNIER, S.P. 69.198.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

Manifestations 1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
1er juin 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres. Toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.
1er juin 1975	BAIGNES SAINTE-RADEGONDE (Charente)	Concours Batteries, Batteries-Fanfars, Harmonies, Accordéons, Harmono-Symphonies, Fanfares de Marche, Majorettes.	M. Fernand Merle, « L'Epargne », 16360 Baignes-Sainte-Radegonde. (Charente).
8 juin 1975	MONCOUTANT (Deux-Sèvres)	Concours national.	M. Caury, président à Moncoutant.
8 juin 1975	SAINT-VALLIER (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental de Batteries et Batteries-Fanfars.	M. Mourer, 402/2, rue Laplace, 71230 Saint-Vallier.
16 et 17 mai 1976	PATAY (Loiret)	Concours International - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. Menissier, directeur de la Musique, 45310 Patay.
3 et 4 juillet 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.
CONGRES			
1er juin 1975	ROUGEMONT-LE-CHATEAU (Territoire de Belfort)	Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Jean Schindler, directeur de l'Harmonie Municipale, rue de Masevaux, 90110 Rougemont-le-Château.
23 juin 1975	RIGNAC (Aveyron)	Congrès et festival de l'Union Départementale de l'Aveyron.	M. Christian Valayer, 13390 Rignac.
28 juin 1975	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès annuel de la Fédération du Sud-Est.	M. Paul Wenborn, 4, rue Vauban, Lyon.
27 juillet 1975	DUN-LE-PALESTEL (Creuse)	Congrès de la Fédération Musicale du Centre. Festival Départemental de la Creuse.	M. Queroux, route de l'Age-Marin, 23800 Dun-le-Palestel.
30 et 31 août 1975	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier, 63200 Riom.
12 octobre 1975	FORTE-LES-VALENCE (Drôme)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Garnier, président, 3, avenue de Romans, Valence.
12 octobre 1975	MODANE (Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Adam, 214, résidence La Madeleine, Moutiers.
19 octobre 1975	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Constantin, quartier Chamburin, 07100 Annonay.
25 octobre 1975	LYON (Rhône)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Bernard, président, 284, rue Vendôme, Lyon.
26 octobre 1975	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Delzant, 6, avenue de Genève, Annecy.
A fixer	GAP (Hautes-Alpes)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Marcellin, avenue de la Gare, 05200 Embrun.
FESTIVALS			
31 mai - 1er juin 75	MOUTIERS (Savoie)	Festival de Musique.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », 73600 Moutiers.
1er juin 1975	COUSANCES (Meuse)	Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales. — Epreuves de classement.	M. Marcel Maur, président, 6, rue du Moulin, 55170 Cousances-lès-Forges.
1er juin 1975	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Etoile de Cousances.	M. Suire.
1er juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival du 25ème Anniversaire.	M. Menneteau, président de la Lyre, mairie de Lusignan (86600).
1er juin 1975	SAINT-FONS (Rhône)	Festival de Musique.	M. le Président de l'Amicale des Tambours et Clairons, 69190 Saint-Fons.
1er juin 1975	LES OLMES (Rhône)	Festival de l'U.D. du Rhône.	M. le Président de la Fanfare des Olmes.
1er juin 1975	JUJURIEUX (Ain)	Festival Groupement Rhin et Trambouze.	M. le Président de la Fanfare de Jujurieux.
1er juin 1975	MOUTIERS (Savoie)	Festival Groupement des Bords de l'Ain.	M. Adam, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers 73600.
1er juin 1975	FAVERGES (Haute-Savoie)	Festival avec épreuves de classement.	M. le Président de la Fanfare de Faverges.
1 juin 1975	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Robert Cahen, président, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 Hagondange.
1 juin 1975	FAMECK 57280 (Moselle)	Festival.	Mme Lucie Laurent, président, 1, rue de Flandre.
1er juin 1975.	METZERVISSE 57940. (Moselle).	Festival.	M. Angel Costa, président, 12, route Nationale.
1 juin 1975	MAIZIERES-les-METZ 57210 (Moselle).	Festival.	M. Antoine Koch, 6, rue Joffre.
1 juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique.	M. Menneteau, président de la Lyre Méliusienne, Lusignan (86600).
1er juin 1975	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival organisé par l'Harmonie Sainte-Cécile.	M. Claude Mercier, président, 79160 Coulonges-sur-l'Autize.
1er juin 1975	ST-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)	Festival de Majorettes.	M. C. Eyraud, 11, avenue des Tilleuls, Saint-Symphorien-d'Ozon.
1er juin 1975	MERIGNAC (Gironde)	22ème Festival de batteries-fanfars et majorettes organisé par la B.F. « Quand-Même ».	M. Guy Mathieu, 33700 Picher-Merignac.
1er juin 1975	ST-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Alcide Suire, Saint-Fort, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
7-8 juin 1975	CHATEAU-SALINS 57170. (Moselle).	Festival.	M. Michel Alcaraz, rue Martin-L'Huillier.
7 et 8 juin 1975	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de Musique - Centenaire Harmonie municipale.	M. Georjain Jean-Marie, 57320 Bouzonville.
7 et 8 juin 1975	LE HAVRE (Seine-Mme)	Festival départemental	M. Decugis, 3, rue Gay-Lussac, Le Havre-76000
8 juin 1975	VIERZON (Cher)	Centenaire de la « Lyre municipale » de Vierzon. Concert par la Musique des Equipages de la Flotte de Brest, sous la direction du Commandant Hubert.	
8 juin 1975	SAINT-SYMPHORIEN-OZON (Rhône)	Festival de Musique.	M. J. Eyraud, 11, avenue des Tilleuls, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.
8 juin 1975	LAGORD (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Fougeroux, Nieul-sur-Mer.
8 juin 1975	BOURG-SOUS-LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival Départemental.	M. J.-P. Bouveron, 4, rue du Marché, 42220 Bourg-Argental.
8 juin 1975	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de Musique.	M. Daniel Pichelin, secrétaire général de la Fédération, 02 - Notre-Dame-de-Liesse.
8 juin 1975	CHAUNY (Aisne)	Festival Départemental de l'Aisne (Epreuves de classement).	M. Jean Neumann, rue de Paris, 50120 Breteuil-sur-Noye.
8 juin 1975	CREIL (Oise)	Festival Départemental de Musique placé sous l'égide de la Fédération Musicale de l'Oise.	M. Fougeroux (Dr) Neuil-sur-Mer.
8 juin 1975	LAGORD (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. René Bellais, président, « Les Marguerites », rue de la Résistance.
14-15 juin 1975	FROUARD 54390. (Meurthe-et-Moselle).	Festival.	M. Henry Ecole de Musique, 9 rue de La Louvière, 88000 Epinal.
14-15 juin 1975	EPINAL (Vosges)	Festival Fédéral.	M. Roussel, mairie, 24120 Terrasson - Tél. : (53) 50.02.69.
15 juin 1975	TERRASSON (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par « La Concorde » de Terrasson.	M. Truffaz Hubert, 01710 à Tholy.
15 juin 1975	BELLEGARDE-VALSERINE (Ain)	Festival de Musique.	M. Chansault, président.
15 juin 1975	OIRON-THOUARS (Deux-Sèvres)	Festival Groupement Villefranche-sur-Saône.	M. le Président de la Fanfare de Franc-lès-Vergnes (Ain).
15 juin 1975	FRANC-LES-VERGNES (Ain)	Festival Groupement de Brignais.	M. le Président de la Fanfare de Brignais.
15 juin 1975	BRIGNAIS (Rhône)	Festival de Musique organisé par l'U.D. de la Charente-Maritime.	M. André Sauvaet, Taillebourg, 17350 Saint-Savinien.
15 juin 1975	TAILLEBOURG (Charente-Marit.)	Festival de Musique «Ste-Cécile»	M. Michel Alcaraz, rue Martin-L'Huillier, Château-Salins.
15 juin 1975	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival avec épreuves de classement.	M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains (Rhône).
15 juin 1975	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival de Musique.	M. le Président de l'Harmonie d'Evian (74500).
15 juin 1975	EVIAN (Haute-Savoie)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	M. C. Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt.
21 et 22 juin 1975	EXINCOURT (Doubs)	Festival.	M. Claude Artaud, 5, rue Pierre-Deny.
21-22 juin 1975	METZ-DEVANT-LES-PONTS 57000. (Moselle).	Festival.	M. René Jollivalé, président, 30, faubourg Rastenne.
21-22 juin 1975	HETTANGE-GRANDE 57330. (Moselle).	Festival - Concours Départemental	M. Marolleau, rue des Ecluses - Richelleu (Indre-Loire).
22 juin 1975	RICHELIEU (Indre-et-Loire)	Festival de Musique.	M. Bigueraud.
22 juin 1975	BOISREDON (Charente-Marit.)	Festival. Toutes Sociétés et Majorettes.	M. Livertoux, 16380 Marthon.
22 juin 1975	MARTHON (Charente).	Festival de Musique.	M. F. Vadier, Boisredon, 17150 Mirambeau.
22 juin 1975	BOISREDON (Charente-Marit.)	Festival avec épreuves de classement.	M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains (69).
22 juin 1975	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival.	M. Emile Deslandes, secrétaire, Ecole de Metrich, 57110 Yutz.
29 juin 1975	KOENIGSMACKER-METRICH 57110. (YUTZ).	Festival de Musique organisé par la Société « l'Etoile Broycenne » pour le 25ème anniversaire de sa fondation.	Siège social de la Société, mairie de Broyces, 51120 Sezanne.
29 juin 1975	BROYES (Marne)	Festival de Musique.	M. le Président de la Fanfare de Roche-sur-Foron, 74800.
29 juin 1975	LA ROCHE-SUR-FORON (Haute-Savoie)	Festival National.	M. Paul Vidal, directeur de l'Harmonie municipale, mairie d'Aurillac (15000).
29 juin 1975	AURILLAC (Cantal)	Festival des 4 Vallées, Fête Départementale de la Musique.	M. Jean Poinsard, Prés., 41, Grande-Rue, 70150
29 juin 1975	MARNAY (Haute-Saône)	Festival.	M. Robert, secrétaire de la Société Musicale de Charroux, 03140 Chantelle.
29 juin 1975	CHARROUX (Allier)	Festival de musique.	M. Santiago Castanedo, président, 14, rue du Dragon, Marnay.
5-6 juillet 1975	FAREBERSVILLER 57450. (Moselle).	Festival de musique.	M. Roger Rittie, 14, rue du Château-d'Eau, 57131 Distroff.
6 juillet 1975	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique et de Majorettes.	M. Jean Brouard, président, square du Château, Surgères.
6 juillet 1975	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival Brex-Revermont.	M. le Président de la Fanfare de Viriat.
6 juillet 1975	VIRIAT (Ain)	Festival de Musique.	M. André Buil, rue Victor-Hugo, 17360 Saint-Algulin.
20 juillet 1975	CLERAC (Charente-Maritime)	Festival Groupement Val-d'Azergues.	M. le Président de la « Jeanne-d'Arc » de Sarcey, 69190.
20 juillet 1975	SARCEY (Rhône)	Festival interrégional de Majorettes et Batteries-Fanfars, organisé par la Société « La Concorde » de St-Ciers-de-Cannesse.	M. J.-R. Biramben, président, Villeneuve-de-Blaye, 33710 Bourg.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

Chorales d'Alsace

Les délégués des chorales d'Alsace et l'évolution de l'expression musicale.

« Cantate, exultate, jubilate... ». Voilà des congressistes qui n'ont vraiment pas perdu leur temps. Car les délégués des chorales d'Alsace (une soixantaine d'associations font partie de la fédération) ont non seulement assisté à une assemblée générale mais, en même temps, ont suivi un véritable cours de recyclage, préparé par M. Jean-Louis Weber. Ce n'est pas un inconnu. Tous ceux qui ont quelque responsabilité dans l'action du chant choral savent que M. Weber est non seulement un excellent chanteur mais aussi un pédagogue averti.

M. Weber a donné d'excellents conseils aux dirigeants des chorales alsaciennes. Il leur a appris quelques exercices simples leur donnant la possibilité d'enseigner aux jeunes la façon de respirer, le moyen d'avoir sinon une diction irréprochable, du moins d'apprendre à articuler correctement. Bref, il s'agit de donner au chant cette troisième dimension qui est le relief. Et tous les congressistes, réunis dans la grande salle du centre culturel et sportif de la Montagne-Verte à Strasbourg, ont repris plusieurs fois en chœur : « Cantate, exultate, jubilate »...

Bref, un congrès intéressant. Parfaitement organisé par la chorale « La Fraternelle » de la Montagne-Verte avec son président M. Jean Hotz et sa secrétaire, Mme Eliane Hotz. M. Alfred Moerlen (Mulhouse), président de la fédération, devait d'ailleurs vivement remercier les organisateurs. Aucune fausse note au cours de ce congrès, si ce n'est le... taux des cotisations. Toutes les associations, tous les groupements, tous les syndicats sont d'ailleurs confrontés à ce même problème.

Plus le taux des cotisations s'élève, plus la fédération nationale exige de fonds. Il en est de même avec la Confédération Musicale de France à laquelle les chorales sont affiliées. M. Aimé Moser (Mulhouse), trésorier, a donné quelques précisions supplémentaires et insisté sur les avantages de l'affiliation à cette confédération.

VERS LA CREATION D'ECOLES DE CHANT CHORAL ?

Disons encore que M. André Jung (Colmar), secrétaire adjoint, a donné des indications sur les distinctions et les récompenses, que le bureau a été réélu et que M. Moerlen sera assisté de M. Alfred Stengel (Haguenau) pour le nord de l'Alsace et de M. Léon Abel (Hegenheim) pour le secteur Alsace-sud. M. Joseph Müller reste le président de la commission de musique et un certain nombre de délégués sont responsables de différents secteurs dans les deux départements du Rhin.

On a également parlé des concours de chant pour les scolaires et constaté que les jeunes marquaient un nouvel intérêt pour le chant. Il faut dire aussi qu'un certain nombre de dirigeants et de dirigeants savent mettre le chant choral à la portée des jeunes générations. La région peut également compter sur les services de M. Erwin List, conseiller technique, chargé du chant choral, qui anime de nombreux séminaires.

Le député Rieckert qui assistait, hier matin, aux travaux de la fédération, a mentionné qu'il était envisagé d'ouvrir des écoles de chant choral fonctionnant dans le même esprit que les écoles de musique dont le succès avait dépassé toutes les espérances.

C'est à Mulhouse que s'est déroulé la semaine dernière le concours de chant choral pour le sud de l'Alsace. Pour le secteur de Strasbourg, ce concours scolaire aura lieu le 23 mai à Strasbourg, sous l'autorité de M. Claude Hebtling. Quant au festival de chant choral de la jeunesse, il se déroulera dimanche prochain, 4 mai, à Colmar.

Avant la clôture de la séance, la chorale « Alliance » de Mulhouse qui avait organisé le congrès de l'an dernier, a remis le drapeau de l'association « La Fraternelle » qui le conservera jusqu'au prochain congrès. Ce drapeau, véritable pièce de musée, est peint et brodé à la main. Il date de 1850. C'est dire que la fédération célébrera l'an prochain son 120ème anniversaire.

(Dernières nouvelles du 28-1-75)

RECEPTION A LA MAIRIE DE STRASBOURG

M. l'adjoint Bussé, représentant M. le maire Pierre Pflimlin; M. le député Radjus; M. le conseiller général Koehl; M. Marichal, attaché culturel à la Préfecture du Bas-Rhin, représentant M. le Préfet de région Sicurani.

ARDENNES

Sur le plan fédéral : Avril à la F.M.A.

Sur le plan fédéral : examens des divisions : supérieure (1 candidat), moyenne 1ère et 2ème année (8), élémentaire 1ère et 2ème année (22) réunissant au total 29 candidats venus de Vouziers (11), Reims (8), Carignan (8), Sedan (4).

Le niveau d'ensemble de ces examens, organisés en l'absence du président, par les vice-présidents Pihel et Harbulot et le secrétaire F. Harbulot, fut excellent puisque 27 concurrents obtinrent au moins une mention en solfège et instrument (dont 4 avec félicitations en instrument).

Il faut noter le concert de printemps de l'H.M. de Vouziers avec « La Vallée des Roses », « La Vallée de Credoigne », « Le Ballet de Coppélia » et surtout « Le Chant de Mexico », avec le concours des majorettes de la Société, sous la double direction de M. Deroche et de Mme S. Herbin, devant une assistance très dense et enthousiaste.

L'Harmonie des Deux-Vireux, sous la direction de A. Grosjean, a réuni 500 auditeurs pour son 1er concert annuel, en présence d'une importante délégation allemande de Sprockhorel où la société s'était produite en 1974.

Belle prestation de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières à Couvin (Belgique) sous la direction de J. Moscato. Auditions remarquables des musiciens de la Fanfare de Rocroi (dir. R. Stevenin), de l'Ecole d'Accordéon de Mme Cotel, à Vireux; des jeunes musiciens du groupe « Diapason » (dir. Lechêne) en l'église de Douzy; des musiciens de « La Fraternelle » (dir. J. Harbulot) de Marcyel, au cours d'une soirée « caf'conc » et d'une incursion en Belgique, à Villers, devant Orvel; de l'Harmonie municipale de Sedan, à la Quinzaine commerciale.

En unissant leurs efforts, les Sociétés de Rimoyne, Renwez et Les Mazures (Lyre Républicaine) d'une part; Grandpré, Monthois et Challerange, d'autre part, prêtèrent aussi à des lendemains qui chantent.

Malheureusement, des décès ont attristé ces semaines d'avril : ceux de MM. Wandschoor (Haybes), Petit R. (Deux-Vireux), C. Fagis (Rocroi) aux familles desquels la C.M.F. et la F.M.A. adressent leurs condoléances émues.

AUVERGNE

Hommage de la Fédération d'Auvergne à son Président d'Honneur

Au cours de l'Assemblée générale de la Fédération d'Auvergne, le président Wegl a fait part à la nombreuse assistance de la cérémonie de Billom et, à son tour, a rendu un chaleureux hommage à son ami Armand Tournel.

Il a rappelé les œuvres les plus marquantes du compositeur, œuvres jouées non seulement par les grandes formations nationales, mais également par de nombreuses musiques étrangères et tout récemment par la grande fanfare Japponaise.

Outre la Marche des Enfants de Troupe, A. Tournel a composé : l'Ouverture provençale pour harmonie. Le défilé de l'Ecole des Moussettes. En avant les Cadets; Gannat en l'esca; Marche des Accordéonistes du Centre; Marche du 15ème RTA. — Ne pas oublier — Retour du Tchad; Marche des Petits F. dats; des Ecoles de l'Ar. Cartagena, etc...

L'assemblée par ses applaudissements nourris et prolongés s'est associée à cet hommage, témoignant ainsi de sa vive sympathie reconnaissante à son vénéré et toujours jeune président d'honneur.

BILLOM

La Société Philharmonique a rendu hommage à Armand Tournel

Dimanche, c'était jour de fête pour la Société Philharmonique de Billom. Elle recevait en effet, son ancien chef, le compositeur Armand Tournel.

De bonne heure, elle parcourait la ville, donnant des subades dans les différents quartiers. A 11 h 30 musique en tête, un cortège se formait avec la municipalité, les enfants de l'école de musique et de nombreux amis du compositeur et se rendait devant la maison d'Armand Tournel.

Après la sonnerie « Ouvrez le ban », M. Pottier, chef de musique, dévoilait la plaque qui avait été apposée sur le mur de la maison et sur laquelle était gravée : « La marche des enfants de troupe est sortie de cette maison le 1er janvier 1929 pour faire le tour du monde ».

M. Fairault, président d'honneur de la Philharmonique, prononçait alors un discours. Il retraçait la carrière d'Armand Tournel : musicien à l'Harmonie des équipages de la flotte, puis chef de musique à l'Ecole militaire préparatoire de Billom. Il compose « La marche des enfants de troupe » marquant le début de sa carrière de compositeur.

Entre-temps, Armand Tournel était devenu le chef de la Philharmonique de Billom. Il forme alors tout un groupe de jeunes musiciens de valeur, et malgré la guerre maintient la société au rang des meilleures de la région. Il fait partie du bureau de la Fédération musicale du Centre.

Les années passent et Armand Tournel prend sa retraite, se retirant à Lezoux, où il réside toujours.

Après le discours de M. Fairault, la Philharmonique, grosse de quelques amis des sociétés voisines, interpréta la « Marche des Enfants de troupe ».

La cérémonie se termina par un banquet servi à l'Hôtel de Paris, à la fin duquel, des décorations furent remises aux musiciens.

CHAMALIÈRES

Brillant concert de l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières »

Samedi 15 mars à 21 h, l'Harmonie des Enfants de Chamalières offrit à des sports du stade Pierre Chatriouze son concert annuel à l'intention de ses membres honoraires et bienfaiteurs.

C'est devant une salle comble et dans une excellente ambiance familiale en présence de M. Claude Wolff, maire de Chamalières et Président actif de l'Harmonie

et de son école de musique accompagné de Mme Wolff, du docteur Courty, adjoint au maire et de nombreux conseillers municipaux, de M. et Mme Ribbe, directeur adjoint de la Banque de France, de M. Wegl, Président de la Fédération musicale d'Auvergne, de M. Colas, curé de Chamalières, que s'est déroulée cette soirée musicale de haute tenue artistique dont la première partie était entièrement consacrée à la musique.

Présenté par M. René Papat, adjoint au maire et membre du

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES MAJORETTES

Rayon Musique : 28, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél. : 203.83.39
Rayon Majorettes : 30, rue de Liabonne, PARIS 8e
Tél. : 522.34.00

S.A. DENIAU-PIQUET

conseil d'administration de l'Harmonie, le concert débuta par « Le Flamant » de Gourdin, bien fait pour mettre le cœur des auditeurs en musique et sous la direction de son talentueux chef M. Bernadet, qui a su très intelligemment composer un programme de musique d'harmonie et d'airs militaires pour sa « batterie » fanfare, nous avons entendu successivement Néron, ouverture de Popy témoignant de la valeur des instrumentistes. Hans le Joueur de Flûte, une fantaisie bien bouronnaise (L. Ganne), à nouveau un pas redoublé Verceingtorix (Morlat) le célèbre ballet des deux pigeons (Messager), la Valse de l'Empereur (Strauss) nous grisant et faisant rêver, dont les solistes MM. Girod, Krauss, Sautour et Arlette Jaffoux ont été longuement applaudis. Roncevaux une marche militaire qui a fait défiler les meilleures musiques régimentaires clôturant cette première partie.

M. Bernadet dominant son sujet a fait réaliser des progrès considérables à cette phalange d'élite de quelque 60 instrumentistes a été longuement applaudie.

La deuxième partie mettait en évidence la grâce toute juvénile de l'école de danse de l'Union Artistique de la Banque de France. Le renom de l'Union Sportive de Chamalières n'est plus à faire mais il faut remercier Mme Mangou de son dévouement et féliciter les jeunes qui ont réalisés des mouvements d'ensemble et des exercices rythmés avec une remarquable précision. Un grand bravo à la Chorale « L'Alouette » qui, sous la direction de Mme Portes, a parfaitement exécuté des chants à trois voix.

Pour terminer l'ensemble choral instrumental de l'Ecole de Musique sous la direction de son directeur, M. Bernadet, nous interpréta des œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Weber et Strauss nous permettant d'apprécier les progrès réalisés par tous ces jeunes mélomanes.

Programme en tous points réussi : les auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements souhaitent que renouvelle périodiquement pareille manifestation artistique. Fuisse M. le Président maire et son conseil municipal continuer à prodiguer leurs encouragements à une société très méritante.

Rappelons que ce concert sera retransmis en partie sur les ondes de Radio-Auvergne le 25 mars entre 12 h 10 et 12 h 30.

BOUCHES-DU-RHONE

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Le 20 avril, dans la très belle salle des fêtes de Châteauneuf-les-Martigues, s'est déroulé le 5ème concert annuel du Séléct Accordéon, devant une assistance très nombreuse.

Dirigée avec brio par Germain Romero, cette jeune formation, à notre grand étonnement, a fait preuve de maturité et d'un grand sens musical dans un répertoire varié : Estudiantina, de Waltoufel; La Belle au Bois dormant, de Tchaikovsky; Régina, de Rossini; Au Tyrol, de Gilbert Gay, en passant par un pot-pourri de musique sud-américaine, etc... Rien d'étonnant toutefois à la réussite de ce concert quand on sait que le directeur de l'école est Gilbert Gay.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Amalbert, président de la Fédération musicale des Bouches-du-Rhône, qui a fait au Séléct-Accordéon le très grand honneur de dire quelques mots élogieux sur cet ensemble. A ses côtés, se trouvaient M. d'Attilio, maire de la commune, avec plusieurs de ses conseillers; M. et Mme Gilbert Gay; M. Miane, ex-président du Séléct-Accordéon d'Oran; M. Aubert, président du Séléct-Accordéon de Châteauneuf; M. le Curé de la paroisse; le Président du Syndicat d'Initiative et de nombreux présidents ou représentants des sociétés de Châteauneuf.

De chaleureux applaudissements ont clôturé cette fête, non seulement de l'accordéon, mais de la musique. Concluons en disant que cette société revalorise un instrument trop souvent décrié ou méconnu.

CENTRE

Notre Congrès 1975 à Dun-le-Palestel (Creuse) le 27 juillet

Notre congrès 1975 se déroulera comme prévu, le dimanche 27 juillet à Dun-le-Palestel (Creuse) à l'occasion du Festival départemental des sociétés musicales creusolaises.

Voici le déroulement chronologique des manifestations de la journée :

- 1) Congrès
- 9 h 30 à la mairie : réunion du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre ;
- 10 h 30 au Rex : assemblée générale ;
- 12 h : vin d'honneur offert par la municipalité ;
- 12 h 30 déjeuner officiel.
- 14 h 30 Arrivée des sociétés ;
- 2) Festival Départemental :
- 15 h : Défilé suivi d'une cérémonie au Monument aux morts ;
- 15 h 30 : Concert des Sociétés Creusolaises dans un parc ombragé ;
- 17 h 30 : Morceaux d'ensemble par toutes les sociétés ;
- 18 h : Défilé en ville de la Musikverein de Bernhausen (Allemagne), Musique d'Honneur du festival, jumelée avec l'Entente Musicale de Dun-la-Souterraine ;
- 21 h : concert de gala avec le concours de la Musikverein de Bernhausen, des Majorettes de la Souterraine et des Musiciens de la Souterraine-Aigurande.

LES ATTRAITS DE DUN-LE-PALESTEL, Pays d'eaux vives et de bols.

Connaissez-vous la vertoyante vallée de la Creuse qui offre sur ses 450 kms de routes touristiques à travers quatre départements toute une gamme de paysages, soit calmes, soit tourmentés, des ruines grandioses, des châteaux bien situés ? Les amateurs de promenades, de pêche, de ports nautiques peuvent également satisfaire à leur plaisir.

C'est dans cette magnifique région que se niche Dun-le-Palestel, chef lieu de canton et centre commercial important, village fleuri (3ème prix national en 1956), à 370 mètres d'altitude à proximité de la route Suisse-Océan.

L'histoire locale nous dit que l'origine de Dun-le-Palestel remonterait à l'époque Gauloise et était un lieu fortifié que les Romains détruisirent vers l'an 506, après y avoir fait 3.000 prisonniers.

Le nom de Palestel qui dégenéra en Palleteau au cours des âges, retrouva son origine en 1932.

C'est donc bien Dun-le-Palestel, ville accueillante, calme et reposante que vous pourrez découvrir le 28 juillet prochain.

A.R.

ALLIER VICHY

SYMPHONIE VICHYSOISE

Deuxième concert de la saison 1974-1975 donné au Centre Culturel Valéry-Larbaud, dimanche 13 avril 1975 à 16h30.

Direction : Victor Dutriez ; avec le concours de Mme Janine Elyna, soprano ; M. Pierre Deloger, baryton et des Eclèves de l'Ensel.

LEBLANC PARIS

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

gnement Musical du CES des Célèbres de Vichy, sous la Direction de Mlle Michèle Bierjeon.

- PROGRAMME : 1. Ensemble Instrumental et Vocal, par les Elèves du CES des Célèbres. 2. Mme Janine Elyna, soprano...

Concert donné au Centre Culturel Valéry Larbaud, le dimanche 20 avril 1975, à 17 h par la Société Musicale de Vichy

- Ouverture du concert sous la direction de M. Marcel Gerard. François Ier (Pas redoublé avec tambours et clairons), (Jean Erard).

NIEVRE

Société philharmonique de Pouilly

Concert donné le 16 mars 1975

Dimanche 16 mars en après-midi à la salle des fêtes de Pouilly. Cette ville placée sous la direction de J.-L. Saget la Lyre d'aujourd'hui...

CHAMPAGNE ET MEUSE

INFORMATIONS FEDERALES : Comité Directeur

Composition du comité directeur : Président : M. Bigotte Raymond, 6, rue Marie-Stuart, Reims, Tél. : 7.01.20.

Vice-Présidents : Laforge Henri, 30 avenue Paul-Vaillant Coturier, Tinguieux, Reims, Tél. : 08.30.72.

SERVICES FEDERALEUX :

- Service honorifique : Bénon Maurice, 114, avenue Jean-Jaures, Reims, Tél. : 07.15.22. Services des assurances : Gillain Gabriel, 23, rue des Semonts, Epernay, Tél. : 51.50.06.

Assemblée générale du 4 mai 75

Dimanche 4 mai 1975 s'est tenue au Palais des fêtes d'Epernay, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Sociétés musicales de Champagne et Meuse...

EPERNAY

La Société Philharmonique de Champagne a donné sa 144ème audition le 20 avril 1975 à la salle des Fêtes d'Epernay.

Cette audition est caractérisée par un renouvellement dans le choix du programme : 4 œuvres jouées en première audition et 4 œuvres d'auteurs contemporains.

MARNE

Assemblée générale du 4 mai 75

Dimanche 4 mai 1975 s'est tenue au Palais des fêtes d'Epernay, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Sociétés musicales de Marne et Meuse...

agréés dans ce milieu musicien composé uniquement d'amateurs et souhaita beaucoup de succès à la Philharmonie.

Le maire, quant à lui, était heureux de constater que l'école municipale de musique apporte maintenant un contingent non négligeable de jeunes musiciens aux sociétés et remercia chaleureusement M. Fournier qui a su créer un climat, une ambiance propice à l'étude de la musique.

ILLE-DE-FRANCE

VILLABE (Essonne)

Assemblée Générale de la Fédération

Dans le cadre de la « décentralisation », dont le principe a été admis l'an dernier, la Fédération des Sociétés musicales de l'Île-de-France a tenu son assemblée générale le dimanche 13 avril 1975, à Villabé (Essonne).

À 9 h. 30, le président Pin ouvrait la séance. Il remerciait d'une part le maire de Villabé pour le bon accueil qu'il lui avait bien voulu réserver à la Fédération.

La séance de travail commençait aussitôt et le président faisait connaître à l'assemblée que 88 sociétés étaient présentes ou représentées par des pouvoirs réguliers.

Puis M. Gaston Pin, trésorier, donna connaissance des comptes de l'exercice précédent, qui, après lecture par M. Bernaud du rapport des commissaires aux comptes, furent approuvés à l'unanimité.

Ensuite eut lieu le vote pour le renouvellement, comme chaque année, du tiers des membres du Comité. Pendant que se déroulaient, sous la responsabilité de M. Boulanger, vice-président, les opérations de vote et de dépouillement, la séance continuait par l'examen des rapports des diverses commissions.

Le rapport de la commission des récompenses, lu par M. Massuchetti, fut approuvé à l'unanimité. Il fut de même de celui de la commission des examens, lu par M. Fossier, que le président remercia d'avoir bien voulu accepter de remplacer à la tête de cette commission M. Etienne Lorin.

Le rapport de la commission de la presse, lu par le Colonel Charollais, approuvé à l'unanimité, appela une intervention de M. Baron, demandant que le journal de la C.M.F. accorde une plus grande place aux comptes rendus de l'émission télévisée « Les Musiciens du Solr ».

Le rapport de la commission technique, lu par M. Varin, fut approuvé à l'unanimité. M. Varin demanda que la liste des morceaux, parmi lesquels les sociétés doivent obligatoirement choisir les deux œuvres à présenter à un concours, soit mise à jour, car elle est assez ancienne.

M. Boulanger proclama alors les résultats du vote : les 7 candidats, 4 anciens et 3 nouveaux, sont élus.

Le président Pin exposa le problème du Bulletin de la Fédération, à la suite de quoi M. Manouvrier suggéra d'inclure dans le montant de la cotisation la livraison d'un certain nombre d'exemplaires. Le président fit connaître que le Comité avait précédemment envisagé cette solution, et proposa en conséquence de fixer la cotisation pour 1976 à 125 F, comprenant la livraison de 8 exemplaires de chacun des deux numéros du Bulletin semestriel.

Les délégués des Sociétés de Paris estimèrent que cette somme était trop élevée. D'autres délégués, au contraire, suggèrent de porter la cotisation à 150 F. En définitive, la proposition du Comité (125 F) fut adoptée à une très forte majorité.

Enfin le président mit aux voix une motion présentée par l'Union Départementale de l'Essonne, et mise au point par le Comité, pour préciser la situation des UD au sein de la Fédération. Cette motion fut votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président leva la séance, et invita les délégués à se rendre à la mairie, où un apéritif d'honneur était offert par la municipalité et l'Amicale de Villabé. Cette réception fut honorée de la présence de M. Jacques Trombert, sous-préfet d'Evry, de M. Michel Boscher, député-maire d'Evry, et de M. Roger Combrisson, député-maire de Corbell-Essonnes.

Dans une courte allocution, M. Paul Poisson, maire de Villabé, dit combien sa commune était honorée d'avoir été choisie par la Fédération de l'Île-de-France pour y tenir son assemblée générale, et souhaita la bienvenue aux membres du Comité et aux délégués des sociétés. Il ajouta qu'il se félicitait de posséder dans sa commune une société comme « l'Amicale », et conclut en souhaitant que les sociétés populaires de musique puissent continuer à vivre et à progresser, pour procurer à la jeunesse une distraction saine et éducative.

Prenant la parole à son tour, le président Pin renouvela au maire et à la municipalité de Villabé l'expression de sa gratitude pour le cordial accueil réservé à la Fédération. Puis il remercia les personnalités, dont la présence montre qu'elles connaissent bien l'importance du rôle culturel et social joué par nos sociétés d'amateurs.

Il exposa brièvement la structure de la grande famille de la musique populaire et des musiciens amateurs : Sociétés, Unions Départementales, Fédérations Régionales, Confédération Musicale de France, Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Il définit ensuite les divers aspects de l'activité de la Fédération, et conclut en demandant aux pouvoirs publics d'aider financièrement et moralement les sociétés d'amateurs, et d'intervenir pour que les Conservatoires et Ecoles de Musique soient, comme cela devrait être normalement, les pépinières des sociétés.

Le commandant Jules Semier-Collely, président de la Confédération Musicale de France, remercia le maire de Villabé et le président de la Fédération et formula des souhaits pour la prospérité de toutes les sociétés musicales de l'Essonne et de l'Île-de-France.

Tout le monde se transporta alors au Chalet des Marais, où était servi le banquet. Le soleil entre temps avait fait son apparition, et tous les délégués furent charmés par le cadre, en attendant de l'être par le menu. Au dessert, le président Pin remit à Mme Fouquet, présidente d'honneur de « l'Amicale de Villabé », la médaille d'honneur de la C.M.F.

Les accents d'une marche firent sortir tous les convives pour accueillir « l'Amicale de Villabé », qui arrivait toute pimpante dans ses uniformes bleus et blancs, et qui prit place dans la petite lie, au milieu des méandres de l'Essonne, pour y donner un concert, auquel était venue assister une grande partie de la population.

Le programme comprenait : Défilé Olympique, de G. Besson ; Le Mont Cassin, de G. Besson et Delbecq ; Quelle est belle, de Pacé-Fanzerie et Pelat ; Retour de Corse, de R. Bourbon ; Défilé des Majorités, de J. Rucquols ; Fleurs d'Alsace, de A. Haensler. Tous ces morceaux furent parfaitement exécutés sous la direction de Jean Michoux, directeur de l'Ecole de Musique.

Entre chaque morceau, le président Duboz contait l'histoire de « l'Amicale », ses débuts difficiles, ses succès, sa mise en sommeil et son nouveau démarrage... du bon pied. Le président Pin conclut en félicitant les jeunes musiciens de leurs très nets progrès, et remercia les professeurs et moniteurs qui en ont été les artisans. Puis chacun se retrouva autour de la table où était servi le champagne, et c'est en amicales conversations, qui se prolongèrent longtemps avant de se séparer, que se termina cette magnifique journée.

PARIS

Club Musical des P.T.T.

Le dimanche 20 avril 1975, le Club Musical a donné un concert de gala, dans la salle des congrès, 20, avenue de Ségur, en présence du colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération. C'est devant une salle comble que le programme suivant a été présenté par M. Georges Lombard et l'accueil en musique assuré par M. Maurice Delmas, du Club.

Chacune des auditions suivantes a été très applaudie par les spectateurs, ce qui est très encourageant pour les musiciens :

- 1ère partie, Harmonie des PTT : Radetzki (marche), J. Strauss : Mireille (ouverture), Ch. Gounod : Suite en si b., H. Purcell : Coppélia (mazurka), L. Debussy : Cornet Carillon, R. Bingel : Intermède par les professeurs de l'Ecole de musique du Club : Welsh rhapsody, G. Grundman ; 3 Danses espagnoles, M. Moszkowsky ; American panorama, J. Darling ; Time is over, R. Cardon.

- 2) The Famous quintet ; Minor Swing (responsable, M. Michel Balleux).

- 3) Formation bavaroise « Les Edelweiss », direction René Gignon ; Folklore bavarois, suisse et tyrolien, avec Gretchen Sophie.

- 4) Grande Formation Variétés, direction Claude Davier, avec la participation de Dolly, des Comédiens P.T.T. : 12 th Street Rag ; April in Paris ; Pictures ; Mame ; Blue Violins ; In the Mood.

De ce qui précède, nous constatons que le Club des P.T.T. continue à faire preuve d'une belle vitalité. Pour l'Harmonie, elle a représenté l'Administration des P.T.T. française aux fêtes organisées en Suisse (Berne et Lausanne) en juin 1974.

Elle donnera prochainement les concerts suivants dans les squares parisiens, sous l'égide de la ville de Paris : le mercredi 4 juin, à 21 h., au parc des Buttes Chaumont ; le mercredi 11 juin, à 21 h., au parc Montsouris ; le mercredi 18 juin, à 21 h., au square Ferdinand-Brunot (mairie du 14ème).

Elle participera également le dimanche 8 juin après-midi, à la journée des provinces françaises, organisée par ARPHILA devant le Grand Palais (passage prévu à 14 h. 30) ; journée à laquelle participeront aussi de nombreux groupes folkloriques et d'autres formations musicales.

Enfin le Club sera présent à Courtry (77) le 15 juin, où il donnera un concert dans le cadre de la fête locale.

Nous devons remercier tous les participants (musiciens et artistes) au concert du 20 avril et plus particulièrement les organisateurs : MM. Pujos régisseur et Fenic secrétaire général adjoint.

Notons aussi que les morceaux d'accordéon joués devant le rideau étaient par M. Henin. Pour terminer nous n'oublierons pas l'Administration des P.T.T. pour son aide importante au Club, ni M. Emile Simon, directeur du personnel et des affaires sociales et M. Maliet, chef du service des affaires sociales.

Grâce à la plus grande compréhension de MM. Simon et Maliet, l'Harmonie a pu être dotée au cours des dernières années d'une tenue (sobre et seyante) et en matière d'instruments lourds d'un hélicon et de deux contrebasses. UN AUDITEUR.

NOISY-LE-SEC

Concert de l'Union Musicale et Artistique des Gars de Pantin et Noisy-le-Sec.

Le 19 avril, l'U.M.A.G.P.N. a offert une matinée récréative aux personnes du troisième âge, dans la salle Louis-Jouvet de la mairie, mise à sa disposition par la municipalité. M. Marcel Pahin, maire adjoint et président de la société, reçut M. R. Gouhier, député-maire de Noisy-le-Sec, Mlle Quintreuil, attachée culturelle au cabinet du préfet de la Seine-Saint-Denis, le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Île-de-France ; M. Petit, président des Universités Populaires, M. Hector Gadagne, directeur du Groupe Symphonique, bien que convalescent, était présent, et il en fut amicalement remercié par M. Pahin.

C'est devant une salle comble que fut donné le spectacle, dirigé par M. Roland Levieux pour le Groupe Symphonique et par Mme Huc-Dumas pour le Groupe Variétés. Au cours de la première partie, le Groupe Symphonique fit entendre l'Ouverture d'Athalie, de Mendelssohn ; une fantaisie sur Les Pêcheurs de Perles, de Bizet (avec en solistes : à la clarinette, M. Surmay ; à la trompette, M. Ciryay) ; Andante pour flûte, de Mozart (avec en soliste M. Boulay) ; une polka de Johann Strauss, Pizzicato ; la Romance en fa, de Beethoven (violon solo : Mme Merliu) ; et enfin, Colonel Bogey, la célèbre marche de Kenneth John Alford.

En seconde partie, le Groupe Variétés permit d'entendre El Reclito, paso-doble de José Padilla, par l'orchestre de variétés ; le baryton René, dans l'Arioso, de Benvenuto Cellini, de Diaz, et l'Air du Toréador de Carmen, de Bizet ; Dominique, dans son répertoire inédit ; le ténor Louis Fontaine, dans l'air célèbre de La Rose rouge, extrait de Monsieur Beaucaire, d'André Messager, et l'Aubade du Roi d'Ys, de Lalo ; le duo des Pêcheurs de Perles, de Bizet, par le ténor Fontaine et le baryton René ; Evelyn, chanteuse de genre ; et Julie Mars, dans son répertoire.

L'ensemble de ce programme, très éclectique dans sa composition, avait été présenté par M.

Pichot, vice-président de la société, et le public ne ménagent pas ses applaudissements à tous les artistes et musiciens. Ceux-ci furent chaudement félicités par M. Gouhier, député-maire, qui les remercia de leur attachement à la musique et de leur dévouement aux œuvres sociales.

Au cours du dîner amical qui suivit, diverses récompenses furent remises : d'abord par M. Petit, qui remit au ténor Louis Fontaine un diplôme d'honneur des Universités Populaires, et à M. Lemaire, trésorier de la société, la médaille d'argent de la Ligue Universelle du Bien Public ; puis par le Colonel Charollais, qui remit à M. Pichot, vice-président de la Société, la rosette des Palmes Académiques.

Ce compte rendu prouve la belle activité de l'U.M.A.G.F.N. et le dynamisme de ses responsables. La municipalité apprécie le rôle joué par cette Société, et pour la renforcer encore, vient de décider la création d'une batterie-fanfane, ce qui réjouit tout le monde à Nolsy-le-Sec et à Pantin.

Colonel CHAROLLAIS

ARGENTEUIL

Concert de l'Estudiantina

L'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de Mario Monti, professeur de mandoline et de guitare à l'École municipale de Musique, a donné un grand concert le dimanche 13 avril dernier, dans la salle des fêtes Jean-Vilar. Ce concert marquait le vingt-cinquième anniversaire de la Société. Comme d'habitude, les mélomanes étaient venus très nombreux, la salle était pleine et beaucoup d'auditeurs dirent rester debout. Parmi les personnalités, on remarquait Mme Sanchez et M. Julien, maires adjoints ; plusieurs conseillers municipaux et des professeurs de l'École de Musique.

L'orchestre se composait de 10 premiers mandolines, 12 secondes, 11 guitares, un mandolonecelle et une contrebasse. Pour débiter, il interpréta le Prélude en fa, de Maccochi, suivi de L'Assuèze des Femmes, ouverture de Cimarra, puis du Prélude de la Traviata, de Verdi. Ensuite, Corinne Nicolet, mandoliniste, accompagnée à la guitare par Dominique Guivarch, interpréta cette œuvre très difficile qui est le Caprice espagnol de Muer ; elles obtinrent toutes deux un succès bien mérité. L'orchestre reprit l'ouverture de l'opéra de Mozart, Il re pastore, suivi de l'ouverture La Couronne d'Or, de Herman. Une œuvre contemporaine, Standchen, de Konietzky, écrite pour flûte à bec et orchestre à piano, fut bien mise en valeur par Jean-Michel Louradour et l'orchestre fut très applaudi. La fantasia Une Fête à Rome, de Macchini, qui se termine par une tentative d'endehalle, montra la virtuosité des musiciens.

Jacky Vivant, baryton, qui débuta à l'Estudiantina en 1955, et qui maintenant est à l'Opéra, est resté fidèle à la Société et fait partie du Comité Directeur. Pour marquer cet anniversaire, il avait demandé à des camarades de l'Opéra de prêter leur concours : Jacqueline Richetin de Montzey, soprano ; Gisèle Ory, mezzo, et Michel Cadoui, ténor.

Les orchestrations de Mario Monti respectent la partition des œuvres chantées et surprennent agréablement les interprètes et l'auditoire. Jacqueline Richetin de Montzey chanta la Chanson espagnole, de Léo Delibes ; puis, en duo avec Michel Cadoui, les magnifiques variations vocales écrites sur Au Clair de la Lune dans l'opéra-bouffe de Boieldieu, Les Voitures versées. Gisèle Ory chanta un air de Sanson et Dalia, de Saint-Saëns, et Jacky Vivant, l'aria Angélique, extrait de la Grande Messe solennelle, de César Franck. Michel Cadoui chanta en italien l'air de La Plume au Vent, extrait de Rigoletto, de Verdi. Enfin, les quatre chanteurs interprétèrent le quatuor de Rigoletto, page musicale d'une extrême beauté lyrique.

L'orchestre termina avec la brillante ouverture de Tancredi, de Rossini. Devant les ovations du public qui n'arrêtait d'applaudir, Mario Monti dut reprendre avec les chanteurs le quatuor de Rigoletto. Ce concert est la preuve de l'audience que les orchestres à plectre peuvent trouver auprès du public.

INDRE-ET-LOIRE

JOUE-LES-TOURS

Préluant aux festivités du 13 avril de Chantepie - A. Barbouze et à la cavalcade d'enfants de Joué-les-Tours, les deux sociétés musicales « Jocondiennes », la Musique municipale et la batterie-fanfane « La Renaissance » donnèrent, avec la participation des majorottes, le samedi 12 avril, à 21 h., au Palais des Sports, un grand concert gratuit.

Monsieur Lory, conseiller général et maire de Joué-les-Tours, présidait ce concert, ayant à ses côtés diverses personnalités : MM. Frottefond et Raoul Gerbeault, président et membre du Comité de la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire.

Une remarque s'est imposée de suite : les deux sociétés de Joué-les-Tours avaient réuni leurs musiciens, leurs compétences et leurs efforts pour l'exécution de ce concert avec les majorottes.

Cette bonne entente, qui mérite d'être signalée, a, sans aucun doute, contribué à la réussite de ce concert. Que MM. Fillet et Ormaud, directeurs, et MM. Berrier et Dupont, sous-chefs ; les présidents des deux sociétés ; M. La-perche, tambour-major, et les responsables des majorottes soient sincèrement félicités et remerciés. Ils ont obtenu de leurs « troupes » le maximum, tous ont fait du bon travail, auquel la parfaite tenue des musiciens et des majorottes a donné un éclat supplémentaire et de bon goût.

Le programme de ce concert, en trois parties, comprenait des œuvres de musiques anciennes et modernes, avec notamment : « Le Pharaon », « Empire State Building », « American Panorama », « Les Batteries Napoléoniennes », « Le Pays du Sourire » (soliste : M. Berrier, prix d'excellence de trombone aux examens de la C.M.F.).

Toutes les œuvres exécutées mériteraient d'être citées, cela n'est pas possible dans ce journal ; les instructeurs, professeurs, directeurs et exécutants devaient être chacun nommés et félicités, ce qui n'est pas possible non plus, ce qui nous tenait assurés que, par leur union et la parfaite exécution de leur concert, ils ont honoré la musique populaire d'amateurs, la Fédération d'Indre-et-Loire, et apporté à Joué-les-Tours un élément très important de culture musicale et de bonne entente.

TOURS

La Société Musicale de La Fuye a brillamment clôturé sa saison.

Sous la présidence de l'ambassadeur de France, M. de Saint-Exupéry, d'honneur, samedi dernier, la Société musicale de La Fuye a brillamment terminé sa saison 74-75, traduit tant par l'enthousiasme du public que par la qualité du spectacle de la soirée. La Musique municipale de Montlouis et l'École de Musique ont su allier le chant choral à l'exécution des œuvres présentées par son directeur, Joël Maurice.

Les clarinettes aux douces sonorités interprétèrent 3 pièces de Schubert. Les saxophones surent faire valoir le timbre de leurs instruments dans l'Hymne à la Nature, de Beethoven. Les cuivres enlevèrent avec brio Trompet Volontary, d'Hændel.

Présentation toute de fraîcheur des opérettes de tous les temps, chorale accompagnée par les solistes de l'harmonie. La batterie, dans un rythme impeccable, s'est fait apprécier dans une belle valse, « Marches Impériales » et dans « C'est ça la France », accompagnée de l'harmonie qui avait précédemment fait connaître les pianos et fortes dans My Fair Lady, Kermesse alsacienne et Eté de Tèrpsichore.

A l'issue de cette soirée, le président Roul Gerbeault reçut, au vin d'honneur, l'ambassadeur de Tours et ses demoiselles d'honneur, accompagnées de M. Jack Léger, président du Comité des Fêtes de la Ville de Tours ; les membres de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire ; les différents directeurs et présidents des sociétés sœurs, ainsi que de nombreux membres des Comités de

quartier qui s'étaient rendus à l'invitation de la société organisatrice pour cette bonne fin de saison.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROCHE-LA-MOLIERE

Inauguration de la nouvelle salle de l'Harmonie des Mineurs

Le dimanche 23 mars, vers 10 h., en présence de nombreuses personnalités, avait lieu l'inauguration de la nouvelle salle de l'Harmonie, qui porte le nom de son président Eugène Saby, remplaçant l'ancienne salle démolie pour cause d'utilité publique. A l'ouverture de la cérémonie, l'Harmonie, sous la direction de son chef M. F. Quinson, exécutait la Marche Vierge ou la Mort de Monsieur Gilbert, maire de Roche-la-Molière, coupant le traditionnel ruban et les personnalités entraient dans le nouveau local, sous les applaudissements de près de 300 personnes réunies dans la vaste salle de 110 m². M. le maire recevait un gerbe de mains d'une petite fille de musicien.

M. Saby, Président, ouvrait la série des allocutions, en présentant les excuses de M. Michel Durafour, Ministre du Travail, maire de Saint-Etienne et de M. Claude Mont, sénateur vice-président du conseil général de la Loire et rappelait que le 12 juin 1954, il avait le plaisir d'accueillir de très nombreux amis, à l'occasion de l'inauguration de la première salle de l'Harmonie, qui recevait la plaque de 100 ans d'existence. A cette époque, les musiciens se réjouissaient d'avoir un pied-à-terre bien à eux et prenaient possession du nouveau local dont l'édification avait demandé cinq années de travail et de dévouement bénévole de la part de tous ses membres. Qui ce jour-là pouvait prévoir que 20 ans après le même cérémonial se déroulerait à nouveau, pour inaugurer une nouvelle salle située à 40 m. de l'ancienne. Le Président évoquait l'extraordinaire évolution du monde moderne, il n'est pas possible d'arrêter le progrès, mais dans cette évolution, il arrive que nous en subissons les conséquences, c'est ce qui est arrivé à l'Harmonie.

Ses dirigeants avaient une grande confiance dans la suite du règlement de la démolition et de la reconstruction du nouveau local, mais hélas, il a fallu déchanter et entamer des démarches qui furent difficiles et laborieuses. Pour ne pas arrêter les travaux de construction des nouvelles voies de communications, qui traversent la cité, l'Harmonie forte des promesses de l'administration évacua son local, sans avoir connaissance du montant de l'indemnité d'éviction qui lui serait allouée et pouvait possession provisoirement de nouveaux locaux mis à sa disposition par la Ville de Roche-la-Molière, dans un château du XIII-XIV siècle. Après de fructueuses démarches, les Huilliers consentirent à vendre un terrain de 800 m² à l'Harmonie mais des problèmes nouveaux se posent, pour amener l'électricité, l'eau, la gaz.

Après ce préambule M. Saby remercia et salua toutes les personnalités qui nous honorent de leur présence. Leur participation à cette cérémonie est la preuve certaine qu'ils nous ont apporté leur concours et leur soutien, pour la défense des intérêts de la Société. — Exprime ses sentiments de gratitude et de reconnaissance à M. le Préfet de la Loire ; à M. Claude Mont, sénateur ; à M. Partrat, député de la Loire ; à M. Gilbert, maire de Roche-la-Molière et à M. Richard, conseiller général et maire de St-Genest-Lépt. toutes ces personnalités ont joué un rôle important et ont appuyé fortement notre demande auprès des Pouvoirs Publics, qui nous ont accordé une subvention exceptionnelle permettant ainsi de régler le problème financier.

Exprime le plaisir de constater le nombre important de membres bienfaiteurs présents à la cérémonie, toutes ces personnes ont apporté une aide financière efficace. M. Saby est heureux de saluer la présence de son ami Jean Rouchon, Président de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, ainsi que le Comité Régional de Musique de la Vallée de l'Ondaine et de la Haute-Loire. — Remercie les entrepreneurs qui ont participé à la construction et qui ont manifesté une grande largesse d'esprit dans le règlement des travaux.

Il ne voudrait pas terminer son allocution sans faire connaître l'histoire du problème social auquel l'Harmonie a dû faire face, en effet la majorité des gens étaient persuadés que la reconstruction de la salle était prise en charge à 100 % par l'administration « ou vous a démoli, on doit vous reconstruire... »

Les discussions et les démarches ont mis plus de 3 ans pour trouver un règlement ; elles ont débuté le 28 juin 1971 et se sont terminées en avril 1974 par une nouvelle subvention de 40.000 F. M. Saby, conclut en soulignant que pendant ses 38 ans de présidence à l'Harmonie de Mineurs, il a dû assurer la construction de



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

2 salles de musique, c'est certainement un cas unique dans la vie d'une société musicale.

M. Velle, Vice-Président du Comité Régional de Musique de Firminy, vient apporter la sympathie et l'amitié de tous les musiciens de la Vallée de l'Ondaine à l'Harmonie des Mineurs et à son Président.

M. Gilbert, maire, exprime sa satisfaction que, malgré toutes les difficultés rencontrées, l'Harmonie a pu faire cette belle réalisation, ses démarches personnelles ayant contribué à la solution dans l'ensemble des interventions qui ont été faites.

M. Rouchon, Président de la Fédération, dit tout son plaisir de se trouver dans ce nouveau local, félicite les musiciens, car dit-il, à l'heure actuelle les sociétés musicales éprouvent de sérieux soucis pour leur avenir, l'Harmonie a une belle salle fonctionnelle, il ne reste qu'à la remplir de jeunes, qui assureront l'avenir de la société.

M. Richard, Conseiller Général, exprime lui aussi sa satisfaction d'être parmi les musiciens rouchois et par ses démarches d'avoir pu contribuer au règlement financier du problème de l'Harmonie.

C'est M. Partrat député, qui termine les allocutions, en félicitant l'Harmonie, pour une telle réalisation, car lorsque l'on a des problèmes financiers à régler, avec la grande dame qu'est l'Administration, il n'est pas toujours facile de trouver une solution. Votre cas était social et je suis heureux que vous ayez pu mener à bien la conclusion de cette affaire qui vous a causé bien des ennuis.

La manifestation fut aussi l'occasion pour M. Rouchon et M. Gilbert de remettre médailles et diplômes à des musiciens de l'Harmonie.

Diplômes de la Fédération pour 15 ans d'activité : MM. G. Barroux, M. Duffy, G. Martin, H. Muller, W. Meicareek, L. Pestana, E. Reynaud, J.-Claude Saby, M. Vigier.

Médaille bronze de la Confédération pour 20 ans d'activité : MM. J. Barroux, P. Faure, L. Garde, P. Massardier, R. Massardier, A. Petit, E. Petit.

Médaille argent de la Confédération pour 30 ans d'activité : MM. M. Charbonnier, R. Fanni, T. Ogonowski.

Médaille or de la Confédération pour 40 ans d'activité : MM. C. Brayet, Chometin Michel, L. Gransac, V. Garde, M. Pereira-Pestana, R. Royer, J. Pichon, L. Ott.

Les médailles des vétérans, avec étoile, fut également décernée au directeur de l'Harmonie, M. Francis Quinson, pour ses 55 ans d'activité à la société.

La partie officielle étant terminée, les invités levèrent le verre de l'amitié en l'honneur de la musique et à l'avenir de l'Harmonie des Mineurs.

LES PERSONNALITES :

MM. Partrat, député ; Richard, conseiller général ; Gilbert, maire ; Rouchon, président de la Fédération ; Morel, président du Comité régional de St-Etienne ; Docteur Busquet, président d'honneur de l'Harmonie ; J.-Claude Saby, secrétaire ; Cransac, trésorier ; Limousin, maire-adjoint ; Dr. Bogemann, Debard, Sahué, adjoint et président de l'OMS de Roche ; Bastie, secrétaire général ; Outin et

Moulière, adjoints du Chambon-Feugerolles : Rapatel, président d'honneur de l'Avenir Musical ; Wattelet, président de la Chorale de l'OGO, vice-président de la Fédération ; Freynat, Guichard, Chappa, du Comité régional de Musique.

Les représentants des corps constitués de la ville de Roche : police, gendarmes, pompiers, etc. ; père de Chabanolle, curé de Roche et les représentants des sociétés musicales.

MIDI

LE VIGAN

Soirée musicale et chorale par « Les Enfants du Vigan »

Il y a une quinzaine de jours, nous relations dans ces colonnes la cent-onzième assemblée générale de la Société Musicale « Les Enfants du Vigan » qui connaît toujours une indéfectible activité malgré son âge, tant sur le plan des diverses sorties et concerts qui nécessitent de nombreuses et assidues répétitions, que sur le fonctionnement de son école de musique de plus de 50 élèves entièrement gratuite, ouverte à tous, de laquelle doit se dégager peu à peu « la relève ». Travail ardu auquel son chef, Monsieur Jean Gayraud, oriente une grande partie de ses efforts, ainsi que la commission administrative, qui, depuis deux ou trois ans, a engagé une politique de réfection et d'achats d'instruments, malgré les faibles moyens financiers dont dispose la Société, afin que tous ces enfants, qui ont le désir de s'initier à l'art musical, voire de progresser, en aient les moyens ; c'est une grande ambition, certes, mais combien passionnante.

C'est pour cette raison, afin de toujours faire connaître davantage notre Société au public viganais, car la routine et le temps ont tendance à laisser quelquefois dans l'oubli un travail combien enrichissant pour nos jeunes, qu'un rendez-vous avait été pris lors de notre dernier article, pour le samedi 22 mars 1975, et sur lequel le président Pierre Ducros a levé une partie du voile.

Il s'agit en effet d'un concert musical et choral qui se déroulera en l'église Saint-Pierre-du-Vigan, dont la partie musicale sera assurée par la Société « Les Enfants du Vigan », dans les rangs de laquelle, justement, on notera, pour leur première sortie à cette occasion, la présence de quatre jeunes élèves sortant de l'école de musique dont nous parlions au début du présent article. Ces quatre jeunes vont faire leurs débuts dans un concert « signalé » par le chef Jean Gayraud, puisque pour la circonstance, les dirigeants

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANKONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

CHEFS DE MUSIQUE

du «Centre-Ouest» confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^s DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

de notre Société se sont assurés de la participation de deux excellents instrumentistes : d'une part, Monsieur C. Barreille, flûtiste, professeur au Conservatoire de Musique de Nîmes et flûte solo au théâtre de cette même ville, et Monsieur Joseph Mourat, hautboisiste, très connu dans le milieu musical gardois, puis chef de musique de la très populaire Lyre Beaucaironnaise et vice-président de la Fédération musicale du Midi pour le département du Gard.

En outre, afin que cette soirée soit très complète, il a été fait appel à la chorale du Centre de Lozère «Le Bourlhou», dirigée par Monsieur le Dr Dautry.

Réservez donc d'ores et déjà cette soirée, sur laquelle nous reviendrons, pour vous communiquer tous les détails sur le programme, sa composition et sa présentation qui sera assurée par Monsieur Jacques Richard. Voici le programme détaillé qui vous sera présenté le samedi 23 mars 1975, à 21 h., dans l'église Saint-Pierre-du-Vigan, par la chorale du Centre Culturel et la Société musicale «Les Enfants du Vigan».

MUSIQUE. — 1) La Finta, Giardina, ouverture de Mozart (arrangement F. Andrieu); 2) Adagio d'Albinoni (arrangement P. Dupont; flûte solo, Charles Barreille); 3) Pavane pour une Infante défunte, de Maurice Ravel (arrangement F. Dupont; bugle solo, Monsieur Pierre Boisson).

CHORALE. — 4) Il fait danser les mondes, choral de Bach; 5) Au chant de l'Alouette, Canada de Bach; 6) Quand ce beau Printemps, de P. Roussard; 7) Chanter à Dieu, chanson nouvelle de D. Lipsy; 8) Lord Ynané, négro spiritual.

MUSIQUE. — 9) Symphonie Inachevée (andante) de Schubert (arrangement H. Villot; hautbois solo, M. Joseph Mourat).

CHORALE. — 10) Nos cœurs te rendent grâce, choral de Bach; 11) Vieux chanter avec nous, 1630, de M. Franck; 12) Voici la Sainte Jean, 1950, de Daniel Lesur; 13) Vous me tuez si doucement, Renaissance, de J. Mauduit; 14) S'hani Bog, 19ème siècle; 15) Jacob's Leader, négro spiritual.

MUSIQUE. — 16) Gopak, extrait de la Foire de Sotchinsky, de Moussorgsky (arrang. de J. Avignon); 17) L'Arlesienne, de G. Bizet (arrang. de L. Chomel); Pastorale, Intermezzo, menuet (flûte solo, M. Charles Barreille; hautbois solo, M. Joseph Mourat; clarinette solo, M. Claude Trialre); 18) Nuts City, marche de R. Cardon.

Nous invitons la population vignanaise et environnante à venir nombreux passer une très agréable soirée et applaudir les amateurs de l'art musical et choral.

Un public nombreux avait répondu samedi soir à l'invitation de la Société musicale «Les Enfants du Vigan» et de la chorale du Centre de Lozère «Le Bourlhou» pour le concert qu'elles organisaient en l'église Saint-Pierre.

Il y a tout lieu de penser que le public a été satisfait, les applaudissements dont il ponctuait l'exécution de chacun des morceaux en était un témoignage. Présente par le président de la Société musicale, M. Pierre Ducros, la soirée fut commentée avec richesses et humour par M. Jacques Richard.

Sous la direction de M. Jean Gayraud, la musique donna sans aucun doute un des meilleurs concerts qu'elle ait présenté depuis longtemps. Le choix des morceaux était très judicieux et équilibré et l'exécution en fut excellente. Cela suffit déjà à féliciter l'ensemble de cette formation. Mais quand on réfléchit à la tonalité, à l'assiduité, au désintéressement de tous, chefs et exécutants, alors on ne peut que dire une véritable admiration.

Bravo donc à tous, organisateurs, chefs et musiciens, chanteurs et commentateurs qui nous ont ainsi procuré une soirée de très haute qualité artistique.

LE SECRETAIRE.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de Mme Vincent, mère de M. R. Vincent, directeur de l'École de Musique et de l'Harmonie municipale de Foix.

En cette pénible circonstance, M. Sarzi, président fédéral, MM. les membres du bureau fédéral, M. Henri Maurcl, président de l'U.D. des Sociétés musicales de l'Arège, tous les musiciens du département présent à leur ami R. Vincent leurs bien sincères condoléances.

A. S.

Meurthe-et-Moselle

FORBACH

Harmonie Municipale Banquet Ste Cécile de l'Amicale

Il y avait foule ce jour-là, tant sous les voûtes de l'église Notre-Dame, que sur l'itinéraire parcouru, par cette belle phalange qui après une magnifique messe en musique, se rendait d'un bon pied au lieu des agapes.

Pour beaucoup des membres, cette journée du 17 novembre 74 restera mémorable. A l'issue du banquet, toujours de 1er ordre,

M. Rémy Koch, directeur de l'Harmonie, procédait à l'appel des récipiendaires, qui allaient se voir remettre, par M. le maire, président de l'Harmonie: M. Puyte, directeur des HBL (retraité); M. Boitel, vice-président de la Fédération de Moselle Est, etc., les médailles correspondantes à leur ancienneté de présence au sein de l'Harmonie.

Médaille Fédérale: Stéphane Joseph, Ganot Michel, Philippi Roland, Storck Gérard, Gondel Alfred.

Médailles de la Confédération Musicale de France: Bronze: Gondel Alfred, Storck Gérard. — Argent: Kerber Amandus, Knobloch Nicolas, Nicastro Calogéro. — Or: Kerber Amandus.

Médaille et diplôme d'Etat. Affaires Culturelles: Bailer Raymond, Beck Henri, Ludwig Aloyse, Ostermann Jean, Gondel Alfred, Wagner Edgar, Lorch Gérard.

Il appartenait ensuite à M. Koch, de remettre au nom de l'Amicale, un cadeau-souvenir au doyen des vétérans de l'Harmonie, M. Masson, qui fêlait allégrement ses 91 ans. Très sensible par cette marque de reconnaissance et de sympathie, il se voyait chaudement féliciter par tous les présidents de sociétés, invités d'honneur ainsi que les directeurs des nombreuses sociétés locales, école de musique, commandants honoraires et actifs des sapeurs-pompiers représentant du commissariat de police, membres du conseil d'administration, etc.

Cette belle fête devait se terminer par une éloquentة allocution de M. le maire président de l'Harmonie, qui ne cacha pas sa joie, toujours plus grande, de se retrouver au milieu de ceux qui portent toujours plus haut et plus loin, le bel écusson de la ville de Forbach.

MEURTHE-ET-MOSELLE

FREYMING-MERLEBACH

Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine

Le 24 novembre dernier, l'Harmonie des HBL donnait en l'église de la paroisse de Forbach-Wiesberg, son grand concert spirituel de Sainte-Cécile enregistré et télévisé par les techniciens de l'ORTF de Nancy.

C'est un très grand programme que M. Boitel, son directeur réservait à son nombreux public, pour lequel il avait également sollicité le concours de la Chorale de Jeunes de Forbach, que dirige avec tant de compétence M. Schmidt.

L'on pouvait entendre en 1ère partie:

Le chant funéraire, de G. Fauré; Le Tréluède des Cathédrales de G. Pierné; La grande porte de Kiev, extraite des tableaux d'une exposition de Moussorgsky. (Ces 2 dernières œuvres étant des transcriptions pour Harmonie, de Paul Semler-Collery).

Le Choral interprétait: Everybody Sing Freedom (Négro Spiritual); Le Chant des Mairas, de C. Geoffroy; Dans un champ de blé, de O. Vercurusse.

Il revenait à M. le chanoine Nassy, maître de chapelle de la cathédrale de Metz de faire les commentaires sur toutes ces œuvres.

En seconde partie, à nouveau la Chorale avec O Haupt Voll Blut, de J.-S. Bach; Gethsemani, Si le Bon Dieu, de O. Vercurusse, pour terminer avec 3 chants de Noël, d'une très brillante interprétation.

L'Harmonie reprenait sa place, pour poursuivre cette 2ème partie avec Messidor, de A. Bruneau (que beaucoup d'auditeurs eurent le plaisir de voir et d'entendre, sur les 3 chaînes françaises de télévision).

C'est avec Les Pins de Rome (numéros 2 et 4) de O. Respighi, une autre transcription, combien recherchée de Paul Semler-Collery, que se termina ce concert spirituel d'une très haute tenue. Nombreux furent les chaleureux applaudissements tant pour l'Harmonie que pour la Chorale à la grande satisfaction des musiciens et choristes, combien, eux aussi, sensibles à cette fin d'apothéose. Parmi les personnalités, notons M. le député Fritsch; M. le maire de Forbach et ses nombreux adjoints, conseillers municipaux; MM. les directeurs des HBL, des différents Lycées, CES, CEG, CEF; M. Lafond, président de la Fédération de Moselle, Meurthe-et-Moselle; M. Mathieu, président de l'Harmonie des HBL.

GALA ANNUEL DE L'HARMONIE DES HBL

C'est le jour de l'Ascension, jeudi 8 mai, que se déroulait le grand concert de gala donné traditionnellement en la salle des fêtes du Puits V.

Après le passage l'an dernier, du quintette de clarinettes de Paris, c'est au quintette de cuivres de Paris, que M. Boitel a fait appel pour ce dernier.

Les mélomanes, toujours plus nombreux, apprécieront beaucoup la sélection des œuvres, tant pour l'Harmonie que pour la Batterie-Fanfare, que dirige M. Izniz. Après l'allocution de M. Mathieu, président, Paul-Louis Senault, de l'ORTF, présentait avec son talent habituel le programme. Un brillant pas redoublé avec trompes et trompettes «Vers le Bled» ouvrait la marche. Venait ensuite, l'Ouverture d'Obéron et 2 ex-

traits des Danes Slaves de Dvorak, puis une Nuit sur le Mont Chauva de Moussorgsky pour terminer sur une fantaisie Jazz américaine.

Le très nombreux public fut très sensible aux 2 intermèdes de musique, tantôt contemporaine, tantôt moderne, que le quintette de cuivres interpréta avec beaucoup de brio.

Des applaudissements, renouvelés sans cesse, firent de ce grand gala un très gros succès, récompensant ainsi les efforts des musiciens combien méritants.

Toutes les personnalités du Bassin avaient répondu présent à l'invitation, ce qui donna encore plus aux musiciens, le besoin de produire de la bonne musique.

NORMANDIE

Monsieur Claude DECUGIS élu à la Confédération Musicale de France

M. Claude Decugis est maintenant une figure bien connue de tous les Havrais, mais retraçons un petit peu son portrait.

Claude Decugis est né à Oilloules (Var) le 14 juillet 1939. En 1948, il débute déjà dans la musique comme membre de la Lyre Provençale d'Oilloules, puis à commence des études musicales au Conservatoire de Toulon pour obtenir un 1er prix en 1957 et un an plus tard, le prix d'excellence.

Aussitôt, il entre au Conservatoire de Versailles où il obtient, en 1959, un 1er prix à l'unanimité.

En novembre de cette même année 1959, Claude Decugis est reçu au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Paris, où en juin 1961, il obtient le 1er prix de saxophone dans la classe du Maître Marcel Mule et en mai 1962 il obtient également le 1er prix de Musique de Chambre dans la classe du Maître Fernand Ouradous.

Depuis janvier 1962, M. Decugis est professeur au Conservatoire Municipal du Havre pour devenir directeur de l'Harmonie Municipale de cette ville depuis juin 1966. A ce moment là, éclate l'envie à M. Decugis de créer un pépinière de musiciens à vent et pour cela, en septembre 1967, il crée l'Orchestre junior que beaucoup d'entre nous connaissent déjà.

M. Claude Decugis est vice-président de la Fédération Musicale de Normandie et de l'Union Départementale des Sociétés de Musique de la Seine-Maritime.

Et maintenant, en 1975, M. Claude Decugis vient d'être élu au conseil d'administration de la Confédération Musicale de France.

La Confédération Musicale de France épaulé 5.035 sociétés populaires de musique soit un nombre de 500.000 musiciens ou élèves. Le conseil d'administration compte 15 membres et Claude Decugis vient d'être élu au congrès national de Paris le 8 mars dernier.

Il y avait 10 candidats dont 5 seulement ont été élus et M. Decugis a été le 1er nommé; il se trouve être aussi le plus jeune et de loin du conseil d'administration.

Son action devra porter essentiellement sur les formations juniors et les jeunes en particulier, et sur l'animation de divers stages régionaux ou nationaux, dont le premier sera le stage de saxophone de Toucy (Yonne) du 1er au 10 juillet 1975 au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann.

Tout cela s'explique vu les activités actuelles de M. Decugis et aussi son dynamisme d'homme jeune, donc toujours très près des jeunes.

Alors souhaitons beaucoup de chance et de courage à M. Decugis pour sa nouvelle tâche, et nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle nomination.

Le Congrès à Saint-Lô, le 20 avril dernier

La démission de M. Chaplain, successeur de M. Anne, a causé quelques onuits et retards aujourd'hui comblés. Dans un prochain numéro sera présenté le compte rendu du congrès. Retenons des maintenant qu'à l'unanimité des présents M. André Petit (notre trésorier) a été élu président de la Fédération. Ses titres: 1er prix du Conservatoire de Rennes (clarinette) directeur de l'Harmonie Municipale, et de la Chorale St-Pierre de Lisieux, professeur à l'école de musique, directeur de l'Harmonie «La Neustrienne» et de l'école de musique d'Orbec. M. Koch, de Saint-Lô, a été élu vice-président général en remplacement de M. Anzot, malade démissionnaire; M. Decugis, 1er prix du Conservatoire de Paris, directeur de l'Harmonie du Havre, a été élu vice-président pour la Seine-Maritime en remplacement de M. Pollin, ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat; M. Soursas, directeur d'école honoraire, élu lui aussi pour l'Orne en remplacement de M. Anzot. Les autres vice-présidents restent à leur poste. M. Bellis pour le Calvados, M. Lion pour l'Eure, M. Péret pour l'Eure-et-Loir.

Le compte rendu à paraître rappellera la composition exacte du conseil d'administration.

LES ADIEUX

A M. ANGOT

Bien que déjà souffrant, M. Angot a assumé l'intérim de la présidence après la démission de M. Chaplain et espérait pouvoir être présent à Saint-Lô le 20 avril. Son état de santé ne s'étant pas amélioré c'est M. Lion, le vice-président le plus ancien, qui a dirigé «les débats». Au cours de la séance les vœux de prompt rétablissement de l'assemblée ont été formulés à l'adresse de «l'absent» auquel a été conféré l'honorary après avoir rappelés les longs et précieux services rendus par lui à notre Fédération. Dès 1930 (il y a 55 ans!) Angot rentre au Comité sous la férule du grand président Clérissé, fondateur de la Fédération; en 1924 il est nommé secrétaire adjoint aux côtés de M. Dupuis de Vernon, ce dernier devenu trésorier (homme à la silhouette légendaire: barbe fleurie air frileux avec sa pélerine capuchonnée...). En 1930 il est élu secrétaire général, fonction qu'il gardera malgré sa nomination de vice-président général en 1949 des «l'avènements» de M. Anne. Si l'on ajoute que de 1945 à 1974 il a assuré le lourd service des récompenses ou devra une reconnaissance particulière à «l'homme au grand capeau». La Fédération a concrétisé ses sentiments d'amitié en lui offrant un souvenir de son choix (une table basse de salon en fer forgé, dessus en glace fumée). Ce présent lui a été remis jeudi 24 avril à son domicile par M. Petit, accompagné de M. Aune, son compagnon de lutte pendant un demi-siècle, en présence de Mme Angot, de Mme Anne, de MM. Soursas son successeur à la vice-présidence pour le département de l'Orne; Ouvrier, qui l'a remplacé pour le service des récompenses; Fottier, directeur des sociétés musicales et de l'école de musique de L'Aigle. Cette petite manifestation touchante dans son intimité a certainement permis aux deux octogénaires (M. Angot, M. Anne, 82 ans) d'évoquer dans leur esprit de nombreux et inoubliables souvenirs...

CAEN

Un grand musicien est mort

Fernand Blachet est mort le 10 avril dernier à quelques semaines de ses 89 ans. Nous ne verrons plus sa silhouette, auréolée de ses cheveux blancs, soit à «La Fraternelle» de Caen soit à l'Harmonie Municipale de Lisieux; il ne jouera plus de clarinette...

Ainsi se termine une carrière exemplaire qui depuis 1906, date de son premier prix au Conservatoire de Paris, jusqu'à 1969, où il prit sa retraite de professeur au Conservatoire de Caen (il y était depuis trente-trois ans), en passant par la Garde Républicaine où, pendant vingt-trois ans, il fut clarinette solo.

Mais si la carrière artistique de Fernand Blachet est exemplaire, que dire de l'extraordinaire professeur qu'il était. Je crois qu'il détenait (et de loin) le record des élèves ayant obtenu un premier prix au Conservatoire de Paris; ils doivent dépasser la quarantaine (de la région normande), les plus grands clarinettes français, les Lancelot, Thierry, Polin, Antoine (son successeur au Conservatoire de Caen), Genyvin, Alain et bien d'autres, sont issus de son enseignement.

Et quel enseignement, une technique basée sur la réflexion, nullement mécanisme, et surtout sur la conscience professionnelle, cette conscience professionnelle dont Fernand Blachet était un vivant exemple. Et jusqu'à la fin, tous les jours, il travaillait, jouant et rejoignant ces concerts de Mozart ou Weber qu'il avait interprétés d'innombrables fois en essayant d'être toujours plus parfait.

Fernand Blachet est mort, mais le grain qu'il a semé lui survivra, et son enseignement ce sont ses élèves qui le perpétueront. Mais pour tous ses amis, il laisse un immense vide.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 15 avril en sa petite commune de Bretteville-sur-Laize devant une foule d'amis éplorés. Une haie d'honneur composée de ses anciens élèves, avec en tête Lancelot, son premier élève, reçu 1er nommé à Paris en 1938, escortait son cercueil. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire le drapeau tricolore recouvert le catafalque flanqué de multiples gerbes de fleurs et de drapeaux. Pendant l'office funéraire M. Ripoché, professeur au Conservatoire de Caen, a joué une sonate de Bach pour violoncelle seul et l'orchestre de chambre sous la direction de J.-P. Dantel, directeur du Conservatoire, a présenté une Suite de Mozart. Deux discours: en premier lieu M. Barthélémy, président de «La Fraternelle» lui succédant; M. Simon, vice-président du Conseil général, maire adjoint de Bretteville-sur-Laize, l'un et l'autre rappelés la vie d'artiste du disparu et présenteront à Mme Blachet et sa famille l'assurance de leur douleur sympathique. M. Anne, président d'honneur de la Fédération, vice-président honoraire de la CMP, était présent.

LISIEUX

Un très beau concert de l'Harmonie Municipale sous la direction du nouveau président de la Fédération André Petit vient d'être donné dans le foyer de la

Maison des Jeunes et de la Culture, malheureusement d'une acoustique douteuse. Avec les «locaux» (bon nombre de jeunes) et les amis fidèles «extra muros» c'est d'abord l'ouverture de la Belle Hélène dont la musique aux thèmes vifs et aux rythmes animés sont l'expression de la rillerie gracieuse et irrévérente du second Empire «bon vivant». Puis c'est la septième des «Humoresques» de Dvorak écrite à l'origine pour piano et transcrite ultérieurement pour le violon par Kreisler; ici une adaptation de F. Fort, ancien chef adjoint de «La Garde».

Le 1er mouvement de la «Symphonie Inachevée» de Schubert (retrouvée 40 ans après la mort du compositeur) a permis au jeune sous-chef de l'Harmonie J.-C. Deslandes de faire montre de son heureux usage de «la baguette».

De Bizet dont c'est le centenaire de la mort cette année, s'imposent quelques extraits des deux suites de «l'Arlesienne»: Prélude (au saxo Alain Pazo) Minuetto, 2ème menuet empruntée au 3ème acte de la Jolie Fille de Peck (flûte solo J.-C. Deslandes) et le Carillon.

Pour changer de style: deux pièces du maître de la valse viennoise J. Strauss, la célèbre «Marche de Radetzky» et le scherzo «Donner en Blixem». Abordant la période contemporaine, deux pages de P. Bonneau actuel chef d'orchestre en renom «Tango» ou la trompette d'André Bellis, vice-président fédéral, professeur au Conservatoire de Caen, ex-celle, et «Gammes et Variations» symphonie d'un devoir d'harmonie de haute valeur. Suit «Jingle Bellis» qui n'a d'autre histoire que d'appartenir au répertoire du réputé auteur américain Morton Gould, grand spécialiste de l'écriture de son outre-atlantique pays. Et pour clore «Music of the four winds» d'un auteur Roger Roger connu pour ses compositions de musique légère et de jazz symphonique. L'œuvre de ce jour est d'un rythme plutôt américain «Irene railway» en est un témoignage. Quant à «Intermezzo» l'auteur a entendu le Marathon Symphony de Serge Lancelot (le signal est dans la trompette d'André Bellis). Dans «L'Adieu à Shanghai» il s'est souvenu du Pays du Sourire. Quant à la «Chevauchée Caennaise» elle est mouvementée et son style enlaidi est plaisant et bien fait pour clore brillamment un concert... l'ovation des quatre cents auditeurs a obligé l'ensemble à «redonner» la Chevauchée Caennaise. Bravo à tous!

EVREUX

Avec le quatuor E. Cordès J.-N. Molard

Il ne s'agit pas d'être systématiquement laudatif et de se transformer en thuribulaire chaque fois qu'il nous faut parler de l'école de musique Émile-Clérissé. Simple question d'objectivité... au nom de laquelle, précisément, nous allons, une fois de plus, être obligés d'accorder notre propos au diapason de cette qualité dont M. Lion, son directeur, a fait une fois pour toutes une règle d'or, avec toute la rigueur les exigences et souvent les sacrifices qu'une telle attitude implique. Mais aussi avec des résultats largement «payants».

Aussi ne sera-t-on pas autrement étonné du succès remporté dimanche après-midi par le quatuor à cordes de Jean-Noël Molard, dans un théâtre comble.

Ce nouveau concert de l'école de musique a tenu ses promesses et fut à la hauteur de la réputation qui leur est dorénavant attachée. De plus, un élément nouveau ajoutait un surcroît d'intérêt: formule difficile entre toutes, peu exploitée dans notre pays, le «quatuor» ne souffre pas l'a-peu-près. Musique d'une grande pureté, elle commande au sens le plus accompli de l'expression «l'accord parfait» de ses exécutants, dont le rôle est d'importance égale.

Que Jean-Noël Molard, Jean-Pierre Lacour (second violon), Jacques Watelet (altiste), Robert Duval (violoncelliste) aient eu, d'emblée, en assurant l'esprit et en restituer l'expression avec autant de finesse et de fidélité prouve bien les possibilités de cette jeune formation, déjà riche collectivement au sein de l'orchestre de chambre de Caen alors sous la conduite de J.-S. Beraud; individuellement au contact de Paul Kuentz ou Jean-François Pafflard d'une expérience que leur environnement maints orchestres plus chevronnés.

Si l'on ajoute que la municipalité de Pau — leur port d'attache — suit et encourage concrètement leur expérience, l'on comprendra que le Pacéen Jean-Noël Molard, le Lexovien Jean-Pierre Lacour et leurs «alter ego» trouvent bien du charme aux lieux béarnais...

...Comme les mélomanes en ont trouvé à leur interprétation des quatuors op. 33 No 6 en ré majeur de Joseph Haydn; op. 18 No 3 également en ré de Beethoven et ce merveilleux quatuor posthume de Schubert «La jeune fille et la mort».

Ils ont joué remarquablement, nous confie volontiers Mme Lion, ajoutant aussitôt: Ils ont vraiment tout l'inventif devant eux... Comment en douterions-nous?

P. ROUSSEAU.

Avec la Musique Municipale
 « Un bain de sueur, mon ami... ». La mèche romantique en bataille, effectivement ruisselant. Numalion vient de diriger, devant un théâtre copieusement garni au premier rang duquel on notait la présence de MM. Fischer, adjoint au maire, représentant M. Azémia; MM. Clouet et Marnay, responsables municipaux des Affaires culturelles; les quelque soixante musiciens de « La Cipale », comme ils disent.
 C'est que le chef avait, outre la dépense physique que constitue la direction d'orchestre, de bonnes raisons d'attraper quelques sueurs supplémentaires. Tout d'abord un programme ambitieux, tout au moins au niveau d'un ensemble municipal: « Danse macabre » (Saint-Saëns), « Psyché et Eros » (César Franck), « La Fle voleuse » (Rossini) ne sont pas à la portée du premier orphéon venu.

Ensuite, le fait « qu'on n'arrive jamais à rassembler la totalité des éléments pour les répétitions, principalement la générale ». Ce qui ne fait que souligner la performance, tant il est vrai que l'ensemble s'en tira avec les honneurs, brillant même avec la participation de Rossini.

Enfin en songeant précisément à ces fameuses partitions bloquées pendant plusieurs semaines lors de la grève des PTT: la plupart proviennent de l'étranger...

Les efforts, comme les ambitions se sont néanmoins révélés payants, à fortiori lorsque l'on considère les handicaps précités auxquels il a bien fallu faire face.

Même remarque en ce qui concerne la jeune classe d'ensemble instrumental de l'école municipale de musique Emile-Clérisse, occupant une seconde partie très appréciée. Moussorgski, Carré, Weber, Mendelssohn, Schubert, Haydn, Mozart, Dück, Tchaikowsky, Bizet se succèdent sur les pupitres en un bien joli bouquet musical d'où émergent parfois les soli de J.-F. Lefèvre (hautbois) et Marie-Annick Avrillard, toujours sous la direction précise nuancée — un instant autoritaire — de M. Lion.

Domage que nous fussions privés, à ce qu'il paraît, du dessert: deux œuvres nécessitant la participation d'un excellent premier violon.

On peut être violoniste et mortard: ce dimanche, l'attrait des Essarts où se déroulait une ronde infernale, avait été le plus fort...
 P. R.

A l'Ecole de Musique :

Que l'école municipale de musique Emile-Clérisse dont nous avons toujours suivi les activités avec beaucoup d'intérêt soit l'un des « foyers culturels » les plus dynamiques et les plus vivants de la cité n'étonnera personne.

En raison d'une part de la qualité de son enseignement à la fois attaché à une certaine tradition et volontiers ouvert sur les voies nouvelles, tant en matière de techniques que de pédagogie musicale; sous la conduite vigilante de M. Lion, son directeur.

Compte tenu d'autre part, du grand mouvement qui se dessine activement en faveur de la musique principalement chez les jeunes. En ce domaine comme en d'autres la participation est devenue un maître-mot et une réalité dont la pratique d'un instrument est le corollaire.

Première sollicité: le piano, qui connaît récemment une telle vogue. Brigitte Lion-Revert qui présentait récemment l'audition de la classe dont elle a la responsabilité au sein de l'établissement di-

rigé par son père, ne nous contredira pas, elle qui doit chaque année refuser un nombre sans cesse croissant d'inscriptions.

S'on étonnera-t-on lorsque l'on constate, en outre, comme nous venons de le faire, les progrès étonnants accomplis par ses élèves d'une année sur l'autre? L'audition de dimanche confirme le bien-fondé de la philosophie-maison, à savoir que le refus de la facilité, une exigence fondamentale de qualité et l'attachement à une certaine discipline traditionnelle sont une ascèse féconde que la personnalité et le talent de Brigitte Lion multiplient tout en la rendant fort supportable — sinon agréable — par tous. Les résultats sont là pour le prouver.

Dix-huit filles et seulement deux garçons (pourquoi?) se sont partagés un très éclectique programme allant de Beethoven à Fauré et de Chopin à Moussorgsky, Liszt, Poulenc, etc.

Tous issus « à part entière » de l'école Emile-Clérisse, leur savoir-faire pianistique n'a rien à envier à ce qui se pratique par ailleurs en Conservatoire, surtout en fin d'audition avec les grandes élèves. Résultat d'autant plus remarquable qu'elles mènent parallèlement des études classiques avec le baccalauréat... à la clé cette année même et que leurs premiers balbutiements sur un clavier remontent à moins de dix ans.

Bien qu'il soit toujours délicat de citer des noms, force nous fut de constater la classe supérieure d'Anne Gouget dans une œuvre de Liszt, sur les traces de laquelle suit à grands pas Elisabeth Leblhan (« Valse oubliée » de Liszt).

Tous étant néanmoins à féliciter et encourager, en les mettant toutefois en garde contre les dangers « déviationnistes » dans lesquels certains regrettent — parfois amèrement mais un peu tard — d'être tombés.

Nul ne peut, dit l'écriture, servir deux maîtres...
 P. R.

LE HAVRE
 Avec « La Gamme » et « La Lyre Havraise »

Depuis bien des mois, on travaillait au Havre autour d'un projet grandiose qui a trouvé récemment son aboutissement.

Sous la direction de Jean Lefebvre, tant les mérites de tous ordres ne sont pas minces. « La Gamme », et « La Lyre Havraise », ont uni leurs voix (plus de quatre-vingts choristes au total) pour présenter le monument de l'oratorio selon Bach « La Passion ». On mesure les innombrables séances de travail, les harassantes répétitions, les inquiétudes semées au long des mois, tout enfin ce qui a existé derrière une solère impeccable et triomphante. Le public a répondu massivement et l'audition s'est déroulée dans une fervente attention, sous la présidence de Mgr Michel Saudreau, Evêque du Havre. La cathédrale était éclairée à la perfection et le « moment plastique » a joué également dans la somme des forces de beauté de ces heures mémorables.

La tâche de Jean Lefebvre était des plus lourdes: il l'a assumée au pupitre, dans son style habituel, fait d'attention minutieuse, d'autorité, et de fougue dans les temps forts des chœurs, alors que les soli ont été conduits avec une brillante délicatesse. Aucune improvisation, au contraire la conduite « huilée » qui souligne une longue et attentive préparation.

Les organisateurs s'étaient assurés la participation d'excellents solistes. Tous ont tenu avec brio leur partie, d'où qu'ils viennent:

CHEFS DE MUSIQUE !
EXCEPTIONNELS
des prix
avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	425	575
CORNET, si b	495	640
BUGLE, si b	585	765
ALTO, mi b	795	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1475	1750
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4490	5370
TROMBONE à coulisse	600	815
TROMBONE à pistons	950	1175

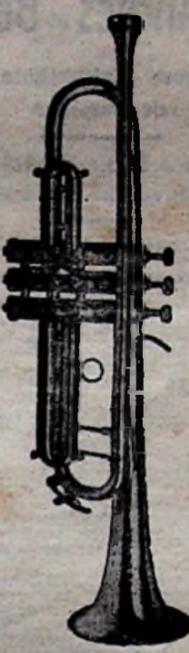
LAQUES CR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1190
SAXO ALTO, mi b	1250
SAXO TENOR, si b	1550
SAXO BARYTON, mi b	2750
CLARINETTE, si b, super ébène	660
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL
 2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Trompettes
 Clarinettes
 Flûtes, etc..
 Saxophones




Dolmet
 66, rte de Houdan, T. 477.03.31
 78 MANTES-LA-JOLIE
 la Grande Marque Française
 catalogue franco sur demande

de l'Opéra, de Paris, de Rouen, ou du Havre. On les associera à part égale, au succès de l'entreprise: Marcel Le Breton Tenor de l'Opéra connu au Havre grâce à « La Gamme », Pierre d'Hollander basse, Mme Marcelle Chardier brillante et talentueuse cantatrice de l'école de Rouen (Soprano), André Guérin, du Havre, et tellement apprécié ici: Roger Andrieu qui était Pilate. Enfin, Claude Anacréon, sous-directeur de « La Gamme » a tenu l'orgue avec son brio coutumier. Restent l'orchestre et les chœurs, le tout formant un ensemble rare en province, et bien capable de monter si besoin en était l'implantation très profonde de la musique vocale au Havre.

La ferveur du public s'est traduite en fin d'audition par une longue sollicitation de bis, dont M. Lefebvre n'a pas voulu priver l'auditoire. On a donc repris le Final de cette « Passion selon Saint-Jean ». Puis chacun s'est dispersé avec le sentiment qu'une telle musique est vivante, éternelle, et que rien ne prévaudra sur elle, au-delà des modes, et malgré ces très réels dangers contenus dans toute crise de société.

Le bilan de cette audition exceptionnelle — on ne peut aborder un travail de cette ambition tous les ans — est donc nettement positif. Il souligne la qualité des musiciens havrais, des choristes, leur volonté de maintenir des structures difficiles en une époque difficile à vivre par la facilité qu'elle introduit tendant à rejeter de très grandes œuvres dans les musées. On vient de voir que beaucoup résistent. Aussi quelles que soient les circonstances, il faut ne retenir de cette « Passion » qu'elle aura été une véritable profession de foi, un manifeste, en faveur d'un art qui ne veut pas, ne peut pas, ne doit pas mourir. On regretterait trop, un jour, si ce jour devait venir, la perte d'un patrimoine musical dont le Havre depuis plus d'un siècle, a l'orgueil et qui met notre ville, au niveau national en évidence culturelle. Plus qu'un éloge mérité, tous les artisans et acteurs de cette entreprise ont besoin de sentir autour d'eux une philosophie. Puisque les « civilisations » sont quand même mortelles ».

LILLEBONNE

« Soirée à l'Harmonie de Lillebonne »

Pour remercier ses membres honoraires, l'Harmonie de Lillebonne avait organisé une fête de famille avec un programme particulièrement bien choisi et fort bien équilibré.

La salle municipale de la rue Thiers, où elle se déroula, s'avéra trop petite.

Honorée de la présence de MM. André Bettencourt, député, président du Conseil régional; Léon Deslandes, maire et Maurice Garnier, adjoint et président de la dite société, ainsi que M. Saint-Léger, directeur de l'Harmonie d'Yvetot, cette soirée fut un succès: d'abord, avec la magnifique prestation de l'Orchestre « Ju-

nior » de l'Harmonie du Havre, sous la direction de M. Claude Decugis, ensuite avec le festival de chansons populaires, interprétées par les Membres du Loisirs-Club de la Vallée.

Le jeune orchestre havrais a tenu ses promesses dans une suite d'interprétations qui charmèrent les mélomanes présents en masse ce soir-là: orchestre composé de 80 jeunes musiciens d'un âge de 14 à 15 ans.

Les interprétations de: « L'aridha » de Max Hempel — « La Poupée de Nuremberg » d'A. Adam — « Quatre Impressions » et « Musique pour Mardi Gras » de Henk Van Lijnschooten — « Dixie Land Revel » d'Harold Walters — « Happy Time » de Gérard Boedijn — et « Mexican Trumpet » de R. Beck. Ce dernier morceau obtint un très grand succès et fut bisé.

La soirée comportait également l'élection d'une Reine qui participera à l'élection de la Duchesse de la région de Lillebonne programmée pour l'ouverture de la quinzaine de Festivals du syndicat d'initiative le 30 août prochain.

Le festival de la chanson était accompagné par un orchestre tyrolien de l'Harmonie locale.

Le tirage d'une tombola et une partie dansante également animée par l'orchestre tyrolien précité mirent fin à cette belle fête de famille prouvant la vitalité de l'Harmonie de Lillebonne et la sympathie que le public lui porte.

SUD-OUEST

Accordéon-Club Périgourdin

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris que Mme Lyliane Auger-Conseil venait de recevoir la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports au titre de la Jeunesse. Mme Auger-Conseil est la dévouée directrice de l'Accordéon Club Périgourdin. Elle est aussi trésorière de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne; Membre du Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Déléguée pour l'Aquitaine du Centre Pédagogique de l'Accordéon.

Nous adressons à Mme Auger-Conseil nos très vives félicitations.

GUITRES

C'est dans l'immense vaisseau qu'est l'Abbatiale, dont la construction remonte à 1080 que débuta la fête de Sainte Cécile de l'Harmonie de Guitres, le 19 Janvier 1975.

Elle exécuta: « La marche héroïque du roi Jean de Colteux »; « Prière à la Vierge », de Colteux; « Méditation » de G. Rondeau et « La marche des Alpes » de Colteux.

Les musiciens précédés des majorettes de Villegouge, ou plutôt du Nord Libournais ont défilé dans les rues pittoresques de cette bel-

le ville. Au monument aux morts en présence du maire Mme Gonon et des personnalités, le président Beaupertuis déposa une gerbe et fit observer une minute de silence, la cérémonie officielle se terminant par une vibrante « Marseillaise ».

« La mairie » un vin d'honneur était offert par la municipalité. Outre le maire et de nombreux conseillers on notait la présence de MM. Bertet, conseiller général, Davier, vice-président de la Fédération, Obissier, Président du groupement du Libournais, Duhard, chef de musique, etc.

De nombreuses récompenses devaient être remises au titre de la Fédération: MM. Hubert Guileman, René Vassière et de la Confédération: MM. Raymond Carcaud, Ludovic Petit, Lucien Beaupertuis, et combien méritées les médailles de vétérans à MM. Armand Girardeau, Louis Fournier et Aimé Albert.

Mme Gonon et M. Davier félicitèrent comme il se doit les récipiendaires.

Prochain rendez-vous pour le Festival du 15 mai où l'harmonie fêtera son centenaire.

VILLEGOUGE

Le 2 février 1975, le soleil brillait sur Villegouge, lui aussi ne voulait pas manquer cette fête de Sainte Cécile où l'esprit amical, l'ambiance et l'amitié régnaient.

Après la cérémonie du souvenir au monument aux morts, le curé David attendait en l'église Saint Pierre l'harmonie complète du Nord-Libournais, groupant Guitres, St-Denis, Lagorce et Villegouge.

Les Villegougeois étaient venus nombreux pour assister à cette messe et purent apprécier les morceaux exécutés par cette harmonie

DRAPEAUX A. S. ROBERT
 26 600 TAIN-L-HERMITAGE
 Drome. Tel. 08 24 87



POUR SOCIÉTÉS
 BANNIÈRES
 D'ASSOCIATION
 et tous Articles de Fêtes
 Catalogue sur demande

VANDOREN**MANUFACTURE
d'Anches et Becs**pour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

homogène dont le regroupement
donnera très vite d'excellents ré-
sultats sous la direction du chef
Max Duhard.A la sortie ce fut un brillant
défilé, où les majorettes donnè-
rent un aperçu de leur talent
prometteur, entraînés par la bat-
terie et l'harmonie.Ensuite, M. Obissier, maire re-
cevait dans sa mairie.Au cours du vin d'honneur ce
fut la remise des récompenses
par MM. Obissier qui est aussi
Président du groupement des So-
ciétés musicales du Libournais et
Robert Davier, vice-président de
la Fédération.Pour la première fois dans la ré-
gion, les majorettes recevaient des
diplômes et médailles de la Fé-
dération. M. Davier devait leur di-
re tous les encouragements que
la Fédération leur souhaitait et il
devait faire remarquer combien
était magnifique la nouvelle ten-
due bleu turquoise qu'elles inau-
ruraient et remercia M. Lucas,
leur directrice pour cette création,
pour son dévouement et pour le
travail de ses élèves.Plus de nombreux anciens et
jeunes furent décorés au titre de
la Fédération et de la Confédéra-
tion.M. Davier félicita M. Tharin
pour les bonnes exécutions de
ses tambours et clairons et M.
Chaudet qui a pris en main l'éco-
le de musique, formant ainsi une
relève, dont certains éléments sont
déjà sur les rangs de l'harmonie.
Un repas amical clôtura cette
journée, au cours duquel, après
les allocutions d'usage, les musi-
ciens interprétèrent quelques mor-
ceaux.Nos félicitations au Président
Albert Cheval pour son dévouement
et à M. le maire Jacques
Obissier.**ST-CHRISTOLY-DE-BLAYE**

Une merveilleuse soirée

La soirée artistique et musicale
du samedi 12 avril, salle du Vox,
marquera dans les annales de
l'Harmonie des Hauts de Gironde.Son très dynamique président,
M. Régis Sirdet, également prési-
dent du Groupement des So-
ciétés Musicales du Blayais-Cubza-
gais, avait organisé cette mer-
veilleuse soirée avec le concours
de l'excellente troupe artistique
de l'Eglantine Dupaty de Bor-
deaux.Les vingt artistes de cette for-
mation ont été très applaudis par
une nombreuse assistance.La partie musicale interprétée
par les quarante musiciens de
l'Harmonie des Hauts de Girondesous la baguette du chef Jean
Etie, fut très appréciée des très
nombreux mélomanes, notamment
la sélection sur « Le pays du sou-
rire ». Félicitations à ces musi-
ciens dévoués.Le spectacle sur la scène fut
absolument merveilleux et original,
mené tambour battant par des
artistes dynamiques, ce fut gai,
enchanté avec des images tellement
vivantes et bien exécutées sans in-
terruption : un village en fête, une
affaire d'honneur, un duel avec
d'Aragnan, une île sans histoire,
le Gal Paris, la Révolution françai-
se furent parmi les meilleurs sket-ches exécutés par des artistes de
grand talent, avec l'opérette-re-
vue en deux actes et six tableaux
« le Merveilleux voyage ». Une
mention toute spéciale au célè-
bre baryton Guy Lorenzy. Au pia-
no d'accompagnement, Mme Dang,
premier prix du conservatoire de
Bordeaux ; à la batterie le virtu-
ose Albert Terrou et toute l'équipe
sont à féliciter et à remercier
très chaleureusement pour cette
merveilleuse soirée dont le très
nombreux public se retirait enchan-
té, de bonne heure le matin, et
qui en conservera un excellent
souvenir. Bravo et merci au pré-
sident Régis Sirdet.**TARN**Fédération des Sociétés Musi-
cales et Orphéoniques du Tarn

EVEIL ROQUECOURBAIN

Le samedi 12 avril, à 21 h, l'E-
veil Roquecourbain a donné sa
soirée familiale traditionnelle avec
l'audition des élèves de l'école de
musique, un concert par les musi-
ciens de l'harmonie et, pour ter-
miner, une projection de diapo-
sitives évoquant quelques uns
des grands moments de la vie de
la société.Le public était venu nombreux
encourager ses musiciens et parmi
l'assistance on remarquait M. Re-
né Bonnet, président de la Fé-
dération des musiques du Tarn, M.
Escourol secrétaire général de la
Fédération ; M. Gilbert Rigaud,
trésorier fédéral et directeur de
l'harmonie de Saint-Juéry ; M.
Noël Grand, directeur de l'Harmonie
de Mazamet, etc...Cette formation, que dirige M.
Laval, groupe une soixantaine
d'exécutants pour la plupart des
jeunes garçons et filles. Certes, à
côté des participants de Roque-
courbe s'étaient joints des ama-
teurs de Castres, de Brulhois et
des environs. Leur présence, leur
assiduité et la valeur du niveau
atteint témoignent de la portée
et de l'attrait de l'enseignement
musical prodigé par ce véritable
apôtre de l'art musical, M. La-
val, qui sait maintenir et dé-
velopper une des rares harmonies
de notre région.L'audition des élèves occupa la
première partie en débutant par
la « Marche Militaire », de Schu-
bert, exécutée par l'orchestre des
Jeunior. Puis tous les instruments
se firent entendre successivement
avec des « Premiers pas » des
duos, des menusels, des romances,
des Andantes et Allegros, pour
terminer cette partie du program-
me par la « Marche indienne »
de Sellenick. Tous les jeunes fu-
rent à la hauteur et il est agréa-
ble de constater que M. Laval pos-
sède là une bonne pépinière pour
l'avenir de son groupement.La seconde partie offrait au pu-
blic le programme suivant : « La
Belle Hélène », fantaisie sur l'opé-
ra-bouffe de J. Offenbach ; « Les
Saltimbanques », une fantaisie sur
l'opérette de L. Ganne ; « La Sym-
phonie inachevée (Andante con
moto) de Schubert » ; et la célèbre
ouverture d'Egmont, de Beetho-
ven. Fidèle à lui-même dans le
choix des morceaux, tirés tous du
meilleur répertoire classique, l'E-
veil Roquecourbain en fournit une
exécution de haute qualité sus-
ceptible de satisfaire un nombreux
public qui ne lui ménagea pas ses
applaudissements les plus chalet-
reux.Enfin une troisième partie ter-
mina la soirée par la projection
de diapositives prises à l'occasion
de la sortie annuelle de la société.té en Pays Basque. Les musi-
ciens furent très heureux de se
revoir et de retrouver certains en-
droits de leur promenade, car
certaines vues firent même revir-
vir quelques uns des grands mo-
ments de la vie de l'Eveil Roque-
courbain.Félicitations et merci à M. La-
val à ses jeunes et anciens musi-
ciens à ses nombreux enfants qui
se dévouent pour l'amour de l'art
musical et pour que vive leur
belle société locale.**VAUCLUSE**Assemblée générale de la
Fédération, le 20 avril 1975,
à PertuisCette année, c'est Pertuis qui
s'est trouvée l'heureuse élue pour
être le siège de l'assemblée gé-
nérale de la Fédération des So-
ciétés Musicales et Chorales de Vau-
cluse.La belle et grande salle des
fêtes de la rue Henri-Silvy devait
servir de cadre et, dès 9 h. 30,
une centaine de délégués répon-
dèrent à l'appel, ce qui souligne
la grande vitalité de cette belle
famille de 55 sociétés.**OUVERTURE**C'est à M. Guilguc, maire de
Pertuis, que revenait l'honneur
d'ouvrir la séance, qui dans une
remarquable allocution, soulignait
avec émotion le dévouement dont
font preuve les nombreux et bé-
névoles musiciens, l'amour et la
foi de la musique et le sens du
devoir civique qui les motivent
souvent.M. Baude, président de l'Harmonie
Durance-Luberon de Pertuis,
lui succédait en renouvelant des
souhaits chaleureux de bienvenue
et des remerciements à tous ceux
qui ont œuvré pour que cette
belle journée soit une pleine réus-
site. M. Baude était heureux d'an-
noncer aussi que cette assemblée
générale devait permettre à l'Har-
monie Durance-Luberon de fêter
parallèlement son 25ème anniver-
saire.Le président fédéral, M. Trin-
queter, ouvrait ensuite les travaux
du congrès en remerciant la mu-
nicipalité de Pertuis, son repré-
sentant, M. Guilguc, pour l'honorable
accueil ; saluer M. Jaubert, conseil-
ler général du canton de Pertuis
et représentant M. Garcin, prési-
dent du Conseil Général de Vau-
cluse ; saluer aussi M. Sappey,
président de la Fédération des
Sociétés musicales des Alpes de
Haute-Provence, venu apporter la
sympathie des amis musiciens de
ce si joli département. M. Trin-
queter devait souhaiter la bienvenue
aux congressistes venus si nombreux
ce jour pour entendre des expo-
sés et pour défendre ensemble les
intérêts de la Musique Populaire
et la diffuser de ce fait dans tout
le département.**SOCIETES DE MUSIQUE I**Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année
à vos amis, membres honoraires, un**Calendrier**

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
l'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNEDepuis la dernière assemblée du
17 mars 1974, à Avignon, à signa-
ler, avec quel plaisir, la renais-
sance de la Philharmonie Albi-
onnaise, grâce à l'impulsion de
son président, M. Eléber Constans,
et qui représente musicalement
le camp méridional du plateau
d'Albi ; et aussi le retour d'une
Société folklorique « Li Cardelina »
de Bollène avec son président
M. Ferrier.**COMPTE RENDU MORAL**Présenté par le secrétaire gé-
néral Metaxian, il devait souligner
les festivités des Sociétés tout au
cours de l'année, avec les succès ;
la Sainte-Cécile fêlée dans le res-
pect des traditions.A noter entre autres les festivals
de Musique Populaire organisés
par le Réveil Orangeois, la Sirène
Chevalbannaise et le Réveil Sor-
gualois, sans oublier la magnifique
célébration du centenaire de la
Philharmonie Mazannaise. Le
1er prix du Festival folklorique
international remporté par La Jou-
vence de Montfavet à Ruell-Mal-
maison ; le succès aussi d'un jeune
musicien, Jean-Luc André, qui a
obtenu un 1er prix de piano au
conservatoire régional de Versail-
les.Après la lecture des jolies et
des peines de la Fédération, le
rapport moral était adopté à l'una-
nimité.**COMPTE RENDU FINANCIER**Le trésorier fédéral, M. Genevet,
devait le présenter : augmentation
des cotisations fédérales et des
abonnements au Journal de la
C.M.F. à partir de l'année pro-
chaine ; bilan positif, solde supé-
rieur à celui de l'exercice précé-
dent. Il en résultait une situation
saine et une gestion fort éloquent-
te.MM. Rameyc et Reboul, commis-
saires aux comptes, témoi-
gnèrent ensuite de la tenue exem-
plaire des comptes et de la con-
cordance des chiffres avec les écrit-
tures.L'assemblée unanime approuvait
le compte rendu financier de
l'exercice et témoignait sa recon-
naissance à notre si dévoué tré-
sorier de la Fédération.**COMPTE RENDU DU CONGRES
C.M.F. A PARIS**M. le président Trinquier, après
en avoir tracé les principaux ti-
tres, invite l'assemblée à lire le
journal C.M.F. d'avril et mai pour
les détails du congrès.**COMPTE RENDU DES EXAMENS
FEDERAUX 1974**M. le président Trinquier re-
grette qu'un grand nombre de
Sociétés ne présentent aucun élève
et demande qu'un effort soit réa-
lisé dans ce sens. Quelques écoles
de musique répondent favorable-
ment et reçoivent les épreuves
1975 ainsi que le procès-verbal
correspondant.**MEDAILLES ET RECOMPENSES**M. le président Trinquier fait
un rappel des différentes modal-
ités à remplir pour faire les de-
mandes de médailles. Insiste sur
le respect du délai nécessaire pour
l'obtention de ces récompenses.**ABONNEMENT AU JOURNAL
CONFEDERAL**Le président continue en remer-
ciant les membres des Sociétés
pour l'augmentation du nombre
des abonnements mais juge qu'il
est encore insuffisant et demande
qu'un effort supplémentaire soit
fait pour parvenir à une amélio-
ration encore plus substantielle.Il invite enfin les responsables
des Sociétés à envoyer réguliè-
rement des articles reflétant leurs
activités, qui pourront ainsi enri-
chir la rubrique de la Fédération
sur le journal.**ELECTION DES MEMBRES
DU BUREAU**M. Trinquier rend ensuite un
vibrant hommage au président
d'honneur, M. Jules Niel, décédé
en août dernier. Grand ami, dé-
fenseur de la musique populaire
dans le département, M. Niel est
remplacé par M. Jean Garcin, pré-
sident du Conseil Général de Vau-
cluse.Le tiers du bureau est reconduit
à l'unanimité.**QUESTIONS DIVERSES**— Sorgues est désigné pour ac-
cueillir, l'année prochaine, l'as-
semblée générale, à la demande du
nouveau président du Réveil Sor-
gualois, M. Chevalier.— Quelques mots de rappel sur
les accords S.A.C.E.M.-C.M.F.
— M. Trinquier signale aux So-
ciétés, qu'afin de répondre aux
exigences des pouvoirs publics, le
carnet fédéral sera désormais obli-
gatoire pour toutes les Sociétés
qui désirent organiser un festi-
val de musique.— Mme Pradelle, vice-présidente
de la Fédération, développe un
exemple d'union avec les jeunes-
ses musicales de France : celui
de Valréas où elle est conseillère
municipale et membre du bureau
d'administration du Conservatoire
de Musique.Après une intervention de M.
Sappey, la clôture de cette séanced'étude était réservée à M. Jaubert,
qui soulignait le remarquable tra-
vail accompli par tous les musi-
ciens, par le président Trinquier,
et demandait qu'un effort particu-
lier soit fait pour développer
encore et davantage la culture mu-
sicale auprès des jeunes, cette cul-
ture qui est « source de joie, de
plaisir et de détente ».A 11 h., l'assistance se rendait
au péristyle de l'Hôtel de Ville
pour déposer une gerbe, rendant
ainsi un hommage à tous les
amis disparus au cours de l'année
1974.Peu après, avait lieu l'émuvan-
te cérémonie de remise de médail-
les et diplômes aux musiciens, en
présence d'un nombreux public et
de M. Paruitte, inspecteur départe-
mental de la Jeunesse et des
Sports.Médaille d'encouragement. —
MM. Claude Pradel, Jean-Claude
Zanetti, Cyrille Olivier, Laurent
Pierre, Roger Silvano, Jean-Luc
Vague.Médaille de la Fédération. —
MM. Roger Arnaldi, Jean-Pierre
Aubergier, Marc Emeric, Gérard
Garcin, Alain Hesmili, Maurice
Héliou, Patrick Jaubert.Médaille de bronze de la C.M.F.
— MM. Robert Pigassou et Jean
Lantelme.Médaille d'argent de la C.M.F.
— MM. Louis Bérard et Gabriel
Laurent.Médaille d'or de la C.M.F. —
MM. Antoine Niéto, Georges Gue-
non, Raymond Crest et Gaston
Mathieu.Médaille des Vétérans de la
C.M.F. — MM. Adrien Baude, An-
dré Anphan, Aimé Dumas, Georges
Fellian, Léon Maurin, Léopold Pi-
gassou, Elle Sibille, Emile Silvano.Médaille des Vétérans avec «to-
le». — MM. Clovis Imbert, Aimé
Fausstuy, Lucien Mell, Henri Mey-
nard, Lycien Laugier, Paul Ra-
nlaud.Médaille des Vétérans avec pal-
me. — MM. Henri Genevet, Jo-
seph Broc, Augustin Enrico, Louis
Rigaud.A midi, la seule conclusion à
ces débats, c'est encore la musi-
que qui devait la dominer par un
concert offert par l'Harmonie Du-
rance-Luberon, conduite par la
baguette du talentueux chef M.
Gervais Pin ; merci également à
cet excellent M. Niéto.Au programme : Simplement,
d'Alfred Saguez ; Fédéral, du Cdt
Jules Semler-Collery ; La Danseuse
aux Etoiles, de Vincent Scotto et
Laurent Delbecq ; Porgy and Bess,
fantaisie de Georges Gershwin ; la
célèbre marche allemande Kame-
rad, de Claude Bolling et Robert
Martin.Suivait un apéritif d'honneur
offert par M. le Maire de Pertuis,
et c'est autour d'une table abon-
damment pourvue que les conspre-
sistes et amis se retrouvèrent.Merci M. Baude pour cette ma-
gnifique journée, pour cette fête
du 25ème anniversaire de l'Har-
monie Durance-Luberon et rendez-
vous l'année prochaine à Sorgues.**AVIGNON**L'Orchestre à plectre d'Avignon
a tenu son assemblée extraordi-
naire ce dimanche 9 mars 1975, à
son siège habituel, où le président-
directeur M. Fosco Alphonse a été
réélu pour la 6ème année consé-
cutive et a fait élire tout le bu-
reau ; nous sommes très heureux
d'avoir un président-directeur qui
ne cesse de tout mettre en œu-
vre pour le bien de la musique
de plectre puisque c'est toujours
bénévolement que cette belle so-
ciété se met à la disposition des
œuvres sociales ; toutes les an-
nées l'OAP d'Avignon donne plus
de vingt concerts, ces musiciens
tous amateurs, ont obtenu cette
année la médaille d'or aux festi-
vités de la ville de Nîmes.Souhaitons que les jeunes filles
et garçons continuent à venir
grossir les rangs de l'OAP, cette
belle musique tant aimée du pré-
sident de la Fédération des So-
ciétés Musicales et Chorales de Vau-
cluse, M. Trinquier, qui encourage
toujours les musiciens et prési-
dents de sociétés, continue sur sa
lanche pour que vive la musique
et c'est après un apéritif d'hon-
neur que se termina cette belle
assemblée.Le bureau de l'OAP est ainsi
constitué :Président-directeur : Fosco Al-
phonse.Vice-présidents : Parma Louis,
Barra Jean.

Trésorier général : Florit Paul.

Trésorier adjoint : Dauvergier
Marcelle.Secrétaire général : Fosco Ber-
nard.Secrétaire adjoint : Fosco Al-
phonse.Commissaires aux comptes : La-
tanne Adrien, Testanière Alex.Assesseurs : Fournier Roger, Loy-
rien Jacques.

Imprim. « La Vigie de Dieppe »

Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS SOMMES LA PLUS IMPOR-
TANTE MAISON D'EUROPE SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES
FOURNITURES GENERALES POUR**HARMONIES****FANFARES****BATTERIES - FANFARES****GROUPEMENTS DE MAJORETTES**

Consultez-nous pour tout achat.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES